



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-031-2018-12

PUBLIÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-28-004 - Arrêté conjoint n°2018-267 portant cession d'autorisation de l'EAM L'Orangerie à Amillis (77120) au profit du groupe SOS seniors (4 pages)	Page 4
IDF-2018-12-27-038 - Arrêté n° DOS / 2018-1895 du contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.1 et à l'annexe 3 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017. (5 pages)	Page 9
IDF-2018-12-31-001 - ARRETE N° DOS-2018-2620 PORTANT CHANGEMENT DE FORME JURIDIQUE DE LA SAS AMBULANCES POMMIER QUI DEVIENT SASU AMBULANCES POMMIER (2 pages)	Page 15
IDF-2018-12-27-034 - Arrêté n°2018-271 portant actualisation de l'autorisation de l'IME Michel de Montaigne sis Avenue de Turenne à Chelles 77502 géré par l'AGCPRH (3 pages)	Page 18
IDF-2018-12-27-035 - ARRETE n°2018-280 portant actualisation de l'autorisation de l'ITEP Frot à Meaux (77) géré par l'AGEMEPH (4 pages)	Page 22
IDF-2018-12-27-036 - Arrêté n°2018-281 portant autorisation d'extension de capacité de 42 à 44 places de la MAS Toulouse Lautrec à Aulnay sous Bois (93600) gérée par l'AGESTL (3 pages)	Page 27
IDF-2018-12-27-037 - Arrêté n°2018-282 portant requalification de 30 places à l'ESAT Toulouse Lautrec à Aulnay-sous-Bois (93600) géré par l'AGESTL (3 pages)	Page 31
IDF-2018-12-31-002 - Liste des renouvellements tacites d'autorisations d'activité de soins intervenus entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 (84 pages)	Page 35
IDF-2018-12-31-003 - Liste des renouvellements tacites d'autorisations d'équipements matériels lourds intervenus entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 (6 pages)	Page 120

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-027 - Arrêté ARS DOS 2018-2125 - Modulations possibles des contrats d'aide à la création, installation et maintien de l'activité des masseurs kinésithérapeutes en zones déficitaires en offre de soins (7 pages)	Page 127
IDF-2018-12-27-024 - Arrêté ARS DOS 2018-2126 - Détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisantes pour les orthophonistes (5 pages)	Page 135
IDF-2018-12-27-025 - Arrêté ARS DOS 2018-2536 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé, pour la profession de masseurs-kinésithérapeutes (12 pages)	Page 141
IDF-2018-12-27-023 - Arrêté ARS n°DOS 2018-2535 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé, pour la profession d'orthophonistes (17 pages)	Page 154

IDF-2018-12-27-026 - Arrêté CACCMK 2018-2122 relatif au contrat type régional d'aide à la création de cabinet des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie (7 pages)	Page 172
IDF-2018-12-27-028 - Arrêté CAIMK 2018-2123 relatif au contrat type régional d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie (6 pages)	Page 180
IDF-2018-12-27-029 - Arrêté CAMMK 2018-2124 relatif au contrat type régional d'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie (6 pages)	Page 187
IDF-2018-12-27-032 - Arrêté CAMO 2018-1897 relatif au contrat type régional d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées (5 pages)	Page 194
IDF-2018-12-27-031 - Arrêté CAPIO 2018-1896 - Arrêté relatif au contrat type régional d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées (5 pages)	Page 200
IDF-2018-12-27-030 - Arrêté CTO 2018-1898 - relatif au contrat type régional de transition des orthophonistes dans les zones très sous dotées (5 pages)	Page 206
Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris	
IDF-2018-12-21-020 - Arrêté du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté n°IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France (CESER) (2 pages)	Page 212

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-28-004

Arrêté conjoint n°2018-267 portant cession d'autorisation
de l'EAM L'Orangerie à Amillis (77120) au profit du
groupe SOS seniors

ARRETE CONJOINT N° 2018-267

DGA-SOLIDARITE/DIRECTION DE L'AUTONOMIE/ETABLISSEMENTS PA/PH n°2018-26

**portant approbation de cession d'autorisation de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé
L'Orangerie sis 40 rue du Point du Jour à Amillis (77120)
au profit du Groupe SOS seniors**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la justice administrative, et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** la délibération n°CD-2018/07/13-0/01 du 13 juillet 2018 relative à l'élection de Monsieur Patrick SEPTIERS en qualité de Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- VU** le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;
- VU** l'arrêté n° 2018-61 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-62 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;

- VU** le schéma départemental de soutien à l'autonomie pour les personnes âgées et personnes handicapées 2015-2020 adopté par le Département ;
- VU** l'arrêté n° 2017-461 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 20 décembre 2017 relatif au programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 de la région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté conjoint n° 011/2008 DGA-Solidarité/Direction PAAH/Etablissements n° 2008/07 CPH n°2 du 11 mars 2008 portant création du foyer d'accueil médicalisé (devenu Etablissement d'accueil médicalisé EAM) L'Orangerie, situé au 40 rue du Point du Jour à Amillis (77120), d'une capacité de 26 places dont 6 en accueil temporaire et 20 en accueil de jour pour des personnes cérébro-lésées ;
- VU** le procès-verbal de visite de conformité en date du 24 mars 2010 mentionnant la répartition suivante : 20 places en accueil de jour, 4 places en hébergement permanent et 2 places en accueil temporaire ;
- VU** la demande de cession de l'autorisation de l'établissement d'accueil médicalisé (EAM) L'Orangerie formulée par courrier en date du 12 juin 2018 par l'association familiale d'Amillis, 40 rue du Point du Jour à Amillis (77120), au profit du Groupe SOS seniors, 47 rue Haute Seille à Metz (57000) ;
- VU** les délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de l'association familiale d'Amillis en date du 21 novembre 2017 et du conseil d'administration du Groupe SOS seniors en date du 25 novembre 2017 ;

CONSIDERANT que, outre la gestion du FAM L'Orangerie, l'association familiale d'Amillis gère également un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dénommé Résidence de l'Aubetin, situé sur le même site ;

CONSIDERANT que le Groupe SOS seniors, association ayant pour objet l'hébergement et la prise en charge diversifiés et innovants pour personnes âgées, est gestionnaire d'établissements et services dont plus de 60 EHPAD ;

CONSIDERANT que la demande de cession de l'autorisation du FAM L'Orangerie au profit du Groupe SOS seniors est motivée pour allier les cohérences sectorielles, financières et managériales à la consolidation financière des entités du Groupe SOS ;

CONSIDERANT que le cessionnaire remplit les conditions pour gérer l'établissement dans le respect de l'autorisation préexistante ;

CONSIDERANT qu'il dispose d'une situation financière permettant la cession de l'Association d'Amillis à son profit ;

CONSIDERANT que la répartition des places au sein de l'EAM actée par la visite de conformité du 24 mars 2010 doit faire l'objet d'une actualisation de l'autorisation ;

ARRETENT

ARTICLE 1er :

La cession de l'autorisation de l'établissement d'accueil médicalisé (EAM) L'Orangerie, sis 40 rue du Point du Jour à Amillis (77120), est accordée au profit du Groupe SOS seniors, dont le siège social est situé au 47 rue Haute Seille à Metz (57013 Cedex 01).

ARTICLE 2 :

La capacité de l'EAM L'Orangerie, autorisé à accueillir des personnes adultes cérébro-lésées, est de 26 places ainsi réparties :

- 20 places en accueil de jour
- 4 places en hébergement permanent
- 2 places en accueil temporaire

ARTICLE 3 :

Conformément aux termes du dernier alinéa du I de l'article D. 312-0-3 du code de l'action sociale et des familles, aucune spécialisation n'exclut la prise en charge de personnes présentant des troubles associés à ceux qui font l'objet de la présente autorisation.

ARTICLE 4 :

L'établissement est entièrement habilité à l'aide sociale.

ARTICLE 5 :

L'EAM L'Orangerie est enregistré au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

FINESS de l'établissement : 77 001 679 8

Code catégorie : 448 (EAM)

Code(s) discipline : 966 (accueil et accompagnement médicalisé)

Code(s) clientèle : 438 (cérébro-lésés)

Code(s) fonctionnement (types d'activité) : 11 (hébergement complet), 21 (accueil de jour), 40 (accueil temporaire avec hébergement)

FINESS du gestionnaire : 57 001 017 3

Code statut : 62

ARTICLE 6 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance des deux autorités, le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8 :

La Déléguée départementale de l'Agence régionale de santé en Seine-et-Marne et le Directeur Général des Services du Département sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, affiché dans un délai de quinze jours et durant un mois à la mairie d'Amillis (77120) et publié aux recueils des actes administratifs de la région Ile-de-France et du département de Seine-et-Marne.

Paris, le 28 décembre 2018

Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Le Président du Conseil
départemental

Signé

Patrick SEPTIERS

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-27-038

Arrêté n° DOS / 2018-1895 du contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.1 et à l'annexe 3 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017.

**Arrêté n° DOS / 2018-1895
relatif au contrat type régional d'aide à l'installation des orthophonistes dans
les zones très sous dotées**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du JJ MM AAAA relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du JJ MM AAAA relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.1 et à l'annexe 3 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE A L'INSTALLATION DES ORTHOPHONISTES DANS LES ZONES TRES SOUS DOTEES

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
Vu l'avis relatif à l'avenant n° 16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, signée le 31 octobre 1996 du 26 octobre 2017 ;
Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS / 2018-1895 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des orthophonistes en zones très sous dotées pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.1 et à l'annexe 3 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017 ;
Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2535 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2126 du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :
Département :
Adresse :
représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé Île-de-France (dénommée ci-après l'ARS)
35 rue de la Gare
Millénaire 2
75935 Paris Cedex 19
représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, l'orthophoniste :
Nom, Prénom
Numéro ADELI :
Numéro AM :
Adresse professionnelle :

un contrat d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous-dotées.

Article 1 Champ du contrat d'installation

Article .1.1 Objet du contrat d'installation

Le contrat a pour objet de favoriser l'installation des orthophonistes libéraux, en zones « très sous dotées », par la mise en place d'une aide forfaitaire pour les accompagner dans cette période de fort investissement généré par leur installation à titre libéral dans ces zones (locaux, équipements, charges diverses etc....).

Cette option vise à inciter les orthophonistes libéraux à s'installer en zone « très sous dotée » individuellement ou dans le cadre d'un exercice regroupé (cabinet de groupe ou en maisons de santé pluri-professionnelle).

Article .1.2 Bénéficiaires du contrat d'installation

Le contrat d'installation est réservé aux orthophonistes libéraux conventionnés s'installant dans une zone « très sous dotée » telle que définie en application du 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

L'adhésion à l'option est individuelle. Par conséquent, chaque orthophoniste d'un cabinet de groupe devra accomplir à titre personnel les démarches d'adhésion.

Dans le cas d'un exercice en groupe, il joint à l'acte d'adhésion une copie du contrat de groupe.

Pour un même orthophoniste, le contrat d'aide à l'installation n'est cumulable ni avec le contrat de transition défini à l'article 3.2.1.4 de la convention nationale des orthophonistes, ni avec le contrat d'aide au maintien défini à l'article 3.2.1.3 de la convention nationale, ni avec le contrat d'aide à la première installation défini à l'article 3.2.1.2 de la convention nationale.

Un orthophoniste ne peut bénéficier qu'une seule fois du contrat d'aide à l'installation.

Article 2 Engagements des parties dans le contrat d'installation

Article 2.1 Engagements de l'orthophoniste

L'orthophoniste s'engage :

- à remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides à l'équipement informatique du cabinet professionnel prévu à l'article 29 de la convention nationale des orthophonistes ;
- à exercer pendant une durée minimale de cinq ans dans la zone « très sous dotée » à compter de la date d'adhésion ;
- à justifier d'une activité libérale conventionnée réalisée à 50% de son activité dans la zone « très sous- dotée » en ayant un honoraire moyen annuel de plus de 5 000 € sur la zone ;
- en cas d'exercice individuel, à recourir autant que possible à des orthophonistes remplaçants, assurant la continuité des soins en son absence.

Engagement optionnel

A titre optionnel, l'orthophoniste s'engage à exercer les fonctions de maître de stage prévues à l'article D.4341-7 du code de la santé publique et à accueillir en stage un étudiant en orthophonie.

Article 2.2 Engagements de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En contrepartie des engagements de l'orthophoniste définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser :

- une participation forfaitaire au titre de l'équipement du cabinet ou autres investissements professionnels (véhicule...) et au titre de la prise en charge des cotisations sociales du risque allocations familiales de 19 500 euros.

Cette aide est versée de la manière suivante :

- 7500 euros versés à la date de signature du contrat

- 7500 euros versés avant le 30 avril de l'année civile suivante
- et ensuite les trois années suivantes 1500 euros par année versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.

L'orthophoniste adhérant au présent contrat bénéficie également d'une rémunération complémentaire d'un montant de 150 euros par mois (pendant la durée du stage) s'il s'est engagé, à titre optionnel, à accueillir un étudiant stagiaire à temps plein pendant la durée de son stage de fin d'études dans les conditions précisées aux articles D.4341-7 et suivants du code de la santé publique. Ce montant est proratisé en cas d'accueil à temps partiel d'un stagiaire.

Le versement des aides est conditionné au respect des engagements prévus au contrat.

En cas d'adhésion au cours d'une année civile, le respect des engagements est apprécié à compter du premier jour du mois suivant la date d'adhésion.

Par exception, une modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide à la première installation dans les zones très sous dotées est possible.

L'Agence régionale de santé peut accorder une majoration de cette aide forfaitaire à l'installation et de l'aide optionnelle pour l'accueil de stagiaires pour les orthophonistes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en offre de soins en orthophonie parmi les zones très sous dotées telle que prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette modulation bénéficie au maximum à 20% des zones « très sous dotées ».

Cette majoration ne peut excéder 20% de l'aide forfaitaire à l'installation et de l'aide pour l'accueil de stagiaires.

Pour les orthophonistes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat :

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire à l'installation est de 3 900 euros.
Cette aide est versée de la manière suivante :
 - o 1500 euros versés à la date de signature du contrat
 - o 1500 euros versés avant le 30 avril de l'année civile suivante
 - o et ensuite les trois années suivantes 300 euros par année versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.
- Le montant de la majoration de l'aide optionnelle pour l'accueil des stagiaires à temps plein pendant la durée de son stage de fin d'études dans les conditions précisées aux articles D.4341-7 et suivants du code de la santé publique est de 30 euros par mois (pendant la durée du stage). Ce montant est proratisé en cas d'accueil à temps partiel d'un stagiaire.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3 Durée du contrat d'installation

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq ans à compter de sa signature, sans possibilité de renouvellement.

Article 4 Résiliation du contrat d'installation

Article 4.1 Rupture d'adhésion à l'initiative de l'orthophoniste

L'orthophoniste peut à tout moment décider de résilier son adhésion au contrat et ce, avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort

du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède à la récupération des sommes indûment versées au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation demandée par l'orthophoniste.

Article 4.2 Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En cas d'absence de respect par l'orthophoniste de tout ou partie de ses engagements (orthophoniste ne répondant plus aux critères d'éligibilité au contrat définis à l'article 1.2 du contrat ou ne respectant plus ses engagements définis à l'article 2.1, la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle.

L'orthophoniste dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations écrites à la caisse.

A l'issue de ce délai, la caisse peut notifier à l'orthophoniste la fin de son adhésion et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

Article 5 Conséquence d'une modification des zones très sous dotées

En cas de modification par l'ARS des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice de l'orthophoniste adhérent de la liste des zones très sous dotées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par l'orthophoniste.

L'orthophoniste
Nom Prénom

La Caisse d'assurance maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France
Nom Prénom

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-31-001

**ARRETE N° DOS-2018-2620 PORTANT
CHANGEMENT DE FORME JURIDIQUE DE LA SAS
AMBULANCES POMMIER QUI DEVIENT SASU
AMBULANCES POMMIER**

ARRETE N° DOS-2018-2620
Portant changement de forme juridique de la SAS AMBULANCES POMMIER qui devient SASU
AMBULANCES POMMIER
(93270 Sevran)

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

- VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 17 août 2015 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU l'arrêté n° DS-2016/148 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 29 décembre 2016, portant délégation de signature à monsieur Didier JAFFRE Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 05-1120 en date du 18 mars 2005 portant agrément, sous le n° 93/TS/401 de la SARL AMBULANCES POMMIER sise 31 quater, boulevard de la République à Sevran (93270) ayant pour gérant monsieur Vincent POMMIER ;
- VU l'arrêté préfectoral n° DOS-2017-58 en date du 2 mars 2017 portant changement de forme juridique de la SARL AMBULANCES POMMIER qui devient SAS AMBULANCES POMMIER ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par monsieur Vincent POMMIER relatif au changement de forme juridique de la SAS AMBULANCES POMMIER;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de forme juridique aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La SAS AMBULANCES POMMIER sise 31 quater, boulevard de la République à Sevran (93270) devient la SASU AMBULANCES POMMIER, dont le président est monsieur Vincent POMMIER à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 35 rue de la gare, Le Millénaire 2, 75935 Paris CEDEX 19.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.

Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Bobigny, le **31 DEC. 2018**

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires


Séverine TEISSEDRE

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-27-034

Arrêté n°2018-271 portant actualisation de l'autorisation
de l'IME Michel de Montaigne sis Avenue de Turenne à
Chelles 77502 géré par l'AGCPRH

ARRETE N°2018 - 271

portant actualisation de l'autorisation de l'institut médico-éducatif (IME) Michel de Montaigne sis Avenue de Turenne à Chelles 77502 géré par l'association de gestion centres de pédagogie et de réadaptation pour handicapés (AGCPRH)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 314-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;
- VU** le décret n°2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** l'arrêté n°2018-61 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°2018-62 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°2017-461 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 20 décembre 2017 relatif au programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 pour la région Ile-de-France ;

- VU** l'agrément de la commission régionale en date du 27 novembre 1975 modifié par l'arrêté n°0182/2007/DDASS du 29 juin 2007 autorisant l'institut médico-éducatif (IME) Michel de Montaigne situé à Chelles à accueillir 60 usagers âgés de 6 à 20 ans, déficients mentaux profonds et moyens ;
- VU** l'arrêté n°0140/2009/DDASS/PH du 29 mai 2009 autorisant la modification de la répartition des 60 places de l'IME Michel de Montaigne comme suit : 58 places en semi internat et 2 places en accueil temporaire ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la réforme des autorisations initiée par le décret du 9 mai 2017 susmentionné, le profil des usagers accompagnés correspond à des personnes présentant des déficiences intellectuelles ;

CONSIDERANT qu'en accord avec l'association de gestion centres de pédagogie et de réadaptation pour handicapés (AGCPRH) en date du 6 septembre 2018, il convient d'actualiser l'arrêté d'autorisation de l'IME en vue du déploiement du système d'information de suivi des orientations des personnes en situation de handicap vers les ESMS ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

L'autorisation de l'institut médico-éducatif (IME) Michel de Montaigne, sis Avenue de Turenne – BP 39 – 77502 Chelles, est actualisée au regard de la réforme des autorisations. Cet établissement géré par l'association de gestion centres de pédagogie et de réadaptation pour handicapés (AGCPRH), dont le siège social est situé 5 rue Paul Henri Spaak - Parc de l'Esplanade – Bât. T6 – 77400 Saint-Thibault des Vignes, est destiné à accueillir des usagers âgés de 0 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles.

ARTICLE 2 :

Conformément aux termes du dernier alinéa du I de l'article D. 312-0-3 du code de l'action sociale et des familles, aucune spécialisation n'exclut la prise en charge de personnes présentant des troubles associés à ceux qui font l'objet de la présente autorisation.

ARTICLE 3 :

La capacité totale de l'établissement reste inchangée, soit 60 places en semi internat dont 2 places en accueil temporaire.

ARTICLE 4 :

Cette structure est répertoriée dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement : 77 069 026 1

Code catégorie : 183 (IME)
Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)
Code fonctionnement : 21(accueil de jour) 44 (accueil temporaire de jour)
Code clientèle : 117 (déficience intellectuelle)

N° FINESS du gestionnaire : 77 081 562 9

Code statut : 60

ARTICLE 5 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service doit être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

ARTICLE 6 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 7 :

La Déléguée départementale de l'Agence régionale de santé de Seine-et-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Ile-de-France et du département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris, le **27 DEC. 2018**

Le Directeur Général de
l'Agence régionale de santé
Ile-de-France


Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-27-035

ARRETE n°2018-280 portant actualisation de
l'autorisation de l'ITEP Frot à Meaux (77) géré par
l'AGEMEPH

ARRETE N° 2018-280
portant actualisation de l'autorisation de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
(ITEP) Frot à Meaux (77) géré par l'Association pour la gestion d'établissements médico-
éducatifs pour personnes handicapées (AGEMEPH)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 314-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;
- VU** le décret n°2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** l'arrêté n°2017-461 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 20 décembre 2017 établissant le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 pour la région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°2018-61 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°2018-62 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°93-67 en date du 3 novembre 1993 portant mise en conformité du centre de rééducation, sis 7 rue Louis Braille à Meaux (77100), d'une capacité de 36 places en externat pour des usagers âgés de 6 à 14 ans présentant des troubles associés de caractère ou psychomoteurs ;

- VU** l'arrêté n°017/2009 en date du 22 décembre 2008 portant création du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Frot, sis 15 rue Louis Braille à Meaux (77100) d'une capacité de 25 places pour des usagers âgés de 4 à 16 ans présentant des difficultés psychologiques dont des troubles du comportement ;
- VU** l'arrêté n°2016-41 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 26 février 2016 portant la capacité du SESSAD à 30 places pour des usagers âgés de 3 à 20 ans présentant des troubles de la conduite et du comportement ;
- VU** l'arrêté n°2016-547 en date du 30 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Frot, sis 15 rue Louis Braille à Meaux, d'une capacité de 16 places (14 en externat et 2 en accueil temporaire) pour des usagers âgés de 6 à 16 ans présentant des difficultés psychiques avec des troubles du comportement ;
- VU** le procès-verbal de visite de conformité du SESSAD Frot en date du 6 septembre 2018 ;
- VU** le courriel de l'association en date du 17 septembre 2018 confirmant le changement d'adresse des locaux du SESSAD Frot au 2 rue de La Marne à Villenoy (77124) ;

CONSIDERANT que, pour des raisons de conformité administrative et dans l'objectif d'offrir aux usagers des conditions de suivi optimum, le SESSAD Frot a été délocalisé 2 rue de La Marne à Villenoy, dans des locaux permettant l'accueil de 30 usagers ;

CONSIDERANT qu'en accord avec l'association gestionnaire de l'établissement, il convient d'actualiser l'arrêté d'autorisation de l'ITEP dans le cadre de la réforme des autorisations initiée par le décret du 9 mai 2017 susmentionné et en vue du déploiement du système d'information de suivi des orientations des personnes en situation de handicap vers les établissements sociaux et médico-sociaux ;

CONSIDERANT ainsi que les places de SESSAD deviennent une modalité d'accueil de l'ITEP et que, dès lors, la structure autonome autorisée au titre du SESSAD devient un établissement secondaire de l'ITEP ;

CONSIDERANT que le projet répond à un besoin identifié sur le département ;

CONSIDERANT qu'il est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le PRIAC Ile-de-France 2017-2021 et avec le montant de l'une des dotations mentionnées à l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'autorisation de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Frot, sis 15 rue de Louis Braille à Meaux (77100), est actualisée au regard de la réforme des autorisations. Cet établissement géré par l'Association pour la gestion d'établissements médico-éducatifs pour personnes handicapées (AGEMEPH) dont le siège social est situé à la même adresse, est destiné à accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 20 ans qui, bien que leurs potentialités intellectuelles et cognitives soient préservées, présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

ARTICLE 2 :

Conformément aux termes du dernier alinéa du I de l'article D. 312-0-3 du code de l'action sociale et des familles, aucune spécialisation n'exclut la prise en charge de personnes présentant des troubles associés à ceux qui font l'objet de la présente autorisation.

ARTICLE 3 :

La capacité de l'ITEP est portée à 46 places réparties ainsi :

- 16 places en semi-internat dont 2 en accueil temporaire
- 30 places en milieu ordinaire

ARTICLE 4 :

Cette structure est répertoriée dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement principal : 77 069 027 9

Adresse : 15 rue Louis Braille à Meaux (77100)

Code catégorie : 186 (ITEP)

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code fonctionnement : 21 (accueil de jour)

Code clientèle : 200 (difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

N° FINESS de l'établissement secondaire : 77 001 720 0

Adresse : 2 rue de La Marne à Villenoy (77124)

Code catégorie : 186 (ITEP)

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code fonctionnement : 16 (prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 200 (difficultés psychologiques avec troubles du comportement)

N° FINESS du gestionnaire : 77 070 737 0

Code statut : 60

ARTICLE 5 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service doit être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

ARTICLE 6 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 7 :

La Déléguée Départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-27-036

Arrêté n°2018-281 portant autorisation d'extension de
capacité de 42 à 44 places de la MAS Toulouse Lautrec à
Aulnay sous Bois (93600) gérée par l'AGESTL

ARRETE N° 2018 - 281

portant autorisation d'extension de capacité de 42 à 44 places de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Toulouse Lautrec sise 29 Rue de la Balance 93600 Aulnay-sous-Bois gérée par l'Association pour la gestion des établissements spécialisés Toulouse Lautrec (AGESTL)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 314-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;
- VU** le décret n° 2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** l'arrêté n° 2018-61 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-62 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2017-461 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 20 décembre 2017 établissant le programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 pour la région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 05-1088 du Préfet de la Seine-Saint-Denis en date du 10 mars 2005 portant autorisation de création d'une MAS de 42 places dont 36 places d'internat, 4 places d'externat et 2 places d'accueil temporaire à Aulnay-sous-Bois ;
- VU** la demande de l'association visant à l'extension de deux places d'accueil de jour dans le cadre de la négociation du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) 2019-2022 ;

- CONSIDERANT** que le projet répond à un besoin identifié sur le département ;
- CONSIDERANT** qu'il est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé ;
- CONSIDERANT** qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;
- CONSIDERANT** qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le PRIAC Ile-de-France 2017-2021 et avec le montant de l'une des dotations mentionnées à l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- CONSIDERANT** que l'Agence régionale de santé Ile-de-France dispose pour ce projet des crédits nécessaires à sa mise en œuvre à hauteur de 160 000 euros dont 100 000€ au titre de l'autorisation d'engagement 2018 et 60 000€ au titre d'un redéploiement de crédits ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'autorisation visant à l'extension de capacité de 2 places de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Toulouse Lautrec sis 29 Rue de la Balance 93600 Aulnay-sous-Bois, destinée à des adultes polyhandicapés à partir de 20 ans, est accordée à l'Association pour la gestion des établissements spécialisés Toulouse Lautrec (AGESTL) dont le siège social est situé Rue Michel Ange 93600 Aulnay-sous-Bois.

ARTICLE 2 :

Conformément aux termes du dernier alinéa du I de l'article D. 312-0-3 du code de l'action sociale et des familles, aucune spécialisation n'exclut la prise en charge de personnes présentant des troubles associés à ceux qui font l'objet de la présente autorisation.

ARTICLE 3 :

La capacité de la MAS Toulouse Lautrec est portée à 44 places ainsi réparties :

- 38 places d'internat dont 2 places en accueil temporaire
- 6 places en semi-internat

ARTICLE 4 :

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement : 93 001 267 9

Code catégorie : 255 (M.A.S.)

Code discipline : 964 (Accueil et accompagnement spécialisé)

Code fonctionnement : 11 (Hébergement Complet Internat) - 21 (Accueil de Jour) – 40 (Accueil temporaire avec hébergement)

Code clientèle : 500 (Polyhandicap)

N° FINESS du gestionnaire : 93 081 341 5

Code statut : 60 (Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique)

ARTICLE 5 :

Conformément aux dispositions de l'article D. 313-12-1 du code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est valable sous réserve de la transmission, avant la date d'entrée en service de la nouvelle capacité autorisée, à la ou les autorités compétentes, d'une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L. 312-1 du même code.

ARTICLE 6 :

Elle est caduque en l'absence d'ouverture au public de l'établissement ou du service dans un délai de quatre ans suivant la notification de la décision d'autorisation conformément aux articles L. 313-1 et D. 313-7-2 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 7 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service doit être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

ARTICLE 8 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 9 :

Le Délégué Départemental de Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-Saint-Denis.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-27-037

Arrêté n°2018-282 portant requalification de 30 places à
l'ESAT Toulouse Lautrec à Aulnay-sous-Bois (93600) géré
par l'AGESTL

ARRETE N° 2018 - 282
portant requalification de 30 places pour travailleurs présentant des déficiences intellectuelles en 30 places pour travailleurs présentant un handicap psychique de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) Toulouse Lautrec sis 10 rue Nicolas Robert 93600 Aulnay-sous-Bois géré par l'Association pour la gestion des établissements spécialisés Toulouse Lautrec (AGESTL)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 314-3 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** l'arrêté n° 2018-61 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-62 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du projet régional de santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2017-461 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 20 décembre 2017 établissant le PRIAC 2017-2021 pour la région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 80-454 en date du 18 juillet 1980 du Préfet de Région Île-de-France portant autorisation de création d'un centre d'aide par le travail à Aulnay-sous-Bois ;
- VU** l'arrêté n°2013-241 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 20 novembre 2013 portant autorisation d'extension de la capacité de l'ESAT de 102 à 117 places destinées à des travailleurs déficients intellectuels ;

VU la demande de l'association visant à la requalification de 30 places dans le cadre de la négociation du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) 2019-2022 ;

CONSIDERANT que cette demande répond à l'évolution du public accueilli;

CONSIDERANT que le projet répond à un besoin identifié sur le département ;

CONSIDERANT qu'il est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le PRIAC Ile-de-France 2017-2021 et avec le montant de l'une des dotations mentionnées à l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDERANT que compte tenu du budget alloué à cette structure, cette opération peut s'effectuer à coût constant et n'entraîne donc aucun surcoût ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'autorisation visant à la requalification de 30 places pour travailleurs présentant des déficiences intellectuelles en 30 places pour travailleurs présentant un handicap psychique de l'ESAT Toulouse Lautrec sis 10 rue Nicolas Robert 93600 Aulnay-sous-Bois, est accordée à l'Association pour la gestion des établissements spécialisés Toulouse Lautrec (AGESTL) dont le siège social est situé Rue Michel Ange 93600 Aulnay-sous-Bois.

ARTICLE 2 :

Conformément aux termes du dernier alinéa du I de l'article D. 312-0-3 du code de l'action sociale et des familles, aucune spécialisation n'exclut la prise en charge de personnes présentant des troubles associés à ceux qui font l'objet de la présente autorisation.

ARTICLE 3 :

La capacité de l'ESAT est de 117 places.

ARTICLE 4 :

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement : 93 081 444 7

Code catégorie : 246 (E.S.A.T.)

Code discipline : 908 (Aide par le travail pour Adultes Handicapés)

Code fonctionnement : 13 (Semi-Internat)

Code clientèle : 205 (déficience du psychisme)

N° FINESS du gestionnaire : 93 081 341 5

Code statut : 60 Ass. Loi 1901 non RUP

ARTICLE 5 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement ou du service doit être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

ARTICLE 6 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 7 :

Le Délégué Départemental de Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, est chargé de l'exécution du présent arrêté, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-Saint-Denis.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-31-002

Liste des renouvellements tacites d'autorisations d'activité
de soins intervenus entre le 1er janvier 2018 et le 31
décembre 2018

*Liste des renouvellements tacites d'autorisations d'activité de soins intervenus en Ile-de-France
entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018*

Paris, le 31 décembre 2018

**Renouvellements tacites d'autorisations d'activités de soins intervenus entre le
1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018**

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Liste des renouvellements tacites intervenus, au cours de l'année 2018, pour l'activité de traitement du cancer

Département	Titulaire de l'autorisation (E.)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans 1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents -18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Radiothérapie externe pour les enfants et les adolescents -18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Ornithon thérapeutique radiolésions en sources non scellées pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100091	HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100091	HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100091	HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100091	HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APHP	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radiolésions en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radiodéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents -18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radiodiagnostics en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	75018 - PARIS 18	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents -18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents -18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	75020 - PARIS 20	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Curiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Radiothérapie externe pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300071	CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300071	CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300071	CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300071	CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	SAS CLINIQUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300071	CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	75005 - PARIS 05	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION SAINT JEAN DE DIEU	Fondation	750300121	FOND ST JEAN DE DIEU CLINIQUE OUDINOT	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION SAINT JEAN DE DIEU	Fondation	750300121	FOND ST JEAN DE DIEU CLINIQUE OUDINOT	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION SAINT JEAN DE DIEU	Fondation	750300121	FOND ST JEAN DE DIEU CLINIQUE OUDINOT	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION SAINT JEAN DE DIEU	Fondation	750300121	FOND ST JEAN DE DIEU CLINIQUE OUDINOT	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION SAINT JEAN DE DIEU	Fondation	750300121	FOND ST JEAN DE DIEU CLINIQUE OUDINOT	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L ALMA	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	07/03/2019	06/03/2019
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L ALMA	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	07/03/2019	06/03/2019
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L ALMA	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L ALMA	75007 - PARIS 07	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300154	CLINIQUE TURIN	75008 - PARIS 08	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300154	CLINIQUE TURIN	75008 - PARIS 08	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300154	CLINIQUE TURIN	75008 - PARIS 08	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300154	CLINIQUE TURIN	75008 - PARIS 08	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE DU MONT-LOUIS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750301145	CLINIQUE DU MONT LOUIS	75011 - PARIS 11	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	CHNO DES QUINZE-VINGTS PARIS	Etablissement Public National d'Hospitalisation	750000481	CHNO DES QUINZE VINGTS PARIS	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	GH DIACONESSES CROIX ST-SIMON-SITE AVRON	75012 - PARIS 12	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	75013 - PARIS 13	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	CENTRE HOSPITALIER SAINT ANNE	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	750000499	CHS SAINT ANNE	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SA CLINIQUE ARAGO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300493	CLINIQUE ARAGO	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SA CLINIQUE ARAGO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300493	CLINIQUE ARAGO	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SARL SARRLETTE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300550	CLINIQUE SAINTE GENEVIEVE	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	75014 - PARIS 14	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE BLOMET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300592	CLINIQUE BLOMET	75015 - PARIS 15	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUELETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUELETTE	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUELETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUELETTE	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUELETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUELETTE	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SA CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	Société Anonyme	750300881	CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SA CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	Société Anonyme	750300881	CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	SA CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	Société Anonyme	750300881	CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	75016 - PARIS 16	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	SAS CLINIQUE INTER. DU PARC MONCEAU	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300915	CLINIQUE INTERNATIONALE PARC MONCEAU	75017 - PARIS 17	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

75	SAS CLINIQUE INTER. DU PARC MONCEAU	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300915	CLINIQUE INTERNATIONALE PARC MONCEAU	75017 - PARIS 17	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	Fondation	750000549	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	Fondation	750000549	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
75	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	Fondation	750000549	FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD	75019 - PARIS 19	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

LISTES DES renouvellements tacites intervenus au cours de l'année 2018, pour l'activité de traitement du	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : seih	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000149	CH DE FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000164	CH SUD SEINE ET MARNE SITE MONTEREAU	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	770000164	CH SUD SEINE ET MARNE SITE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	FONDATION COGNACQ-JAY	Fondation	770020477	HOP FORCILLES FONDATION COGNACQ JAY	FEROLLES-ATILLY	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	FONDATION COGNACQ-JAY	Fondation	770020477	HOP FORCILLES FONDATION COGNACQ JAY	FEROLLES-ATILLY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	FONDATION COGNACQ-JAY	Fondation	770020477	HOP FORCILLES FONDATION COGNACQ JAY	FEROLLES-ATILLY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000131	CH DE COULOMMIERS	COULOMMIERS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : seih	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : seih	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	770019032	CH DE MARNE LA VALLEE SITE JOSSIGNY	JOSSIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	GRUPEMENT MELUNAIS DE RADIOTHERAPIE	Groupement de Coopération Sanitaire Privé	770003788	GCS MELUNAIS SIEGE CTRE RADIOTHERAPIE	MELUN	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	GRPE HOSPITALIER DU SUD ILE DE FRANCE	Etablissement Public Communal	770000156	CH MELUN MARC JACQUET	MELUN	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	GRPE HOSPITALIER DU SUD ILE DE FRANCE	Etablissement Public Communal	770000156	CH MELUN MARC JACQUET	MELUN	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	770300010	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	BROU-SUR-CHANTERINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : seih	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	770300010	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	BROU-SUR-CHANTERINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	770300010	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	BROU-SUR-CHANTERINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	770300010	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	BROU-SUR-CHANTERINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	770300010	HOPITAL PRIVE DE MARNE CHANTERINE	BROU-SUR-CHANTERINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	S.A CLINIQUE DE TOURNAN	Société Anonyme	770790707	CLINIQUE DE TOURNAN	TOURNAN-EN-BRIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	S.A CLINIQUE DE TOURNAN	Société Anonyme	770790707	CLINIQUE DE TOURNAN	TOURNAN-EN-BRIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	Société Anonyme	770300275	POLYCLINIQUE DE LA FORET	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	Société Anonyme	770300275	POLYCLINIQUE DE LA FORET	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	Société Anonyme	770300275	POLYCLINIQUE DE LA FORET	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	Société Anonyme	770300275	POLYCLINIQUE DE LA FORET	FONTAINEBLEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE SAINT FARON	Société Anonyme	770813400	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE ST FARON	MAREUIL-LES-MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : seih	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE SAINT FARON	Société Anonyme	770813400	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE ST FARON	MAREUIL-LES-MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SA CLINIQUE SAINT FARON	Société Anonyme	770813400	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE ST FARON	MAREUIL-LES-MEAUX	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026

77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN		Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN		Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN		Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN		Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN		Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300283	CLINIQUE DE L'ERMITAGE	DAMMARE-LES-LYS		Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300283	CLINIQUE DE L'ERMITAGE	DAMMARE-LES-LYS		Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/09/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN- L'ERMITAGE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300283	CLINIQUE DE L'ERMITAGE	DAMMARE-LES-LYS		Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/09/2026

LISTE DES renouvellements tacites intervenus au cours de l'année 2018, pour l'activité de traitement du	Titulaire de l'autorisation (E-J)	Statut Juridique EJ	Finiss ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000329	CH DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000329	CH DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000329	CH DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000329	CH DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CENTRE RADIOLOGIE - TRAITEMENT TUMEURS	Soc. Exercoice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	780022646	CTRE RADIOLOGIE ET TRAITEMENT TUMEURS	VERSAILLES	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CH INTERCOMM MEULAN- LES MUREAUX	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000295	CHI DE MEULAN LES MUREAUX	MEULAN	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CH INTERCOMM MEULAN- LES MUREAUX	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000295	CHI DE MEULAN LES MUREAUX	MEULAN	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers :	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000337	CHI POISSY ST GERMAIN SITE ST GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000337	CHI POISSY ST GERMAIN SITE ST GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000337	CHI POISSY ST GERMAIN SITE ST GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000337	CHI POISSY ST GERMAIN SITE ST GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN- LAYE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CENTRE HOSP PRIVÉ DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DE L EUROPE	PORT-MARLY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CENTRE HOSP PRIVÉ DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DE L EUROPE	PORT-MARLY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

78	SA CENTRE HOSP PRIVE DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DE L EUROPE	PORT-MARLY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CENTRE HOSP PRIVE DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DE L EUROPE	PORT-MARLY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CLINIQUE SAINT LOUIS	Société Anonyme	780300208	CLINIQUE SAINT LOUIS	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CLINIQUE SAINT LOUIS	Société Anonyme	780300208	CLINIQUE SAINT LOUIS	POISSY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SA CLINIQUE SAINT LOUIS	Société Anonyme	780300208	CLINIQUE SAINT LOUIS	POISSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SA POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	Société Anonyme	780300125	POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SA POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	Société Anonyme	780300125	POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SA POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	Société Anonyme	780300125	POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	MANTES-LA-JOLIE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCAINES	VERSAILLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCAINES	VERSAILLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCAINES	VERSAILLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCAINES	VERSAILLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300364	HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES LA MAYE	VERSAILLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seul	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
78	SAS HOPITAL PRIVÉ OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVÉ DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	06/03/2020	06/03/2020

LISTE DES renouvellements tacites intervenus au cours de l'année 2018	Titulaire de l'autorisation (EU)	Statut Juridique EU	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
91	ASS CENTRE HOSPITALIER DE BIGNY	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	910150028	CENTRE HOSPITALIER DE BIGNY	BRIS-SOUS-FORGES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE DE RADIOTHERAPIE LA THEUILLERIE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	910000199	CENTRE D ONCOLOGIE LA THEUILLERIE	RIS-ORANGIS	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000306	CH D ORSAY	ORSAY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAURES	CORBEIL-ESSONNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	CH SUD ESSONNE-DOURDAN ETAMPES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910001973	CH DOURDAN ETAMPES SITE ETAMPES	ETAMPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	CH SUD ESSONNE-DOURDAN ETAMPES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910001973	CH DOURDAN ETAMPES SITE ETAMPES	ETAMPES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

91	FONDATION CURIE	Fondation	910813732	CLCC DE PROTONTHERAPIE ORSAY	ORSAY	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	FONDATION CURIE	Fondation	910813732	CLCC DE PROTONTHERAPIE ORSAY	ORSAY	Traitement du cancer	Radiothérapie externe pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE CARON	Société Anonyme	910300300	HOPITAL PRIVE DU VAL D YERRES	YERRES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE CARON	Société Anonyme	910300300	HOPITAL PRIVE DU VAL D YERRES	YERRES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE DE L YVETTE	Société Anonyme	910300177	CLINIQUE DE L YVETTE	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE DE L YVETTE	Société Anonyme	910300177	CLINIQUE DE L YVETTE	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE DE L YVETTE	Société Anonyme	910300177	CLINIQUE DE L YVETTE	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SA CLINIQUE DE L YVETTE	Société Anonyme	910300177	CLINIQUE DE L YVETTE	LONGJUMEAU	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOP.PRIVE DU VAL D'YERRES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300300	HOPITAL PRIVE DU VAL D YERRES	YERRES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOP.PRIVE DU VAL D'YERRES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300300	HOPITAL PRIVE DU VAL D YERRES	YERRES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOP.PRIVE DU VAL D'YERRES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300300	HOPITAL PRIVE DU VAL D YERRES	YERRES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CLINIQUE DE L'ESSONNE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910805357	CLINIQUE DE L'ESSONNE	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CLINIQUE DE L'ESSONNE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910805357	CLINIQUE DE L'ESSONNE	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

91	SAS CLINIQUE PASTEUR	Autre Société	910300326	CLINIQUE PASTEUR	RIS-ORANGIS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

LISTES renouvellements tacites intervenus au cours de l'année 2018	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000981	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100013	HU OUEST SITE AMBROISE PARE APHP	BOULOGNE- BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100013	HU OUEST SITE AMBROISE PARE APHP	BOULOGNE- BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100013	HU OUEST SITE AMBROISE PARE APHP	BOULOGNE- BILLANCOURT	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100013	HU OUEST SITE AMBROISE PARE APHP	BOULOGNE- BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil (cancers cutanés)	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo- faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100047	HU PARIS NORD SITE LOUIS MOURIER APHP	COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100047	HU PARIS NORD SITE LOUIS MOURIER APHP	COLOMBES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100047	HU PARIS NORD SITE LOUIS MOURIER APHP	COLOMBES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750712184	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'hospitalisation	920100047	HU PARIS NORD SITE LOUIS MOURIER APHP	COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo- faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo- faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

920150059	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920150091	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS-ROBINSON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150091	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS-ROBINSON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920150091	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS-ROBINSON	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920001062	CTRE CLINIQUE DE LA PTE ST CLOUD	Société Anonyme	920301033	CLINIQUE DE LA PORTE DE ST CLOUD	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001062	CTRE CLINIQUE DE LA PTE ST CLOUD	Société Anonyme	920301033	CLINIQUE DE LA PORTE DE ST CLOUD	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920024197	CTRE DE TELECOBAL THERAPIE HARTMANN	Société Anonyme	920028917	CENTRE DE TELECOBAL THERAPIE HARTMANN	LEVALLOIS-PERRET	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
750813321	FONDATION CURIE	Fondation	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920029642	GIE CHARLEBOURG LA DEFENSE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	920024718	CTRE DE CANCEROLOGIE DE CHARLEBOURG	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920029642	GIE CHARLEBOURG LA DEFENSE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	920024718	CTRE DE CANCEROLOGIE DE CHARLEBOURG	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920029642	GIE CHARLEBOURG LA DEFENSE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	920024718	CTRE DE CANCEROLOGIE DE CHARLEBOURG	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920001526	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920150034	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANIQUE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920000643	INSTITUT HOSPITALIER SITE KLEBER	LEVALLOIS-PERRET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150034	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANIQUE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920000643	INSTITUT HOSPITALIER SITE KLEBER	LEVALLOIS-PERRET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920150034	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANIQUE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920000643	INSTITUT HOSPITALIER SITE KLEBER	LEVALLOIS-PERRET	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000940	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

920000940	SAS POLE DE SANTE DU PLATEAU	Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300753	CLINIQUE CHIRURGICALE AMBROISE PARE	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300753	CLINIQUE CHIRURGICALE AMBROISE PARE	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920810736	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300761	CLINIQUE HARTMANN	NEUILLY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000759	SAS CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300183	CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920006848	SAS CLINIQUE CHIRURGICALE VAL D'OR	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300936	CLINIQUE CHIRURGICALE DU VAL D'OR	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920006848	SAS CLINIQUE CHIRURGICALE VAL D'OR	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300936	CLINIQUE CHIRURGICALE DU VAL D'OR	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920006848	SAS CLINIQUE CHIRURGICALE VAL D'OR	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300936	CLINIQUE CHIRURGICALE DU VAL D'OR	SAINT-CLOUD	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil (cancers cutanés)	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000890	SAS CLINIQUE LAMBERT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000890	SAS CLINIQUE LAMBERT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000890	SAS CLINIQUE LAMBERT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000890	SAS CLINIQUE LAMBERT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000890	SAS CLINIQUE LAMBERT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
920000767	SAS CLINIQUE MARCEL SEMBAT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300191	CLINIQUE MARCEL SEMBAT CCBB	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000767	SAS CLINIQUE MARCEL SEMBAT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300191	CLINIQUE MARCEL SEMBAT CCBB	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
920000767	SAS CLINIQUE MARCEL SEMBAT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300191	CLINIQUE MARCEL SEMBAT CCBB	BOULOGNE-BILLANCOURT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

LISTES	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement l'autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
renouvellements tacites intervenus au cours de l'année 2018										
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100045	HU PARIS SITE JEAN VERDIER APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100045	HU PARIS SITE JEAN VERDIER APHP	BONDY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100045	HU PARIS SITE JEAN VERDIER APHP	BONDY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHIROBERT BALLANGER	AULNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

93	CTRE HOSP. ANDRE GREGOIRE	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000302	CHIANDRE GREGOIRE	MONTREUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	CTRE HOSP. ANDRE GREGOIRE	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000302	CHIANDRE GREGOIRE	MONTREUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000286	GHILE RAINCY-MONTERMEIL	MONTFERMEIL	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	INSTITUT RADIOTHERAPIE HAUTES ENERGIES	Société Anonyme	930015468	INSTITUT DE RADIOTHERAPIE	BOBIGNY	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	930300553	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A HOPITAL PRIVE DE L'EST PARISIEN	Société Anonyme	930300066	HOPITAL PRIVE DE L EST PARISIEN	AULLNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A HOPITAL PRIVE DE L'EST PARISIEN	Société Anonyme	930300066	HOPITAL PRIVE DE L EST PARISIEN	AULLNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	S.A HOPITAL PRIVE DE L'EST PARISIEN	Société Anonyme	930300066	HOPITAL PRIVE DE L EST PARISIEN	AULLNAY-SOUS-BOIS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SA CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

93	SA CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SA CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS VAUBAN SANTE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300298	POLYCLINIQUE VAUBAN SANTE	LIVRY-GARGAN	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers - urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
93	SAS VAUBAN SANTE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300298	POLYCLINIQUE VAUBAN SANTE	LIVRY-GARGAN	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

Liste des renouvellements tacites intervenus, au cours de l'année 2018, pour l'activité de traitement du cancer	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY-SUR-MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY-SUR-MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY-SUR-MARNE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY-SUR-MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100068	HU PARIS SUD SITE PAUL BROUSSE APHP	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100068	HU PARIS SUD SITE PAUL BROUSSE APHP	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100068	HU PARIS SUD SITE PAUL BROUSSE APHP	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	C.H.I DE VILLENEUVE-ST- GEORGES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000599	CHI LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	C.H.I DE VILLENEUVE-ST- GEORGES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000599	CHI LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	C.H.I DE VILLENEUVE-ST- GEORGES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000599	CHI LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	CLINIQUE VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Société Anonyme	940300494	CLINIQUE VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CLINIQUE VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Société Anonyme	940300494	CLINIQUE VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	CLINIQUE VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Société Anonyme	940300494	CLINIQUE VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE-SAINT- GEORGES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

94	CLINIQUE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Société Anonyme	940300494	CLINIQUE VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	HÔPITAL PRIVÉ DE THIAIS	Société Anonyme	940300445	HOPITAL PRIVÉ DE THIAIS	THIAIS	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000656	HOPITAL GUSTAVE ROUSSY	CHEVILLY-LARUE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000656	HOPITAL GUSTAVE ROUSSY	CHEVILLY-LARUE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Radiothérapie externe pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Curiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chimiothérapie pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les enfants et les adolescents - 18 ans	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

94	SA CLINIQUE MED.CHIR. G.METIVET	Société Anonyme	940300379	CLINIQUE GASTON METIVET	SAINT-MAUR-DES- FOSSÉS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SA CLINIQUE MED.CHIR. G.METIVET	Société Anonyme	940300379	CLINIQUE GASTON METIVET	SAINT-MAUR-DES- FOSSÉS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SA CLINIQUE MED.CHIR. G.METIVET	Société Anonyme	940300379	CLINIQUE GASTON METIVET	SAINT-MAUR-DES- FOSSÉS	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SARL CLINIQUE DES NORIEIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300551	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE NORIEIS	VITRY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SARL CLINIQUE DES NORIEIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300569	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE PASTEUR	VITRY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SARL CLINIQUE DES NORIEIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300569	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE PASTEUR	VITRY-SUR-SEINE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS CLINIQUE DE BERCY	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813033	CLINIQUE DE BERCY	CHARENTON-LE- PONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS CLINIQUE DE BERCY	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813033	CLINIQUE DE BERCY	CHARENTON-LE- PONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS CLINIQUE DE BERCY	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813033	CLINIQUE DE BERCY	CHARENTON-LE- PONT	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
94	SAS HÔPITAL PRIVE ARMAND BRILLARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300270	HOPITAL PRIVE ARMAND BRILLARD	NOGENT-SUR-MARNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
94	SCP DRS MANOUX-ROZEC	Société Civile Professionnelle (S.C.P.)	940300445	HOPITAL PRIVE DE THIAIS	THIAIS	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

renouvellements tacites	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET Implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1)
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	75010 - PARIS 10	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Utilisation thérapeutique de radionucléides en sources non scellées	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : thorax	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000307	CH VICTOR DUPOUY	ARGENTEUIL	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	CTRE RADIOTHERAPIE-ONCOLOGIE PONTOISE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	950031237	CTRE RADIOTHERAPIE ONCOLOGIE PONTOISE	OSNY	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	CTRE RADIOTHERAPIE-ONCOLOGIE PONTOISE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	950031237	CTRE RADIOTHERAPIE ONCOLOGIE PONTOISE	OSNY	Traitement du cancer	Curethérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	GHEM EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	950000323	GHEM SIMONE VEIL SITE EAUBONNE	EAUBONNE	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	S.A. CLINIQUE CONTI	Société Anonyme	950300202	CLINIQUE CONTI	ISLE-ADAM	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	S.A. CLINIQUE CONTI	Société Anonyme	950300202	CLINIQUE CONTI	ISLE-ADAM	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	S.A. CLINIQUE CONTI	Société Anonyme	950300202	CLINIQUE CONTI	ISLE-ADAM	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA CLINIQUE STE MARIE	Société Anonyme	950300244	CHP STE MARIE	OSNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA CLINIQUE STE MARIE	Société Anonyme	950300244	CHP STE MARIE	OSNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026

95	SA CLINIQUE STE MARIE	Société Anonyme	950300244	CHP SAINTE MARIE	OSNY	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA CLINIQUE STE MARIE	Société Anonyme	950300244	CHP SAINTE MARIE	OSNY	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA CLINIQUE STE MARIE	Société Anonyme	950300244	CHP SAINTE MARIE	OSNY	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : gynécologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Curiothérapie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SARL THERAP'X PARIS NORD	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	950806166	CTRE THERAP X PARIS NORD	SARCELLES	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : sein	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : digestif	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers : urologie	Pas de forme	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Chimiothérapie	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Autres traitements médicaux spécifiques du cancer	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement du cancer	Chirurgie des cancers hors soumis à seuil	Forme non précisée	22/08/2019	21/08/2026

LISTE DES RENOUELEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	PARIS 10	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	09/01/2019	08/01/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	PARIS 10	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	02/04/2019	01/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	PARIS 10	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	28/05/2019	27/05/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	PARIS 10	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/12/2019	18/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	PARIS 10	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/04/2019	15/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	PARIS 10	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	30/04/2019	29/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	PARIS 10	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	30/04/2019	29/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARIBOISIERE APHP	PARIS 10	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	28/05/2019	27/05/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/02/2019	18/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	AMP DPN	DPN : Examens de biologie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100109	HU EST PARIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	04/11/2019	03/11/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100091	HU EST PARIEN SITE ST ANTOINE APHP	PARIS 12	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	19/10/2019	18/10/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	AMP DPN	DPN : Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	26/03/2019	25/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100125	HU PITIE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	26/03/2019	25/03/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	Psychiatrie	Infanto-juvénile	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	19/10/2019	18/10/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	Médecine d'urgence	SMURP Structure mobile d'urg et de réa pédiatrique	Non saisonnier	18/02/2019	17/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	Médecine d'urgence	SAMU Service d'aide médicale urgente	Pas de forme	18/02/2019	17/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	18/02/2019	17/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	18/02/2019	17/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	AMP DPN	DPN-Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100208	HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	PARIS 15	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/04/2019	15/04/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP <i>(rectification d'une erreur administrative sur le FAA 2017 - en lieu et place du Site de l'Hôpital VAUGIRARD)</i>	PARIS 15	Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de génétique moléculaire	Pas de forme	23/12/2018	22/12/2025
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	PARIS 15	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	18/03/2019	17/03/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	PARIS 15	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	09/04/2019	08/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	PARIS 15	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale à domicile	Pas de forme	09/04/2019	08/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/02/2019	18/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP Bio - activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	AMP DPN	DPN : Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100232	HU PARIS NORD SITE BICHAT APHP	PARIS 18	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	04/09/2019	03/09/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/04/2019	15/04/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	Médecine d'urgence	SMURP Structure mobile d'urg et de réa pédiatrique	Non saisonnier	26/05/2019	25/05/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750803454	HU ROBERT DEBRE APHP	PARIS 19	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	26/05/2019	25/05/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	11/02/2019	10/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : recueil, préparation, conservation et mise à disposition ou sperme en vue d'un don	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition de ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Bio : conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP Clinique : mise en oeuvre de l'accueil des embryons	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750100273	HU EST PARISIEN SITE TENON APHP	PARIS 20	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	04/12/2019	03/12/2026
75	SA CLINIQUE DU LOUVRE	Société Anonyme	750300014	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DU LOUVRE	PARIS 01	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	SA CLINIQUE DU LOUVRE	Société Anonyme	750300014	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DU LOUVRE	PARIS 01	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	PARIS 05	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	05/01/2019	04/01/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	750300097	CLCC INSTITUT CURIE	PARIS 05	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	FONDATION INSTITUT ARTHUR VERNES	Fondation	750300097	INSTITUT ARTHUR VERNES	PARIS 06	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	FONDATION INSTITUT ARTHUR VERNES	Fondation	750300097	INSTITUT ARTHUR VERNES	PARIS 06	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L'ALMA	PARIS 07	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300139	CLINIQUE DE L'ALMA	PARIS 07	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	13/11/2019	12/11/2026
75	SAS CLINIQUE DE L'ALMA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750829063	CENTRE D AUTODIALYSE CLINIQUE ALMA	PARIS 07	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	13/11/2019	12/11/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société Anonyme	750300154	CLINIQUE TURIN	PARIS 08	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/02/2019	18/02/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société Anonyme	750300154	CLINIQUE TURIN	PARIS 08	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	19/02/2019	18/02/2026
75	SAS CLINIQUE TURIN	Société Anonyme	750300154	CLINIQUE TURIN	PARIS 08	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	06/10/2019	05/10/2026
75	SELAS PROBIO	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	750055154	LBM PROBIO SITE MAGENTA	PARIS 10	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	DIAPERUM PARIS	Autre Société	750047318	CENTRE DIAVERUM PARIS SAINT MAUR	PARIS 11	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'aub dialyse assistée	Non saisonnier	12/09/2019	11/09/2026
75	DIAPERUM PARIS	Autre Société	750047318	CENTRE DIAVERUM PARIS SAINT MAUR	PARIS 11	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	17/11/2019	16/11/2026
75	SELARL CASSUTO	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	750057481	LBM DROUOT SITE LASSON (BLUETS)	PARIS 12	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
75	SELARL CASSUTO	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	750057481	LBM DROUOT SITE LASSON (BLUETS)	PARIS 12	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
75	SELARL CASSUTO	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	750057481	LBM DROUOT SITE LASSON (BLUETS)	PARIS 12	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
75	ASSOCIATION AMBROISE CROZAT	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150013	HOPITAL PIERRE ROUQUES LES BLUETS	PARIS 12	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
75	ASSOCIATION AMBROISE CROZAT	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150013	HOPITAL PIERRE ROUQUES LES BLUETS	PARIS 12	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
75	SA CLINIQUE JEANNE D'ARF	Société Anonyme	750300410	CLINIQUE JEANNE D'ARC	PARIS 13	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	SA CLINIQUE JEANNE D'ARC	Société Anonyme	750300410	CLINIQUE JEANNE D ARC	PARIS 13	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	PARIS 13	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	10/03/2019	09/03/2026
75	SAS HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300360	HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS	PARIS 13	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	10/03/2019	09/03/2026
75	SARL SARRETTE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750300550	CLINIQUE SAINTE GENEVIEVE	PARIS 14	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	PARIS 14	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH	Fondation	750000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	PARIS 14	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	18/03/2019	17/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	SELAS CERBALLIANCE PARIS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750052482	LBM SEL CERBALLIANCE PA SITE ST JACQUE	PARIS 14	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	BIOVINIS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750054264	LABM ANNEXE TECHNIQUE BOULARD	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	BIOVINIS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750054264	LABM ANNEXE TECHNIQUE BOULARD	PARIS 14	AMP DPN	DPN : Examens de bichimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SARL SARRETTE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750300550	CLINIQUE SAINT GENEVIEVE	PARIS 14	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
75	CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	750000499	CHS SAINTE ANNE	PARIS 14	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	22/10/2019	21/10/2026
75	SA SEMCS	Société Anonyme	750301137	CLINIQUE CHIRURG ALLERAY LABROUSTE	PARIS 15	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	SA SEMCS	Société Anonyme	750301137	CLINIQUE CHIRURG ALLERAY LABROUSTE	PARIS 15	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	PARIS 16	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	PARIS 16	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	17/11/2019	16/11/2026
75	SAS CENTRE MEDICO CHIRURGICAL BIZET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300766	CLINIQUE BIZET	PARIS 16	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections cardio-vasculaires	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	17/11/2019	16/11/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUETTE	PARIS 16	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	NOUVELLE SA DE LA MUETTE	Société Anonyme	750300840	CLINIQUE DE LA MUETTE	PARIS 16	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	01/11/2019	31/10/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	SELAS EYLAU UNILABS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750300840	CLINIQUE DE LA MUIETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SELAS EYLAU UNILABS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750300840	CLINIQUE DE LA MUIETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SELAS EYLAU UNILABS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750300840	CLINIQUE DE LA MUIETTE	PARIS 16	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SELAS EYLAU UNILABS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750046862	LBM EYLAU UNILABS SITE ST DIDIER PMA	PARIS 16	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SELAS EYLAU UNILABS	Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	750046862	LBM EYLAU UNILABS SITE ST DIDIER PMA	PARIS 16	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
75	SA CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	Société Anonyme	750300881	CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	PARIS 16	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
75	SA CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	Société Anonyme	750300881	CLINIQUE CHIRURGICALE DU TROCADERO	PARIS 16	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
75	SAS CLINIQUE JOUVENET	Société par Actions Simplifiée (SAS)	750300774	CLINIQUE JOUVENET	PARIS 16	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/04/2019	01/04/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	SARL HP D'ADDICTOLOGIE DES EPINETTES	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750049561	CLINIQUE DES EPINETTES	PARIS 17	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	19/02/2019	18/02/2026
75	SARL HP D'ADDICTOLOGIE DES EPINETTES	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750049561	CLINIQUE DES EPINETTES	PARIS 17	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	19/02/2019	18/02/2026
75	SARL HP D'ADDICTOLOGIE DES EPINETTES	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750049561	CLINIQUE DES EPINETTES	PARIS 17	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections liées aux conduites addictives	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	19/02/2019	18/02/2026
75	SARL HP D'ADDICTOLOGIE DES EPINETTES	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	750049561	CLINIQUE DES EPINETTES	PARIS 17	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections liées aux conduites addictives	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	19/02/2019	18/02/2026
75	GRPE HOSP DIACONESSES-CROIX ST-SIMON	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	750150237	HOPITAL DE LA CROIX SAINT SIMON	PARIS 20	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	05/03/2019	04/03/2026

LISTE DES RENOUVELLEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
77	GRUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-France	13 - Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770020790	HDJ INFANTO JUVENILE LA ROCLETTE	ROCHETTE	Psychiatrie	Infanto-juvénile	Hospitalisation à temps partiel de jour	06/01/2019	05/01/2026
77	GRUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-France	13 - Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000156	CH MELUN MARC JACQUET	MELUN	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	16/01/2019	15/01/2026
77	GRUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-France	13 - Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000156	CH MELUN MARC JACQUET	MELUN	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale à domicile	Pas de forme	16/01/2019	15/01/2026
77	GRUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-France	13 - Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000156	CH MELUN MARC JACQUET	MELUN	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	16/01/2019	15/01/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	73 - Société Anonyme	770300135	CLINIQUE MEDICO CHIRURG LES FONTAINES	MELUN	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	73 - Société Anonyme	770300135	CLINIQUE MEDICO CHIRURG LES FONTAINES	MELUN	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN-L'ERMITAGE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
77	SAS CLINIQUE SAINT JEAN-L'ERMITAGE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	770300143	POLYCLINIQUE SAINT JEAN	MELUN	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
77	SA CLINIQUE SAINT FARON	73 - Société Anonyme	770813400	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE ST FARON	MAREUIL-LES-MEAUX	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
77	SA CLINIQUE SAINT FARON	73 - Société Anonyme	770813400	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE ST FARON	MAREUIL-LES-MEAUX	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
77	SA CLINIQUE LES FONTAINES	73 - Société Anonyme	770300135	CLINIQUE MEDICO CHIRURG LES FONTAINES	MELUN	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	10/02/2019	09/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
77	CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000172	CH DE PROVINS LEON BINET	PROVINS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	24/03/2019	23/03/2026
77	CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000172	CH DE PROVINS LEON BINET	PROVINS	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	22/09/2019	21/09/2026
77	CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770015410	CATTP CH LEON BINET DE PROVINS	PROVINS	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation à temps partiel de jour	02/12/2019	01/12/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000164	CH SUD SEINE ET MARNE SITE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	09/09/2019	08/09/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000164	CH SUD SEINE ET MARNE SITE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	09/09/2019	08/09/2026
77	CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	770000164	CH SUD SEINE ET MARNE SITE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	23/10/2019	22/10/2026
77	SA DIAVERUM MONTEREAU	Société Anonyme	770809028	CENTRE DIALYSE DIAVERUM AVON	AVON	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse à domicile	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
77	S.A CLINIQUE SAINT BRICE	Société Anonyme	770300192	CLINIQUE SAINT BRICE	SAINT-BRICE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	02/10/2019	01/10/2026
77	S.A CLINIQUE SAINT BRICE	Société Anonyme	770300192	CLINIQUE SAINT BRICE	SAINT-BRICE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/10/2019	01/10/2026
77	S.A CLINIQUE DE TOURNAN	Société Anonyme	770790707	CLINIQUE DE TOURNAN	TOURNAN-EN-BRIE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	06/10/2019	05/10/2026
77	S.A CLINIQUE DE TOURNAN	Société Anonyme	770790707	CLINIQUE DE TOURNAN	TOURNAN-EN-BRIE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	06/10/2019	05/10/2026
77	GRAND HOPITAL DE L'EST FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	770000446	CH DE MEAUX SITE SAINT FARON	MEAUX	Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins	Analyses de génétique moléculaire	Pas de forme	23/10/2019	22/10/2026
77	SAS CLINIQUE PSY DU PAYS DE SEINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	770006138	CLINIQUE PSYCHIATRIQUE PAYS DE SEINE	BOIS-LE-ROI	Psychiatrie	Généraliste	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	02/12/2019	01/12/2026

LISTE DES RENOUELEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	Société Mutualiste	780016507	UNITE D AUTODIALYSE DE LA MGEN MEULAN	78250 - MEULAN	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	07/01/2019	06/01/2026
78	MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	Société Mutualiste	780150017	CTR DE SOINS ET READAPTATION CESSRIN	MAISONS-LAFFITTE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale à domicile	Pas de forme	24/01/2019	23/01/2026
78	MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	Société Mutualiste	780150017	CTR DE SOINS ET READAPTATION CESSRIN	MAISONS-LAFFITTE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse à domicile	Pas de forme	24/01/2019	23/01/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	780000329	CH DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/01/2019	18/01/2026
78	SA POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	Société Anonyme	780300125	POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	MANTES-LA-JOLIE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
78	SA POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	Société Anonyme	780300125	POLYCLINIQUE REGION MANTAISE	MANTES-LA-JOLIE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCANNES	VERSAILLES	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300323	HOPITAL PRIVE FRANCISCANNES	VERSAILLES	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	17/06/2019	16/06/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300364	HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES LA MAYE	VERSAILLES	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300364	HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES LA MAYE	VERSAILLES	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
78	SAS CLINEA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780310025	CLINIQUE VILLA DES PAGES	VESINET	Psychiatrie	Généraliste	Hospitalisation à temps partiel de jour	27/01/2019	26/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY I	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	AMP DPN	AMP clinique - prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/02/2019	31/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	AMP DPN	AMP clinique - transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/02/2019	31/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finiss ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	22/04/2019	21/04/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	17/02/2019	16/02/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale a domicile	Pas de forme	11/11/2019	10/11/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	11/11/2019	10/11/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	SA CENTRE HOSP PRIVE DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DEL EUROPE	PORT-MARLY	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	19/02/2019	18/02/2026
78	SA CENTRE HOSP PRIVE DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DE L EUROPE	PORT-MARLY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/02/2019	18/02/2026
78	SA CENTRE HOSP PRIVE DE L'EUROPE	Société Anonyme	780300414	CH PRIVE DEL EUROPE	PORT-MARLY	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	07/04/2019	06/04/2026
78	UGE CAM IDF	Régime Général de Sécurité Sociale	780420022	LE CERRSY	RAMBOUILLET	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections du système nerveux	Adulte (âge >= 18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	20/02/2019	19/02/2026
78	UGE CAM IDF	Régime Général de Sécurité Sociale	780420022	LE CERRSY	RAMBOUILLET	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections du système nerveux	Adulte (âge >= 18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	20/02/2019	19/02/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens de génétique moléculaire	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens de bichimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens de bichimie foetale à visée diagnostique	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	DPN : Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	AMP DPN	AMP Bio : conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	Pas de forme	01/05/2019	30/04/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	05/05/2019	04/05/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000311	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	22/06/2019	21/06/2026
78	CHI POISSY ST-GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	780000337	CHI POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	78100 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	22/06/2019	21/06/2026
78	SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	780023834	LBM SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	CHESNAY	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	780023834	LBM SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	CHESNAY	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	780023834	LBM SELARL CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE	CHESNAY	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
78	SAS CTRE HOSPITALIER PRIVE MONTGARDE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300455	CH PRIVE DU MONTGARDE	AUBERGENVILLE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	18/05/2019	17/05/2026
78	SA CLINIQUE SAINT LOUIS	Société Anonyme	78030208	CLINIQUE SAINT LOUIS	POISSY	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	20/05/2019	19/05/2026
78	SA CLINIQUE SAINT LOUIS	Société Anonyme	78030208	CLINIQUE SAINT LOUIS	POISSY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/05/2019	19/05/2026
78	ASS DIALYSE A DOMICILE (ADDY)	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	780001558	UNITE D AUTODIALYSE ADDY	VIROFLAY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	25/08/2019	24/08/2026
78	ASS DIALYSE A DOMICILE (ADDY)	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	780001558	UNITE D AUTODIALYSE ADDY	VIROFLAY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple	Non saisonnier	25/08/2019	24/08/2026
78	CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINTE-GERMAIN-EN-LAYE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	03/10/2019	02/10/2026
78	CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINTE-GERMAIN-EN-LAYE	Chirurgie	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	03/10/2019	02/10/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	03/10/2019	02/10/2026
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	03/10/2019	02/10/2026
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie obstétrique	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	03/10/2019	02/10/2026
78	CMC PRIVÉ DE SAINT GERMAIN	Société Anonyme	780018727	CLINIQUE SAINT GERMAIN	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	03/10/2019	02/10/2026
78	SAS CLINIQUE MEDICALE DE GOUSSONVILLE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	780300083	CLINIQUE MEDICALE DE GOUSSONVILLE	GOUSSONVILLE	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections cardio-vasculaires	Adulte (âge >= 18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	01/12/2019	30/11/2026

LISTE DES RENOUVELLEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
91	SAS CLINIQUE DE L'ESSONNE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803357	CLINIQUE DE L'ESSONNE	EVRY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale à domicile	Pas de forme	03/03/2019	02/03/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	03/03/2019	02/03/2026
91	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	Société Anonyme	910300219	HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER	MASSY	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	05/06/2019	04/06/2026
91	CH SUD ESSONNE DOURDAN ETAMPES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	910001973	CH DOURDAN ETAMPES SITE ETAMPES	ETAMPES	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	24/03/2019	23/03/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	28/03/2019	27/03/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	08/09/2019	07/09/2026
91	SAS CMCO	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910300144	CMCO D EVRY	EVRY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	08/09/2019	07/09/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	10/04/2019	09/04/2026
91	SAS HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910803543	HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	QUINCY-SOUS-SENART	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Dialyse péritonéale à domicile	Pas de forme	01/10/2019	30/09/2026
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	16/04/2019	15/04/2026
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse à domicile	Pas de forme	16/04/2019	15/04/2026
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	16/04/2019	15/04/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections liées aux conduites addictives	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	03/11/2019	02/11/2026
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	03/11/2019	02/11/2026
91	UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	Société Mutualiste	910150010	CH FREDERIC HENRI MANHES	FLEURY-MEROGIS		Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	17/11/2019	16/11/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/04/2019	19/04/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	07/05/2019	06/05/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	07/05/2019	06/05/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000298	CH DES DEUX VALLEES SITE LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	07/05/2019	06/05/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910018423	CH DES DEUX VALLEES SITE JUVISY	JUVISY-SUR-ORGE	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	19/05/2019	18/05/2026
91	CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLEES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910018423	CH DES DEUX VALLEES SITE JUVISY	JUVISY-SUR-ORGE	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	19/05/2019	18/05/2026
91	HOPITAL PRIVE DE PARIS ESSONNES	Autre Société	910300011	HOP DE PARIS ESSONNE LES CHARMILLES	ARPAJON	Chirurgie	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	22/04/2019	21/04/2026
91	GRUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	910500040	GH LES CHEMINOTS CENTRE MOYEN SEJOUR	RIS-ORANGIS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	25/06/2019	24/06/2026
91	EPS BARTHELEMY DURAND	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	910018902	HDJ LONGJUMEAU	LONGJUMEAU	Psychiatrie	Générale	Centre de crise	08/09/2019	07/09/2026
91	CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000272	CH D ARPAJON	ARPAJON	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	26/09/2019	25/09/2026
91	CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000272	CH D ARPAJON	ARPAJON	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	26/09/2019	25/09/2026
91	CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	910000272	CH D ARPAJON	ARPAJON	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	26/09/2019	25/09/2026
91	SA CLINIQUE CARON	Société Anonyme	910300359	HOPITAL PRIVE D ATHIS MONS SITE CARON	ATHIS-MONS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/10/2019	01/10/2026
91	SA CLINIQUE CARON	Société Anonyme	910300359	HOPITAL PRIVE D ATHIS MONS SITE CARON	ATHIS-MONS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	02/10/2019	01/10/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
91	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910009349	CENTRE D HEMODIALYSE D ETAMPES	ETAMPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple	Non saisonnier	14/10/2019	13/10/2026
91	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910009349	CENTRE D HEMODIALYSE D ETAMPES	ETAMPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	14/10/2019	13/10/2026
91	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910009349	CENTRE D HEMODIALYSE D ETAMPES	ETAMPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	14/10/2019	13/10/2026
91	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	910009349	CENTRE D HEMODIALYSE D ETAMPES	ETAMPES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	14/10/2019	13/10/2026

LISTE DES RENOUELEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	10/01/2019	09/01/2026
92	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Néonatalogie sans soins intensifs	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	24/01/2019	23/01/2026
92	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	72 - Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	920300043	HOPITAL PRIVE D ANTONY	ANTONY	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie obstétrique	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	24/01/2019	23/01/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300753	CLINIQUE CHIRURGICALE AMBROISE PARE	NEUILLY-SUR-SEINE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	14/01/2019	13/01/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300753	CLINIQUE CHIRURGICALE AMBROISE PARE	NEUILLY-SUR-SEINE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/01/2019	19/01/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300753	CLINIQUE CHIRURGICALE AMBROISE PARE	NEUILLY-SUR-SEINE	chirurgie cardiaque	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	29/03/2019	28/03/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	20/01/2019	19/01/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/01/2019	19/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL A. PARE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	SELAS EYLAU UNILABS	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	SELAS EYLAU UNILABS	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	SELAS EYLAU UNILABS	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	920300712	CTRE CHIRURGICAL PIERRE CHEREST	NEUILLY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	61 - Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
92	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	61 - Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	18/09/2019	15/09/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300183	CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	BOULOGNE-BILLANCOURT	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
92	SAS CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300183	CENTRE CHIRURGICAL DES PRINCES	BOULOGNE-BILLANCOURT	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
92	SAS CLINIQUE LAMBERT	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	18/02/2019	17/02/2026
92	SAS CLINIQUE LAMBERT	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300415	CLINIQUE LAMBERT	GARENNE-COLOMBES	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	18/02/2019	17/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	SAS CLINIQUE CHIRURGICALE VAL D'OR	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920300936	CLINIQUE CHIRURGICALE DU VAL D'OR	SAINT-CLOUD	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	19/02/2019	18/02/2026
92	SELARL BENHAIM	85 - Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	920027950	LBM BENHAIM SITE JEAN JAURES	CLAMART	AMP DPN	AMP Bio ; préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920811775	UNITE D AUTODIALYSE DE SURESNES	SURESNES	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Bio : Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Clinique : mise en oeuvre de l'accueil des embryons	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Bio : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	04/11/2019	03/11/2026
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	SAINT-CLOUD	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	03/11/2019	02/11/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Réanimation	Adulte (âge >=18 ans)	Pas de forme	01/04/2019	31/03/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/05/2019	20/05/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	AMP DPN	DPN : Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100021	HU PARIS SUD SITE ANTOINE BECLERE APHP	CLAMART	AMP DPN	DPN : Analyses de biochimie, y compris analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
92	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100013	HU OUEST SITE AMBROISE PARE APHP	BOULOGNE- BILLANCOURT	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/04/2019	15/04/2026
92	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	920100039	HU PARIS NORD SITE BEAUJON APHP	CLICHY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/05/2019	15/05/2026
92	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	73 - Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	20/05/2019	19/05/2026
92	SA POLE DE SANTE DU PLATEAU	73 - Société Anonyme	920300597	CLINIQUE DE MEUDON LA FORET	MEUDON	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/05/2019	19/05/2026
92	SAS MAISON DE SANTE ROCHEBRUNE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920007549	MAISON DE SANTE DE ROCHEBRUNE	GARCHES	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation à temps partiel de jour	24/06/2019	23/06/2026
92	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS-ROBINSON	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	16/09/2019	15/09/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	FONDATION CURIE	Etablissement privé d'intérêt collectif	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURIE	SAINT-CLOUD	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	23/10/2019	22/10/2026
92	SELAS CERBALLIANCE PARIS SUD	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	920027893	LEB SELAS CERBALLIANCE PARIS SUD SITE	ANTONY	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/12/2019	30/11/2026
92	SAS CLINIQUE MONTEVIDEO LA TOURELLE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920004058	CLINIQUE MONTEVIDEO	BOULOGNE- BILLANCOURT	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections liées aux conduites addictives	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	22/12/2019	21/12/2026
92	SAS CLINIQUE MONTEVIDEO LA TOURELLE	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	920004058	CLINIQUE MONTEVIDEO	BOULOGNE- BILLANCOURT	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	22/12/2019	21/12/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	23/12/2019	22/12/2026
92	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS- ROBINSON	Chirurgie cardiaque	Pédiatrique	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	01/01/2020	31/12/2026
92	ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE	60 - Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	920000684	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS- ROBINSON	Chirurgie cardiaque	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	01/01/2020	31/12/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	920000619	CH DES QUATRE VILLES SITE ST CLOUD	ST CLOUD	Installation de chirurgie esthétique	Pas de modalité	Hospitalisation complète	16/06/2017	15/06/2022

LISTE DES RENOUVELLEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	06/01/2019	05/01/2026
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de globocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
93	SARL HOP PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930300116	HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	BLANC-MESNIL	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	07/05/2019	06/05/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	20/01/2019	19/01/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLIERS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100045	HU PARIS SITE JEAN VERDIER APHP	BONDY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	930100037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	93000 - BOBIGNY	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	03/01/2020	02/01/2027
93	SELAF LABORATOIRE ZTP	Société Exercice Libéral à Forme Anonyme (S.E.L.A.F.A.)	930026059	LBM ZTP SITE FLOREAL	93170 - BAGNOLET	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
93	SELAF LABORATOIRE ZTP	Société Exercice Libéral à Forme Anonyme (S.E.L.A.F.A.)	930026059	LBM ZTP SITE FLOREAL	BAGNOLET	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
93	SELAF LABORATOIRE ZTP	Société Exercice Libéral à Forme Anonyme (S.E.L.A.F.A.)	930026059	LBM ZTP SITE FLOREAL	BAGNOLET	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation ou sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (E)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B-A+7 ans-1 jour)
93	S.A CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	AMP DPN	AMP clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
93	S.A CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
93	S.A CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	Société Anonyme	930300082	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL FLOREAL	BAGNOLET	AMP DPN	AMP clinique : prélèvement de spermatozoïdes	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
93	ET.PUBLIC DE SANTE VILLE- EVRAD	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	930022496	CENTRE HENRI DUCHENE AUBERVILLIERS	AUBERVILLIERS	Psychiatrie	Infanto-juvénile	Hospitalisation à temps partiel de jour	03/03/2019	02/03/2026
93	ET.PUBLIC DE SANTE VILLE- EVRAD	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	930022496	CENTRE HENRI DUCHENE AUBERVILLIERS	AUBERVILLIERS	Psychiatrie	Infanto-juvénile	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	01/09/2019	31/08/2026
93	C.H. ROBERT BALLANGER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	930000336	CHI ROBERT BALLANGER AULNAY-SOUS-BOIS	AULNAY-SOUS-BOIS	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections de la personne âgée poly pathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	01/03/2019	28/02/2026
93	SELARL "LABORATOIRE CLEMENT"	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	930023304	LBM LABORATOIRE CLEMENT SITE PRINCIPA	BLANC-MESNIL	AMP DPN	DPN : Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026
93	SELARL "LABORATOIRE CLEMENT"	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	930023304	LBM LABORATOIRE CLEMENT SITE PRINCIPA	BLANC-MESNIL	AMP DPN	DPN : Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	Pas de forme	01/03/2019	28/02/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
93	S.A CLINIQUE DESTREE	Société Anonyme	930300563	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	01/04/2019	31/03/2026
93	S.A CLINIQUE DESTREE	Société Anonyme	930300563	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	01/04/2019	31/03/2026
93	S.A CLINIQUE DESTREE	Société Anonyme	930300563	CLINIQUE DE L ESTREE	STAINS	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	30/04/2019	29/04/2026
93	CENTRE DE DIALYSE DE L'ESTREE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930014428	CENTRE D HEMODIALYSE DE L'ESTREE	STAINS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Saisonnier	17/11/2019	16/11/2026
93	CENTRE DE DIALYSE DE L'ESTREE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930014428	CENTRE D HEMODIALYSE DE L'ESTREE	STAINS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse à domicile	Pas de forme	17/11/2019	16/11/2026
93	CENTRE DE DIALYSE DE L'ESTREE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930014428	CENTRE D HEMODIALYSE DE L'ESTREE	STAINS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	17/11/2019	16/11/2026
93	SAS CLINIQUE DU VERT GALANT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300595	HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	TREMBLAY-EN-FRANCE	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	07/05/2019	06/05/2026
93	GHI LE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	930000286	GHI LE RAINCY MONTERMEIL	MONTERMEIL	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	21/06/2019	20/06/2026
93	GHI LE RAINCY-MONTERMEIL	Etablissement Public Intercommunal d'hospitalisation	930000286	GHI LE RAINCY MONTERMEIL	MONTERMEIL	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections respiratoires	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	01/12/2019	30/11/2026
93	SARL CLINALLIANCE PIERREFITTE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930000188	CLINALLIANCE DE PIERREFITTE SUR SEINE	PIERREFITTE-SUR-SEINE	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	25/06/2019	24/06/2026
93	SARL CLINALLIANCE PIERREFITTE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930000188	CLINALLIANCE DE PIERREFITTE SUR SEINE	PIERREFITTE-SUR-SEINE	Soins de suite et de réadaptation spécialisés - Affections du système nerveux	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	25/06/2019	24/06/2026
93	SARL GALAC	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	930025127	CENTRE D AUTODIALYSE JEAN MERMOZ GALAC	DRANCY	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	01/10/2019	30/09/2026
93	CENTRE HOSPITALIER DE ST-DENIS	Etablissement Public Communal d'hospitalisation	930000328	CH GENERAL DELAFONTAINE	SAINT-DENIS	Soins de suite et de réadaptation non spécialisés	Adulte (âge >=18 ans)	Hospitalisation à domicile (au domicile du patient)	01/10/2019	30/09/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (E1)	Statut Juridique E1	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tactement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B-A+7 ans-1 jour)
93	SAS VAUBAN SANTE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300298	POLYCLINIQUE VAUBAN SANTE	LIVRY-GARGAN	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	02/10/2019	01/10/2026
93	SAS VAUBAN SANTE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300298	POLYCLINIQUE VAUBAN SANTE	LIVRY-GARGAN	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/10/2019	01/10/2026
93	SAS LNA ES	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930310016	MAISON DE SANTE D EPINAY LE NOBLE AGE	EPINAY-SUR-SEINE	Psychiatrie	Généraliste	Hospitalisation à temps partiel de jour	21/11/2019	20/11/2026
93	SAS CLINIQUE DES LILAS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300264	CLINIQUE DES LILAS	LILAS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	05/12/2019	04/12/2026
93	SAS CLINIQUE DES LILAS	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930300264	CLINIQUE DES LILAS	LILAS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	05/12/2019	04/12/2026
93	SAS NEPHROCARE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	930022603	CENTRE D HEMODIALYSE MONTERMEIL	MONTERMEIL	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	17/12/2019	16/12/2026

LISTE DES RENOUVELLEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
94	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE CRETEIL	14 - Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	02/01/2019	01/01/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	65 - Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Réanimation	Adulte (âge >= 18 ans)	Pas de forme	13/01/2019	12/01/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	65 - Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000664	CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	VILLEJUIF	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	17/02/2019	16/02/2026
94	HÔPITAL PRIVÉ DE THIAIS	73 - Société Anonyme	940000445	HOPITAL PRIVÉ DE THIAIS	THIAIS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	20/01/2019	19/01/2026
94	SAS CLINIQUE DE BERCY	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813033	CLINIQUE DE BERCY	CHARENTON-LE-PONT	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026
94	SAS CLINIQUE DE BERCY	95 - Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813033	CLINIQUE DE BERCY	CHARENTON-LE-PONT	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
94	SELARL BIOMEGA	85 - Soc. Exercice Libéral/Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	940021207	LBM SELARL BIOMEGA SITE CHAMPIGNY	CHAMPIGNY-SUR- MARNE	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	28/02/2019	27/02/2026
94	SELAS BIO PATH	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	940119128	LBM SELAS BIO PATH SITE VITRY SISEINE	VITRY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : activité relative à la FIV avec ou sans micromanipulation	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
94	SELAS BIO PATH	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	940119128	LBM SELAS BIO PATH SITE VITRY SISEINE	VITRY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : conservation des embryons en vue d'un projet parental	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
94	SELAS BIO PATH	91 - Société Exercice Libéral par Actions Simplifiée (S.E.L.A.S.)	940119128	LBM SELAS BIO PATH SITE VITRY SISEINE	VITRY-SUR-SEINE	AMP DPN	AMP Bio : préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100027	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	CRETEIL	AMP DPN	DPN : Analyses de génétique moléculaire	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	940100068	HU PARIS SUD SITE PAUL BROUSSE APHP	VILLEJUIF	AMP DPN	DPN : Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses	Pas de forme	02/03/2019	01/03/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
94	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	15 - Etablissement Public Régional d'hospitalisation	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APHP	KREMLIN-BICETRE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	16/04/2019	15/04/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple	Non saisonnier	13/01/2020	12/01/2027
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	13/01/2020	12/01/2027
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Chirurgie	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HOP PRIVE DE MARNE LA VALLEE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940006679	HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE	BRY-SUR-MARNE	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, renaissance néonatale	Gynécologie obstétrique	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	27/08/2019	26/08/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	18/11/2019	17/11/2026
94	SAS HÔPITAL PAUL EGINE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300031	HOPITAL PRIVE PAUL D EGINE	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	18/11/2019	17/11/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
94	SARL CLINIQUE DES NORIETS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300569	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE PASTEUR	VITRY-SUR-SEINE	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	19/05/2019	19/05/2026
94	SAS NEPHROCARRE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940814460	UNITE D AUTODIALYSE FONTENAY SOUS BOIS	FONTENAY-SOUS-BOIS	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité d'auto dialyse assistée	Non saisonnier	22/06/2019	21/06/2026
94	SAS NEPHROCARRE ILE DE FRANCE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940813017	UNITE D AUTODIALYSE DE VILLEJUIF	VILLEJUIF	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	10/07/2019	09/07/2026
94	C.H.I DE VILLENEUVE-ST-GEORGES	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	940000589	CHI LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	27/07/2019	26/07/2026
94	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Autre Organisme Privé à But non Lucratif	940000656	HOPITAL GUSTAVE ROUSSY	CHEVILLY-LARUE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	29/09/2019	28/09/2026
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY-SUR-MARNE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/10/2019	01/10/2026
94	SAS HÔPITAL PRIVÉ ARMAND BRILLARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300270	HOPITAL PRIVE ARMAND BRILLARD	NOGENT-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	10/10/2019	09/10/2026
94	SAS HÔPITAL PRIVÉ ARMAND BRILLARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	940300270	HOPITAL PRIVE ARMAND BRILLARD	NOGENT-SUR-MARNE	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	10/10/2019	09/10/2026
94	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE	Etablissement Public Départemental d'Hospitalisation	94020639	HUJ VITRY SUR SEINE	VITRY-SUR-SEINE	Psychiatrie	Infanto-juvénile	Hospitalisation à temps partiel de jour	30/11/2019	02/11/2026
94	SARL CLINIQUE DES NORIETS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300569	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE PASTEUR	VITRY-SUR-SEINE	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	02/12/2019	01/12/2026
94	SARL CLINIQUE DES NORIETS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	940300569	HOPITAL PRIVE DE VITRY SITE PASTEUR	VITRY-SUR-SEINE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	02/12/2019	01/12/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
94	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	750712184	HU HENRI MONDOR SITE HENRI MONDOR APHP	GRETEIL	Chirurgie cardiaque	Adulte (âge >= 18 ans)	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	01/01/2020	31/12/2026

LISTE DES RENOUELEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Médecine d'urgence	SUP Structure des urgences pédiatriques	Non saisonnier	17/03/2019	16/03/2026
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	17/03/2019	16/03/2026
95	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000331	CH GENERAL DE GONESSE	GONESSE	Médecine d'urgence	SMUR Structure mobile d'urgence et de réanimation	Non saisonnier	17/03/2019	16/03/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie obstétrique	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	30/01/2019	29/01/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Gynécologie, obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Néonatalogie sans soins intensifs	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	30/01/2019	29/01/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	Pas de forme	24/09/2019	23/09/2026
95	SAS CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950807982	CLINIQUE CLAUDE BERNARD	ERMONT	Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en unité médicalisée	Pas de forme	24/09/2019	23/09/2026
95	SA CLINIQUE DE DOMONT	Société Anonyme	950032714	CLINIQUE DE DOMONT	DOMONT	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	21/01/2019	20/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Activité renouvelée tacitement	Modalité	Forme	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 Jour)
95	SA CLINIQUE DE DOMONT	Société Anonyme	950032714	CLINIQUE DE DOMONT	DOMONT	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	21/01/2019	20/01/2026
95	SAS CLINIQUE MEDICALE DU PARC	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950300301	CLINIQUE MEDICALE DU PARC ST OUIEN	SAINT-OUEN-L'AUMONE	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	19/03/2019	18/03/2026
95	SAS CLINIQUE MEDICALE DU PARC	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950300301	CLINIQUE MEDICALE DU PARC ST OUIEN	SAINT-OUEN-L'AUMONE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	19/03/2019	18/03/2026
95	CTRE MEDICO-CHIRURGICAL VAL NOTRE DAME	Société Anonyme	950300095	POLYCLINIQUE DU PLATEAU	BEZONS	Chirurgie	Pas de modalité	Chirurgie ambulatoire	22/04/2019	21/04/2026
95	CTRE MEDICO-CHIRURGICAL VAL NOTRE DAME	Société Anonyme	950300095	POLYCLINIQUE DU PLATEAU	BEZONS	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	22/04/2019	21/04/2026
95	SA HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	Société Anonyme	950300277	HOPITAL PRIVE NORD PARISIEN	SARCELLES	Médecine d'urgence	SU Structure des urgences	Non saisonnier	03/06/2019	02/06/2026
95	SAS CLINEA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950002568	CLINIQUE D ORGEMONT	ARGENTEUIL	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation à temps partiel de jour	26/06/2019	25/06/2026
95	SAS CLINEA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	950002568	CLINIQUE D ORGEMONT	ARGENTEUIL	Psychiatrie	Générale	Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	26/06/2019	25/06/2026
95	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	950000364	CH RENE DUBOS	PONTOISE	Médecine	Pas de modalité	Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	27/06/2019	26/06/2026

Agence régionale de santé

IDF-2018-12-31-003

Liste des renouvellements tacites d'autorisations
d'équipements matériels lourds intervenus entre le 1er
janvier 2018 et le 31 décembre 2018

*Liste des renouvellements tacites d'autorisations d'équipements matériels lourds intervenus entre
le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018*

Paris, le 31 décembre 2018

**Renouvellements tacites d'autorisations d'équipements matériels lourds intervenus
entre le
1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018**

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

LISTE DES RENOUELEMENTS TACITES DES AUTORISATIONS D'EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique EJ	Equipement renouvelé tacitement	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Scannographe	750100018	HU PARIS CENTRE SITE HOTEL DIEU APHP	PARIS 04	08/09/2019	07/09/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750100042	HU SAINT LOUIS SITE LARBOISIERE APHP	PARIS 10	01/07/2019	30/06/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	750712184	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750100075	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP	PARIS 10	21/02/2019	20/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons		HU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	11/10/2019	10/10/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons		HU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APHP	PARIS 12	11/10/2019	10/10/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750100091	HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	PARIS 12	06/01/2019	05/01/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750100125	HU PITE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	21/10/2018	20/10/2025
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Scannographe	750100125	HU PITE SALPETRIERE APHP	PARIS 13	01/09/2019	31/08/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750100166	HU PARIS CENTRE SITE COCHIN APHP	PARIS 14	31/03/2019	30/03/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	PARIS 15	05/02/2019	04/02/2026
75	ASSISTANCE PUBLIQUE- HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750803447	HU PARIS OUEST SITE G POMPIDOU APHP	PARIS 15	22/09/2019	21/09/2026
75	FONDATION CURIE	Fondation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750160012	CLCC INSTITUT CURIE	PARIS 05	02/09/2019	01/09/2026
75	SAS CLINIQUE DU SPORT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750300089	CLINIQUE DU SPORT	PARIS 05	04/09/2019	03/09/2026
75	SOCIETE IRM DUROC	Autre Société	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750054177	IRM DUROC MONTMARNASSE	PARIS 06	04/08/2019	03/08/2026
75	SCM CORNUD & BONNEL	Société Civile	Scannographe	750000010	CABINET MEDICAL CORNUD ET BONNEL	PARIS 07	29/08/2019	28/08/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Equipement renouvelé tacitement	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
75	GIE GROUPT RADIOLOGIQUE HOUCHE	Groupeement Intéret Economique (G.I.E.)	Scanographe	750815615	INSTITUT DE RADIOLOGIE HOUCHE SCANNER H	PARIS 08	25/08/2019	24/08/2026
75	ABGT	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Scanographe	750022659	CENTRE IMAGERIE ABGT	PARIS 13	11/06/2019	10/06/2026
75	SAS IMAGERIE PARIS CENTRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Scanographe	750815649	CENTRE IMAGERIE PARIS CENTRE ALESIA	PARIS 14	18/08/2019	17/08/2026
75	SAS IMAGERIE PARIS CENTRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750815649	CENTRE IMAGERIE PARIS CENTRE ALESIA	PARIS 14	04/11/2019	03/11/2026
75	FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH	Fondation	Scanographe	75000523	GH PARIS SITE SAINT JOSEPH	PARIS 14	02/09/2019	01/09/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURSIS	PARIS 14	15/09/2019	14/09/2026
75	MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES	Société Mutualiste	Scanographe	750150104	INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURSIS	PARIS 14	30/10/2019	29/10/2026
75	SCM CENTRE DE RADIOLOGIE	Autre Société	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750051500	CENTRE DE RADIOLOGIE SITE CLINIQUE MAUSSINS	PARIS 19	08/09/2019	07/09/2026
75	GIE IMAGERIE DES BUTTES CHAUMONT	Groupeement Intéret Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750058778	CENTRE D IMAGERIE DES BUTTES CHAUMONT	PARIS 19	08/09/2019	07/09/2026
75	SCM SCANNER MANIN CRIMEE	Autre Société	Scanographe	750044836	CTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE SCM RC	PARIS 19	28/05/2019	27/05/2026
75	SCM RADIOLOGIE CRIMEE	Autre Société	Appareil d'IRM à utilisation clinique	750056301	IRM CTRE IMAGERIE MEDICAL SCMR	PARIS 19	06/08/2019	05/08/2026
75	CHNO DES QUINZE-VINGTS PARIS	Etablissement Public National d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	75000481	CHNO DES QUINZE VINGTS PARIS	PARIS 12	31/12/2019	30/12/2026
77	SEARL CENTRE DE MEDICINE NUCLEAIRE	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	770020527	CENTRE MEDICINE NUCLEAIRE MELUN	MELUN	14/01/2019	13/01/2026
77	SCM RENE SERRA	Société Civile de Moyens (S.C.M.)	Scanographe	770020279	CENTRE D IMAGERIE RENE SERRA	MAREUIL-LES-MEAUX	30/07/2019	29/07/2026
77	GIE IRM FONTAINEBLEAU NEMOURS	Groupeement Intéret Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	770020667	CENTRE IRM FONTAINEBLEAU NEMOURS	FONTAINEBLEAU	08/09/2019	07/09/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (E.J)	Statut Juridique E.J	Equipement renouvelé tacitement	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
77	SARL CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positions	770033779	CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE MEAUX	MEAUX	12/09/2019	11/09/2026
77	GIE IRM MEAUX	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	770020592	IRM MEAUX	MEAUX	31/10/2019	30/10/2026
77	GIE SCANNER DE LA FAENCERIE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	Scanographe	770020261	CENTRE SCANNER DE LA FAENCERIE	MONTEREAU-FAULT-YONNE	15/09/2019	14/09/2026
78	CH POISSY ST GERMAIN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	780000311	CH POISSY ST GERMAIN SITE DE POISSY	POISSY	24/01/2019	23/01/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE OUEST PARISIEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Scanographe	780300422	HOPITAL PRIVE DE L OUEST PARISIEN	TRAPPES	01/04/2019	31/03/2026
78	SAS CTRE HOSPITALIER PRIVE MONTGARDE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Scanographe	780300455	CH PRIVE DU MONTGARDE	AUBERGENVILLE	16/07/2019	15/07/2026
78	MEDECINE ET IMAGERIE NUCLEAIRE - MIN	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positions	930300645	CENTRE CARDIOLOGIQUE DU NORD	SAINT-DENIS	01/10/2019	30/09/2026
78	MEDECINE ET IMAGERIE NUCLEAIRE - MIN	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positions	930300645	CENTRE CARDIOLOGIQUE DU NORD	SAINT-DENIS	01/10/2019	30/09/2026
78	MEDECINE ET IMAGERIE NUCLEAIRE - MIN	Soc. Exercice Libéral Responsabilité Limitée (S.E.L.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positions	930300645	CENTRE CARDIOLOGIQUE DU NORD	SAINT-DENIS	18/11/2019	17/11/2026
78	SAS HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	780300406	HOPITAL PRIVE DE PARLY II	CHESNAY	25/08/2019	24/08/2026
78	CTRE IMAGERIE MEDY VEINES NORD	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Scanographe	780019626	CTRE IMAGERIE MED YVELINES NORD	SARTROUVILLE	27/08/2019	26/08/2026
78	SAS CTRE HOSPITALIER PRIVE MONTGARDE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Scanographe	780300455	CH PRIVE DU MONTGARDE	AUBERGENVILLE	16/07/2019	15/07/2026
78	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES LA JOLIE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	Scanographe	780000287	CH FRANCOIS QUESNAY MANTES	MANTES-LA-JOLIE	30/10/2019	29/10/2026
78	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation	Scanographe	780800256	CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	CHESNAY	04/12/2019	03/12/2026
91	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCIEN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation	Tomographe à Emission	910020254	CH SUD FRANCIEN SITE JEAN JAUNES	CORBELL-ESSONNES	07/01/2019	06/01/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique E.J	Equipement renouvelé tacitement	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
92	FONDATION CURE	Fondation	Scanographe	920000460	CLCC RENE HUGUENIN INSTITUT CURE	SAINT-CLOUD	27/01/2019	26/01/2026
92	SCM ANGIO SCAN	Société Civile de Moyens (S.C.M)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	920012978	SCM ANGIO SCAN	ANTONY	25/08/2019	24/08/2026
92	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	Tomographe à Emission	920008539	HOPITAL AMERICAIN 2	NEUILLY-SUR-SEINE	24/09/2019	23/09/2026
92	ASSOCIATION HOPITAL FOCH	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	92000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	22/05/2019	21/05/2026
92	GCS TEP FOCH VAL D'OR	Groupement de Coopération Sanitaire Privé	Tomographe à Emission	92000650	HOPITAL FOCH	SURESNES	10/09/2019	09/09/2026
92	CLINIQUE LES MARTINETS	Société Anonyme	Scanographe	92000837	CLINIQUE LES MARTINETS	RUEIL-NAUVAISON	26/08/2019	25/08/2026
92	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	92000043	HOPITAL PRIVE D'ANTONY	ANTONY	14/09/2019	13/09/2026
92	IRM CENTRE IMAGERIE MARIE LANNELONGUE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	92000664	CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	PLESSIS-ROBINSON	30/10/2019	29/10/2026
92	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Scanographe	92010062	HU PARIS OUEST SITE CELTON APHP	ISSY-LES-MOULINEAUX	19/11/2019	18/11/2026
92	SAS SCANNER IRM HF-B-HARTMANN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	92000643	INSTITUT HOSPITALIER SITE KLEBER	LEVALLOIS-PERRET	15/09/2019	14/09/2026
93	SAS HOPITAL PRIVE EUROPEEN DE PARIS GV	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	93000025	HOPITAL EUROPEEN LA ROSERAIE	AUBERVILLERS	25/06/2019	24/06/2026
93	GIE DE LA PLAINE DE FRANCE	Groupement Intérêt Economique (G.I.E.)	Tomographe à Emission	93002788	CTRE IMAGERIE NUCLEAIRE CE LA PLAINE	TREMBLAY-EN-FRANCE	08/10/2019	07/10/2026
93	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	93010037	HU PARIS SITE AVICENNE APHP	BOBIGNY	10/09/2019	09/09/2026
93	S.A CLINIQUE D'ESTREE	Société Anonyme	Appareil d'IRM à utilisation clinique	93000653	CLINIQUE DE L'ESTREE	STAINS	18/08/2019	17/08/2026

DEPARTEMENT	Titulaire de l'autorisation (EJ)	Statut Juridique (EJ)	Equipement renouvelé tacitement	Finess ET implantation	Raison Sociale Etablissement (ET)	COMMUNE	Date renouvellement autorisation* (A)	Date échéance autorisation (B=A+7 ans-1 jour)
93	SARL CENTRE IMAGERIE DE DRANCY	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Scano-graphie	930024245	CENTRE D IMAGERIE DE DRANCY	DRANCY	13/10/2019	12/10/2026
94	SARL SCAMARNE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	940020852	CENTRE D IMAGERIE DE L ORANGERIE	PERREUX SUR-MARNE	21/07/2019	20/07/2026
94	ASS HOPITAL SAINT CAMILLE	Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique	Scano-graphie	940000649	HOPITAL SAINT CAMILLE	BRY SUR-MARNE	03/09/2019	02/09/2026
94	G.I.E IMAGERIE MEDICALE DE CRETEIL	Groupe-ment Inté-rêt Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	940000573	CHI DE CRETEIL	CRETEIL	15/09/2019	14/09/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Appareil d'IRM à utilisation clinique	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APPH	KREMLIN-BICETRE	28/10/2019	27/10/2026
94	ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS	Etablissement Public Régional d'Hospitalisation	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	940100043	HU PARIS SUD SITE KREMLIN BICETRE APPH	KREMLIN-BICETRE	18/10/2019	17/10/2026
94	SARL CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	940023338	CENTRE MEDECINE NUCLEAIRE CHAMPIGNY	CHAMPIGNY SUR-IVARNE	03/11/2019	02/11/2026
95	STS IRM PARIS NORD	Société Anonyme	Appareil d'IRM à utilisation clinique	950008359	CENTRE IRM PARIS NORD	SARCELLES	18/08/2019	17/08/2026
95	GIE IMAGERIE MEDICALE D'ARGENTEUIL	Groupe-ment Inté-rêt Economique (G.I.E.)	Appareil d'IRM à utilisation clinique	950042937	CTRE IMAGERIE MEDICALE ARGENTEUIL FOCH	ARGENTEUIL	17/09/2018	16/09/2026
95	ISO GAMMA PLUS	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	950010298	CENTRE DE SCINTIGRAPHIE PARIS NORD	SARCELLES	11/01/2020	10/01/2027

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-027

Arrêté ARS DOS 2018-2125 - Modulations possibles des
contrats d'aide à la création, installation et maintien de
l'activité des masseurs kinésithérapeutes en zones
déficitaires en offre de soins

Arrêté ARS – DOS n°2018-2125

relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à la création de cabinet, d'aide à l'installation et d'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France,

- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-2122 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide à la création de cabinet des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-2123 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-2124 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;

Considérant que l'Agence régionale de santé peut prévoir des modulations dans les contrats régionaux relatifs à l'aide à la création de cabinet, à l'installation et au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins ;

Considérant que certaines modulations prévues dans les contrats types régionaux nécessitent d'établir la liste des zones identifiées par l'ARS comme particulièrement déficitaires en masseurs-kinésithérapeutes, objet du présent arrêté ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

La liste des bassins de vie / pseudo-cantons éligibles à certaines modulations est établie à partir des territoires les plus en difficulté, à savoir :

- l'ensemble des zones très sous dotées, telles que listées dans l'arrêté ARS DOS/2018-2536 ;
- une sélection additionnelle de zones sous-dotées, selon des indicateurs de démographie médicale et/ou de fragilité sociale ;

La liste des bassins de vie / pseudo-cantons est jointe en annexe 1 de cet arrêté.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

Annexe 1 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France

éligibles à certaines modulations des contrats conventionnels

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
77051	Bray-sur-Seine	77015	Baby
		77019	Balloy
		77025	Bazoches-lès-Bray
		77051	Bray-sur-Seine
		77076	Chalmaison
		77159	Donnemarie-Dontilly
		77167	Égligny
		77174	Everly
		77187	Fontaine-Fourches
		77208	Gouaix
		77218	Grisy-sur-Seine
		77236	Jaulnes
		77263	Luisetaines
		77298	Mons-en-Montois
		77310	Montigny-le-Guesdier
		77321	Mousseaux-lès-Bray
		77325	Mouy-sur-Seine
		77341	Noyen-sur-Seine
		77347	Les Ormes-sur-Voulzie
		77355	Paroy
		77356	Passy-sur-Seine
		77434	Saint-Sauveur-lès-Bray
		77452	Sigy
		77461	Thénisy
		77507	Villenauxe-la-Petite
		77523	Villuis
		77524	Vimpelles
		89115	Compigny
		89285	Pailly
		89302	Plessis-Saint-Jean
89469	Perceneige		
77182	La Ferté-Gaucher	51185	Courgivaux
		51459	Réveillon
		51625	Villeneuve-la-Lionne
		77012	Augers-en-Brie
		77030	Bellot
		77032	Beton-Bazoches
		77033	Bezalles
77036	Boisdon		

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77066	Cerneux
		77093	La Chapelle-Moutils
		77097	Chartronges
		77113	Chevru
		77116	Choisy-en-Brie
		77137	Courtacon
		77151	Dagny
		77182	La Ferté-Gaucher
		77197	Frétoy
		77228	Hondevilliers
		77240	Jouy-sur-Morin
		77247	Lescherolles
		77250	Leudon-en-Brie
		77287	Meilleray
		77301	Montceaux-lès-Provins
		77385	Rebais
		77398	Sablonnières
		77402	Saint-Barthélemy
		77417	Saint-Léger
		77421	Saint-Mars-Vieux-Maisons
		77423	Saint-Martin-des-Champs
		77424	Saint-Martin-du-Boschet
		77432	Saint-Rémy-la-Vanne
		77436	Saint-Siméon
		77444	Sancy-lès-Provins
		77472	La Trétoire
		77492	Verdelot
		77512	Villeneuve-sur-Bellot
77257	Lizy-sur-Ourcq	02339	Gandelu
		02512	Montigny-l'Allier
		60005	Acy-en-Multien
		60092	Boullarre
		60224	Étavigny
		60527	Rééz-Fosse-Martin
		60548	Rosoy-en-Multien
		60554	Rouvres-en-Multien
		60656	Varinfroy
		77008	Armentières-en-Brie
		77120	Cocherel
		77126	Congis-sur-Thérouanne
		77129	Coulombs-en-Valois
		77148	Crouy-sur-Ourcq

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77204	Germigny-sous-Coulombs
		77231	Isles-les-Meldeuses
		77235	Jaignes
		77257	Lizy-sur-Ourcq
		77280	Mary-sur-Marne
		77283	May-en-Multien
		77343	Ocquerre
		77367	Le Plessis-Placy
		77380	Puisieux
		77460	Tancrou
		77476	Trocy-en-Multien
		77490	Vendrest
		77526	Vincy-Manœuvre
77327	Nangis	77068	Cessey-en-Montois
		77089	La Chapelle-Rablais
		77098	Châteaubleau
		77119	Clos-Fontaine
		77140	Coutençon
		77147	La Croix-en-Brie
		77190	Fontains
		77191	Fontenailles
		77201	Gastins
		77211	Grandpuits-Bailly-Carrois
		77223	Gurcy-le-Châtel
		77272	Maison-Rouge
		77286	Meigneux
		77327	Nangis
		77381	Quiers
		77383	Rampillon
		77416	Saint-Just-en-Brie
		77481	Vanvillé
		77496	Vieux-Champagne
		77509	Villeneuve-les-Bordes
77458	Souppes-sur-Loing	45127	Dordives
		77045	Bougligny
		77050	Bransles
		77071	Chaintreaux
		77099	Château-Landon
		77110	Chenou
		77267	La Madeleine-sur-Loing
		77271	Maisoncelles-en-Gâtinais
		77297	Mondreville

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77370	Poligny
		77458	Souppes-sur-Loing
7806	Houilles	78124	Carrières-sur-Seine
		78311	Houilles
		78418	Montesson
91016	Angerville	28009	Ardelu
		28025	Barmainville
		28026	Baudreville
		28092	Châtenay
		28183	Gommerville
		28197	Intréville
		28243	Mérouville
		28294	Oysonville
		28319	Rouvray-Saint-Denis
		28408	Vierville
		45005	Andonville
		45037	Boisseaux
		45135	Erceville
		91016	Angerville
		91511	Pussay
		91613	Congerville-Thionville
9512	Goussainville	95212	Épiais-lès-Louvres
		95280	Goussainville
95355	Magny-en-Vexin	27026	Authavernes
		27152	Château-sur-Epte
		60293	Hadancourt-le-Haut-Clocher
		60412	Montagny-en-Vexin
		60420	Montjavoult
		60487	Parnes
		60614	Serans
		95011	Ambleville
		95024	Arthies
		95046	Bantheleu
		95054	Le Bellay-en-Vexin
		95101	Bray-et-Lû
		95119	Buhy
		95139	La Chapelle-en-Vexin
		95141	Charmont
		95150	Chaussy
		95157	Chérence
		95166	Cléry-en-Vexin
		95270	Genainville

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		95295	Guiry-en-Vexin
		95309	Hodent
		95355	Magny-en-Vexin
		95379	Maudétour-en-Vexin
		95429	Montreuil-sur-Epte
		95459	Nucourt
		95462	Omerville
		95541	Saint-Clair-sur-Epte
		95554	Saint-Gervais
		95676	Villers-en-Arthies
		95690	Wy-dit-Joli-Village

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-024

Arrêté ARS DOS 2018-2126 - Détermination des zones
caractérisées par une offre de soins insuffisantes pour les
orthophonistes

Arrêté ARS-DOS n° 2018-2126

relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation, d'aide à la première installation, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées et de transition pour les orthophonistes.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France,

- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-1895 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-1896 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n°2018-1897 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile-de-France ARS-DOS n° 2018-1898 du JJ/MM/AAAA relatif à l'adoption du contrat type régional de transition des orthophonistes dans les zones très sous dotées ;

Considérant que l'Agence régionale de santé peut prévoir des modulations dans les contrats régionaux relatifs à l'aide à l'installation, à la première installation, au maintien et à la transition des orthophonistes;

Considérant que certaines modulations prévues dans les contrats types régionaux nécessitent d'établir la liste des zones identifiées par l'ARS comme particulièrement déficitaires en orthophonistes, objet du présent arrêté ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

La liste des bassins de vie/pseudo-cantons éligibles à certaines modulations est établie à partir des territoires les plus en difficultés selon des indicateurs de démographie médicale et/ou de fragilité sociale, pour lesquels :

- la densité des omnipraticiens est nulle ou inférieure à 3 ETP ;
- l'ensemble des orthophonistes de la zone est âgé de plus de 55 ans ;
- l'évolution des effectifs entre 2013 et 2017 a été négative.

La liste des bassins de vie/pseudo-cantons est jointe en annexe 1 de cet arrêté.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

A Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Annexe 1 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France

éligibles à certaines modulations des contrats conventionnels

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
77051	Bray-sur-Seine	77015	Baby
		77019	Balloy
		77025	Bazoches-lès-Bray
		77051	Bray-sur-Seine
		77076	Chalmaison
		77159	Donnemarie-Dontilly
		77167	Égigny
		77174	Everly
		77187	Fontaine-Fourches
		77208	Gouaix
		77218	Grisy-sur-Seine
		77236	Jaulnes
		77263	Luisetaines
		77298	Mons-en-Montois
		77310	Montigny-le-Guesdier
		77321	Mousseaux-lès-Bray
		77325	Mouy-sur-Seine
		77341	Noyen-sur-Seine
		77347	Les Ormes-sur-Voulzie
		77355	Paroy
		77356	Passy-sur-Seine
		77434	Saint-Sauveur-lès-Bray
		77452	Sigy
		77461	Thénisy
		77507	Villenauxe-la-Petite
		77523	Villuis
		77524	Vimpelles
89115	Compigny		
89285	Pailly		
89302	Plessis-Saint-Jean		
89469	Perceneige		
77317	Mormant	77010	Aubepierre-Ozouer-le-Repos
		77029	Beauvoir
		77044	Bombon
		77052	Bréau
		77082	Champeaux
		77086	La Chapelle-Gauthier
		77138	Courtomer
77317	Mormant		

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77426	Saint-Méry
		77428	Saint-Ouen-en-Brie
77327	Nangis	77068	Cessey-en-Montois
		77089	La Chapelle-Rablais
		77098	Châteaubleau
		77119	Clos-Fontaine
		77140	Coutençon
		77147	La Croix-en-Brie
		77190	Fontains
		77191	Fontenailles
		77201	Gastins
		77211	Grandpuits-Bailly-Carrois
		77223	Gurcy-le-Châtel
		77272	Maison-Rouge
		77286	Meigneux
		77327	Nangis
		77381	Quiers
		77383	Rampillon
		77416	Saint-Just-en-Brie
		77481	Vanvillé
		77496	Vieux-Champagne
		77509	Villeneuve-les-Bordes
77458	Souppes-sur-Loing	45127	Dordives
		77045	Bougligny
		77050	Bransles
		77071	Chaintreaux
		77099	Château-Landon
		77110	Chenou
		77267	La Madeleine-sur-Loing
		77271	Maisoncelles-en-Gâtinais
		77297	Mondreville
		77370	Poligny
		77458	Souppes-sur-Loing
77470	Gretz-Armainvilliers	77177	Favières
		77215	Gretz-Armainvilliers
		77254	Liverdy-en-Brie
		77336	Neufmoutiers-en-Brie
		77377	Presles-en-Brie
		77470	Tournan-en-Brie
9105	Dourdan	91105	Breuillet
		91106	Breux-Jouy
		91186	Courson-Monteloup

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		91319	Janvry
		91378	Mauchamps
		91568	Saint-Maurice-Montcouronne
		91578	Saint-Sulpice-de-Favières
9511	Garges-lès-Gonesse	95019	Arnouville
		95268	Garges-lès-Gonesse
9512	Goussainville	95212	Épiais-lès-Louvres
		95280	Goussainville
95351	Louvres	95154	Chennevières-lès-Louvres
		95351	Louvres
		95509	Puiseux-en-France
		95675	Villeron

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-025

Arrêté ARS DOS 2018-2536 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé, pour la profession de masseurs-kinésithérapeutes

Arrêté ARS – DOS n°2018-2536

relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé pour la profession de masseur-kinésithérapeute

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L.1434-4 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1511-8 ;
- Vu le code général des impôts, notamment son article L. 151 ter ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L.162-14-1 relatif aux zones éligibles aux aides conventionnelles ;
- Vu le décret n° 2017-632 du 25 avril 2017 relatif aux conditions de détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisantes ou par des difficultés dans l'accès aux soins ou dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé ;
- Vu l'avis publié le 8 février relatif à l'avenant n°5 à la convention nationale organisant les rapports entre les masseurs-kinésithérapeutes et l'assurance maladie, signée le 3 avril 2007 ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2018 relatif à la méthodologie applicable à la profession de masseurs-kinésithérapeutes pour la détermination des zones prévues au 1° de l'article L.1434-4 du code de la santé publique ;
- Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 3 septembre 2018 ;
- Vu l'avis de la Commission Régionale de Santé et d'Autonomie d'Ile-de-France en date du 4 décembre 2018;
- Vu l'avis de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes en date du 20 novembre 2018 ;

Considérant qu'en application des textes susvisés, le Directeur Général de l'Agence Régionale d'Ile-de-France détermine, selon les méthodologies applicables, les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante, ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé concernant la profession d'orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant la profession de masseurs-kinésithérapeutes sont arrêtées ainsi qu'il suit en région Ile-de-France.

Ces zones sont réparties en deux catégories :

- Les **zones très sous dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons est jointe en annexe 1 de cet arrêté ;
- Les **zones sous dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons est jointe en annexe 2 de cet arrêté.

ARTICLE 2

Les zones caractérisées par une offre de soins particulièrement élevée concernant la profession de masseurs-kinésithérapeutes sont arrêtées ainsi qu'il suit en région Ile-de-France.

Ces zones correspondent aux **zones très dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons d'Ile-de-France est jointe en annexe 3 de cet arrêté.

ARTICLE 3

L'arrêté ARS n°12-379 relatif à la définition des zones de mise œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des masseurs-kinésithérapeutes libéraux n'est plus applicable.

ARTICLE 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5

Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

**Annexe 1 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France
classés en « zones très sous dotées »**

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
77051	Bray-sur-Seine	77015	Baby
		77019	Balloy
		77025	Bazoches-lès-Bray
		77051	Bray-sur-Seine
		77076	Chalmaison
		77159	Donnemarie-Dontilly
		77167	Égigny
		77174	Everly
		77187	Fontaine-Fourches
		77208	Gouaix
		77218	Grisy-sur-Seine
		77236	Jaulnes
		77263	Luisetaines
		77298	Mons-en-Montois
		77310	Montigny-le-Guesdier
		77321	Mousseaux-lès-Bray
		77325	Mouy-sur-Seine
		77341	Noyen-sur-Seine
		77347	Les Ormes-sur-Voulzie
		77355	Paroy
		77356	Passy-sur-Seine
		77434	Saint-Sauveur-lès-Bray
		77452	Sigy
		77461	Thénisy
		77507	Villenauxe-la-Petite
		77523	Villuis
		77524	Vimpelles
89115	Compigny		
89285	Pailly		
89302	Plessis-Saint-Jean		
89469	Perceneige		
77182	La Ferté-Gaucher	51185	Courgivaux
		51459	Réveillon
		51625	Villeneuve-la-Lionne
		77012	Augers-en-Brie
		77030	Bellot
		77032	Beton-Bazoches

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77033	Bezalles
		77036	Boisdon
		77066	Cerneux
		77093	La Chapelle-Moutils
		77097	Chartronges
		77113	Chevru
		77116	Choisy-en-Brie
		77137	Courtacon
		77151	Dagny
		77182	La Ferté-Gaucher
		77197	Frétoy
		77228	Hondevilliers
		77240	Jouy-sur-Morin
		77247	Lescherolles
		77250	Leudon-en-Brie
		77287	Meilleray
		77301	Montceaux-lès-Provins
		77385	Rebais
		77398	Sablonnières
		77402	Saint-Barthélemy
		77417	Saint-Léger
		77421	Saint-Mars-Vieux-Maisons
		77423	Saint-Martin-des-Champs
		77424	Saint-Martin-du-Boschet
		77432	Saint-Rémy-la-Vanne
		77436	Saint-Siméon
		77444	Sancy-lès-Provins
		77472	La Trétoire
		77492	Verdelot
		77512	Villeneuve-sur-Bellot
77257	Lizy-sur-Ourcq	02339	Gandelu
		02512	Montigny-l'Allier
		60005	Acy-en-Multien
		60092	Boullarre
		60224	Étavigny
		60527	Rééz-Fosse-Martin
		60548	Rosoy-en-Multien
		60554	Rouvres-en-Multien
		60656	Varinfroy
		77008	Armentières-en-Brie
		77120	Cocherel
		77126	Congis-sur-Thérouanne

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77129	Coulombs-en-Valois
		77148	Crouy-sur-Ourcq
		77204	Germigny-sous-Coulombs
		77231	Isles-les-Meldeuses
		77235	Jaignes
		77257	Lizy-sur-Ourcq
		77280	Mary-sur-Marne
		77283	May-en-Multien
		77343	Ocquerre
		77367	Le Plessis-Placy
		77380	Puisieux
		77460	Tancrou
		77476	Trocy-en-Multien
		77490	Vendrest
		77526	Vincy-Manœuvre
77458	Souppes-sur-Loing	45127	Dordives
		77045	Bougligny
		77050	Bransles
		77071	Chaintreaux
		77099	Château-Landon
		77110	Chenou
		77267	La Madeleine-sur-Loing
		77271	Maisoncelles-en-Gâtinais
		77297	Mondreville
		77370	Poligny
		77458	Souppes-sur-Loing
7806	Houilles	78124	Carrières-sur-Seine
		78311	Houilles
		78418	Montesson
91016	Angerville	28009	Ardelu
		28025	Barmainville
		28026	Baudreville
		28092	Châtenay
		28183	Gommerville
		28197	Intréville
		28243	Mérouville
		28294	Oysonville
		28319	Rouvray-Saint-Denis
		28408	Vierville
		45005	Andonville
		45037	Boisseaux
		45135	Erceville

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		91016	Angerville
		91511	Pussay
		91613	Congerville-Thionville
9512	Goussainville	95212	Épiais-lès-Louvres
		95280	Goussainville
95355	Magny-en-Vexin	27026	Authernes
		27152	Château-sur-Epte
		60293	Hadancourt-le-Haut-Clocher
		60412	Montagny-en-Vexin
		60420	Montjavoult
		60487	Parnes
		60614	Serans
		95011	Ambleville
		95024	Arthies
		95046	Bantheleu
		95054	Le Bellay-en-Vexin
		95101	Bray-et-Lû
		95119	Buhy
		95139	La Chapelle-en-Vexin
		95141	Charmont
		95150	Chaussy
		95157	Chérence
		95166	Cléry-en-Vexin
		95270	Genainville
		95295	Guiry-en-Vexin
		95309	Hodent
		95355	Magny-en-Vexin
		95379	Maudétour-en-Vexin
		95429	Montreuil-sur-Epte
		95459	Nucourt
		95462	Omerville
		95541	Saint-Clair-sur-Epte
		95554	Saint-Gervais
		95676	Villers-en-Arthies
		95690	Wy-dit-Joli-Village

Annexe 2 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France

classés en « zones sous dotées »

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
7702	Chelles	77108	Chelles
77305	Montereau-Fault-Yonne	77021	Barbey
		77035	Blennes
		77054	La Brosse-Montceaux
		77061	Cannes-Écluse
		77101	Châtenay-sur-Seine
		77115	Chevry-en-Sereine
		77133	Courcelles-en-Bassée
		77158	Diant
		77161	Dormelles
		77164	Échouboulains
		77172	Esmans
		77184	Flagy
		77194	Forges
		77210	La Grande-Paroisse
		77212	Gravon
		77245	Laval-en-Brie
		77279	Marolles-sur-Seine
		77293	Misy-sur-Yonne
		77305	Montereau-Fault-Yonne
		77311	Montigny-Lencoup
		77313	Montmachoux
		77338	Noisy-Rudignon
		77399	Saint-Ange-le-Viel
		77409	Saint-Germain-Laval
		77439	Salins
		77465	Thoury-Férottes
		77467	La Tombe
		77480	Valence-en-Brie
		77482	Varennes-sur-Seine
		77516	Ville-Saint-Jacques
		77531	Voulx
		89074	Champigny
		89093	Chaumont
		89332	Saint-Agnan
		89449	Villeblevin
		89460	Villeneuve-la-Guyard
		89467	Villethierry

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		89480	Vinneuf
77327	Nangis	77068	Cessey-en-Montois
		77089	La Chapelle-Rablais
		77098	Châteaubleau
		77119	Clos-Fontaine
		77140	Coutençon
		77147	La Croix-en-Brie
		77190	Fontains
		77191	Fontenailles
		77201	Gastins
		77211	Grandpuits-Bailly-Carrois
		77223	Gurcy-le-Châtel
		77272	Maison-Rouge
		77286	Meigneux
		77327	Nangis
		77381	Quiers
		77383	Rampillon
		77416	Saint-Just-en-Brie
		77481	Vanvillé
		77496	Vieux-Champagne
		77509	Villeneuve-les-Bordes
77437	Saint-Soupplets	60101	Brégy
		77150	Cuisy
		77163	Douy-la-Ramée
		77193	Forfry
		77205	Gesvres-le-Chapitre
		77273	Marchémoret
		77274	Marcilly
		77364	Le Plessis-aux-Bois
		77366	Le Plessis-l'Évêque
		77437	Saint-Soupplets
7807	Limay	78113	Brueil-en-Vexin
		78202	Drocourt
		78239	Follainville-Dennemont
		78246	Fontenay-Saint-Père
		78267	Gargenville
		78290	Guernes
		78296	Guitrancourt
		78314	Issou
		78317	Jambville
		78327	Juziers
		78329	Lainville-en-Vexin
		78335	Limay

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		78416	Montalet-le-Bois
		78460	Oinville-sur-Montcient
		78501	Porcheville
		78536	Sailly
		78567	Saint-Martin-la-Garenne
7811	Mureaux	78140	Chapet
		78206	Ecquevilly
		78227	Évecquemont
		78261	Gaillon-sur-Montcient
		78299	Hardricourt
		78401	Meulan-en-Yvelines
		78403	Mézy-sur-Seine
		78440	Les Mureaux
		78609	Tessancourt-sur-Aubette
		78638	Vaux-sur-Seine
78310	Houdan	28036	Berchères-sur-Vesgre
		28056	Boutigny-Prouais
		28062	Broué
		28064	Bû
		28076	La Chapelle-Forainvilliers
		28185	Goussainville
		28193	Havelu
		28235	Marchezais
		28347	Saint-Lubin-de-la-Haye
		28375	Serville
		78006	Adainville
		78048	Bazainville
		78076	Boissets
		78096	Bourdonné
		78163	Civry-la-Forêt
		78171	Condé-sur-Vesgre
		78194	Dannemarie
		78263	Gambais
		78264	Gambaiseuil
		78285	Gressey
		78302	La Hauteville
		78310	Houdan
		78381	Maulette
		78474	Orvilliers
		78520	Richebourg
		78605	Tacoignières
78531	Rosny-sur-Seine	78057	Bennecourt
		78089	Bonnières-sur-Seine

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		78147	Chaufour-lès-Bonnières
		78255	Freneuse
		78276	Gommecourt
		78320	Jeufosse
		78337	Limetz-Villez
		78344	Lommoye
		78391	Méricourt
		78410	Moisson
		78437	Mousseaux-sur-Seine
		78528	Rolleboise
		78531	Rosny-sur-Seine
		78558	Saint-Illiers-la-Ville
		78668	La Villeneuve-en-Chevrie
		95301	Haute-Isle
		95523	La Roche-Guyon
9119	Vigneux-sur-Seine	91191	Crosne
		91657	Vigneux-sur-Seine
9302	Aulnay-sous-Bois	93005	Aulnay-sous-Bois
9304	Blanc-Mesnil	93007	Le Blanc-Mesnil
9307	Courneuve	93013	Le Bourget
		93027	La Courneuve
		93030	Dugny
9319	Sevran	93071	Sevran
		93078	Villepinte
9395	Bobigny	93008	Bobigny
9396	Drancy	93029	Drancy
9511	Garges-lès-Gonesse	95019	Arnouville
		95268	Garges-lès-Gonesse
9598	Argenteuil	95018	Argenteuil
95370	Marines	60090	Bouconvillers
		60144	Chavençon
		60356	Lavillettertre
		60363	Lierville
		60411	Monneville
		95102	Bréançon
		95110	Brignancourt
		95142	Chars
		95169	Commeny
		95177	Cormeilles-en-Vexin
		95213	Épiais-Rhus
		95254	Frémécourt
		95282	Gouzangrez
		95287	Grisy-les-Plâtres

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		95298	Haravilliers
		95303	Le Heaulme
		95370	Marines
		95438	Moussy
		95447	Neuilly-en-Vexin
		95483	Le Perchay
		95584	Santeuil
		95611	Theuville

**Annexe 3 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France
classés en « zones très dotées »**

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
75101	Paris 1er Arrondissement	75101	Paris 1er Arrondissement
75102	Paris 2e Arrondissement	75102	Paris 2e Arrondissement
75103	Paris 3e Arrondissement	75103	Paris 3e Arrondissement
75104	Paris 4e Arrondissement	75104	Paris 4e Arrondissement
75105	Paris 5e Arrondissement	75105	Paris 5e Arrondissement
75106	Paris 6e Arrondissement	75106	Paris 6e Arrondissement
75107	Paris 7e Arrondissement	75107	Paris 7e Arrondissement
75109	Paris 9e Arrondissement	75109	Paris 9e Arrondissement
75110	Paris 10e Arrondissement	75110	Paris 10e Arrondissement

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-023

Arrêté ARS n°DOS 2018-2535 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé, pour la profession d'orthophonistes

Arrêté ARS – DOS n°2018-2535

relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé pour la profession d'orthophoniste

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L.1434-4 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1511-8 ;
- Vu le code général des impôts, notamment son article L. 151 ter ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L.162-14-1 relatif aux zones éligibles aux aides conventionnelles ;
- Vu le décret n° 2017-632 du 25 avril 2017 relatif aux conditions de détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisantes ou par des difficultés dans l'accès aux soins ou dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n°16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, signée le 31 octobre 1996 ;
- Vu l'arrêté du 31 mai 2018 relatif à la méthodologie applicable à la profession d'orthophonistes pour la détermination des zones prévues au 1° de l'article L.1434-4 du code de la santé publique ;
- Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 3 septembre 2018 ;
- Vu l'avis de la Commission Régionale de Santé et d'Autonomie d'Ile-de-France en date du 4 décembre 2018;
- Vu l'avis de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Orthophonistes en date du 18 novembre 2018 ;

Considérant qu'en application des textes susvisés, le Directeur Général de l'Agence Régionale d'Ile-de-France détermine, selon les méthodologies applicables, les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante, ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé concernant la profession d'orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant la profession d'orthophonistes sont arrêtées ainsi qu'il suit en région Ile-de-France.

Ces zones sont réparties en deux catégories :

- Les **zones très sous dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons est jointe en annexe 1 de cet arrêté ;
- Les **zones sous dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons est jointe en annexe 2 de cet arrêté.

ARTICLE 2

Les zones caractérisées par une offre de soins particulièrement élevée concernant la profession d'orthophonistes sont arrêtées ainsi qu'il suit en région Ile-de-France.

Ces zones sont réparties en deux catégories :

- Les **zones très dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons d'Ile-de-France est jointe en annexe 3 de cet arrêté ;
- Les **zones sur dotées**, dont la liste des bassins de vie / pseudo-cantons d'Ile-de-France est jointe en annexe 4 de cet arrêté.

ARTICLE 3

L'arrêté ARS n°12-525 relatif à la définition des zones de mise œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des orthophonistes libéraux n'est plus applicable.

ARTICLE 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5

Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

Annexe 1 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France
classés en « zones très sous dotées »

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
7723	Villeparisis	77055	Brou-sur-Chantereine
		77139	Courtry
		77363	Le Pin
		77479	Vaires-sur-Marne
		77514	Villeparisis
		77517	Villevaudé
77051	Bray-sur-Seine	77015	Baby
		77019	Balloy
		77025	Bazoches-lès-Bray
		77051	Bray-sur-Seine
		77076	Chalmaison
		77159	Donnemarie-Dontilly
		77167	Égigny
		77174	Everly
		77187	Fontaine-Fourches
		77208	Gouaix
		77218	Grisy-sur-Seine
		77236	Jaulnes
		77263	Luisetaines
		77298	Mons-en-Montois
		77310	Montigny-le-Guesdier
		77321	Mousseaux-lès-Bray
		77325	Mouy-sur-Seine
		77341	Noyen-sur-Seine
		77347	Les Ormes-sur-Voulzie
		77355	Paroy
		77356	Passy-sur-Seine
		77434	Saint-Sauveur-lès-Bray
77452	Sigy		
77461	Thénisy		
77507	Villenauxe-la-Petite		
77523	Villuis		
77524	Vimpelles		
89115	Compigny		
89285	Pailly		
89302	Plessis-Saint-Jean		
89469	Perceneige		

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
77182	La Ferté-Gaucher	51185	Courgivaux
		51459	Réveillon
		51625	Villeneuve-la-Lionne
		77012	Augers-en-Brie
		77030	Bellot
		77032	Beton-Bazoches
		77033	Bezalles
		77036	Boisdon
		77066	Cerneux
		77093	La Chapelle-Moutils
		77097	Chartronges
		77113	Chevru
		77116	Choisy-en-Brie
		77137	Courtacon
		77151	Dagny
		77182	La Ferté-Gaucher
		77197	Frétoy
		77228	Hondevilliers
		77240	Jouy-sur-Morin
		77247	Lescherolles
		77250	Leudon-en-Brie
		77287	Meilleray
		77301	Montceaux-lès-Provins
		77385	Rebais
		77398	Sablonnières
		77402	Saint-Barthélemy
		77417	Saint-Léger
77421	Saint-Mars-Vieux-Maisons		
77423	Saint-Martin-des-Champs		
77424	Saint-Martin-du-Boschet		
77432	Saint-Rémy-la-Vanne		
77436	Saint-Siméon		
77444	Sancy-lès-Provins		
77472	La Trétoire		
77492	Verdelot		
77512	Villeneuve-sur-Bellot		
77257	Lizy-sur-Ourcq	2339	Gandelu
		2512	Montigny-l'Allier
		60005	Acy-en-Multien
		60092	Boullarre
		60224	Étavigny
		60527	Réez-Fosse-Martin

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		60548	Rosoy-en-Multien
		60554	Rouvres-en-Multien
		60656	Varinfroy
		77008	Armentières-en-Brie
		77120	Cocherel
		77126	Congis-sur-Thérouanne
		77129	Coulombs-en-Valois
		77148	Crouy-sur-Ourcq
		77204	Germigny-sous-Coulombs
		77231	Isles-les-Meldeuses
		77235	Jaignes
		77257	Lizy-sur-Ourcq
		77280	Mary-sur-Marne
		77283	May-en-Multien
		77343	Ocquerre
		77367	Le Plessis-Placy
		77380	Puisieux
		77460	Tancrou
		77476	Trocy-en-Multien
		77490	Vendrest
		77526	Vincy-Manœuvre
77317	Mormant	77010	Aubepierre-Ozouer-le-Repos
		77029	Beauvoir
		77044	Bombon
		77052	Bréau
		77082	Champeaux
		77086	La Chapelle-Gauthier
		77138	Courtomer
		77317	Mormant
		77426	Saint-Méry
		77428	Saint-Ouen-en-Brie
77327	Nangis	77068	Cessey-en-Montois
		77089	La Chapelle-Rablais
		77098	Châteaubleau
		77119	Clos-Fontaine
		77140	Coutençon
		77147	La Croix-en-Brie
		77190	Fontains
		77191	Fontenailles
		77201	Gastins
		77211	Grandpuits-Bailly-Carrois
		77223	Gurcy-le-Châtel

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		77272	Maison-Rouge
		77286	Meigneux
		77327	Nangis
		77381	Quiers
		77383	Rampillon
		77416	Saint-Just-en-Brie
		77481	Vanvillé
		77496	Vieux-Champagne
		77509	Villeneuve-les-Bordes
77458	Souppes-sur-Loing	45127	Dordives
		77045	Bougligny
		77050	Bransles
		77071	Chaintreaux
		77099	Château-Landon
		77110	Chenou
		77267	La Madeleine-sur-Loing
		77271	Maisoncelles-en-Gâtinais
		77297	Mondreville
		77370	Poligny
		77458	Souppes-sur-Loing
77470	Gretz-Armainvilliers	77177	Favières
		77215	Gretz-Armainvilliers
		77254	Liverdy-en-Brie
		77336	Neufmoutiers-en-Brie
		77377	Presles-en-Brie
		77470	Tournan-en-Brie
7811	Mureaux	78140	Chapet
		78206	Ecquevilly
		78227	Évecquemont
		78261	Gaillon-sur-Montcient
		78299	Hardricourt
		78401	Meulan-en-Yvelines
		78403	Mézy-sur-Seine
		78440	Les Mureaux
		78609	Tessancourt-sur-Aubette
		78638	Vaux-sur-Seine
78531	Rosny-sur-Seine	78057	Bennecourt
		78089	Bonnières-sur-Seine
		78147	Chaufour-lès-Bonnières
		78255	Freneuse
		78276	Gommecourt
		78320	Jeufosse

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		78337	Limetz-Villez
		78344	Lommoye
		78391	Méricourt
		78410	Moisson
		78437	Mousseaux-sur-Seine
		78528	Rolleboise
		78531	Rosny-sur-Seine
		78558	Saint-Illiers-la-Ville
		78668	La Villeneuve-en-Chevrie
		95301	Haute-Isle
		95523	La Roche-Guyon
9105	Dourdan	91105	Breuillet
		91106	Breux-Jouy
		91186	Courson-Monteloup
		91319	Janvry
		91378	Mauchamps
		91568	Saint-Maurice-Montcouronne
		91578	Saint-Sulpice-de-Favières
9119	Vigneux-sur-Seine	91191	Crosne
		91657	Vigneux-sur-Seine
9120	Viry-Châtillon	91286	Grigny
		91687	Viry-Châtillon
91226	Étréchy	91038	Auvers-Saint-Georges
		91095	Bouray-sur-Juine
		91132	Chamarande
		91148	Chauffour-lès-Étréchy
		91226	Étréchy
		91318	Janville-sur-Juine
		91330	Lardy
		91619	Torfoü
		91662	Villeconin
		91671	Villeneuve-sur-Auvers
91223	Étampes	91001	Abbéville-la-Rivière
		91022	Arrancourt
		91075	Bois-Herpin
		91079	Boissy-la-Rivière
		91081	Boissy-le-Sec
		91098	Boutervilliers
		91100	Bouville
		91109	Brières-les-Scellés
		91130	Chalo-Saint-Mars
		91131	Chalou-Moulineux

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		91222	Estouches
		91223	Étampes
		91240	Fontaine-la-Rivière
		91248	La Forêt-Sainte-Croix
		91294	Guillerval
		91374	Marolles-en-Beauce
		91390	Méréville
		91393	Mérobot
		91399	Mespuits
		91414	Monnerville
		91433	Morigny-Champigny
		91469	Ormoy-la-Rivière
		91526	Roinvilliers
		91533	Saclas
		91544	Saint-Cyr-la-Rivière
		91556	Saint-Hilaire
9213	Courbevoie-2	92062	Puteaux
9304	Blanc-Mesnil	93007	Le Blanc-Mesnil
9307	Courneuve	93013	Le Bourget
		93027	La Courneuve
		93030	Dugny
9315	Pantin	93055	Pantin
		93061	Le Pré-Saint-Gervais
9317	Saint-Denis-2	93072	Stains
9319	Sevran	93071	Sevran
		93078	Villepinte
9511	Garges-lès-Gonesse	95019	Arnouville
		95268	Garges-lès-Gonesse
9512	Goussainville	95212	Épiais-lès-Louvres
		95280	Goussainville
9521	Villiers-le-Bel	95088	Bonneuil-en-France
		95094	Bouqueval
		95277	Gonesse
		95527	Roissy-en-France
		95612	Le Thillay
		95633	Vaudherland
		95680	Villiers-le-Bel
95250	Fosses	60432	Mortefontaine
		60494	Plailly
		95055	Bellefontaine
		95144	Châtenay-en-France
		95250	Fosses

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
		95371	Marly-la-Ville
		95580	Saint-Witz
		95604	Survilliers
		95641	Vémars
95351	Louvres	95154	Chennevières-lès-Louvres
		95351	Louvres
		95509	Puiseux-en-France
		95675	Villeron

Annexe 2 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France

classés en « zones sous dotées »

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
7701	Champs-sur-Marne	77083	Champs-sur-Marne
		77146	Croissy-Beaubourg
		77258	Lognes
		77337	Noisiel
7704	Combs-la-Ville	77122	Combs-la-Ville
		77251	Lieusaint
		77296	Moissy-Cramayel
		77384	Réau
7706	Ferté-sous-Jouarre	77173	Étrépilly
		77199	Fublaines
		77203	Germigny-l'Évêque
		77300	Montceaux-lès-Meaux
		77330	Nanteuil-lès-Meaux
		77369	Poincy
		77475	Trilport
7720	Savigny-le-Temple	77038	Boissettes
		77039	Boissise-la-Bertrand
		77067	Cesson
		77285	Le Mée-sur-Seine
		77445	Savigny-le-Temple
		77495	Vert-Saint-Denis
		77034	Blandy
77100	Le Châtelet-en-Brie	77100	Le Châtelet-en-Brie
		77103	Châtillon-la-Borde
		77165	Les Écrennes
		77354	Pamfou
		77453	Sivry-Courtry
		77004	Andrezel
77192	Fontenay-Trésigny	77007	Argentières
		77091	Les Chapelles-Bourbon
		77104	Châtres
		77107	Chaumes-en-Brie
		77144	Crèvecœur-en-Brie
		77192	Fontenay-Trésigny
		77222	Guignes
		77229	La Houssaye-en-Brie
		77277	Marles-en-Brie
		77352	Ozouer-le-Voulgis

		77493	Verneuil-l'Étang
		77534	Yèbles
77305	Montereau-Fault-Yonne	77021	Barbey
		77035	Blennes
		77054	La Brosse-Montceaux
		77061	Cannes-Écluse
		77101	Châtenay-sur-Seine
		77115	Chevry-en-Sereine
		77133	Courcelles-en-Bassée
		77158	Diant
		77161	Dormelles
		77164	Échouboulains
		77172	Esmans
		77184	Flagy
		77194	Forges
		77210	La Grande-Paroisse
		77212	Gravon
		77245	Laval-en-Brie
		77279	Marolles-sur-Seine
		77293	Misy-sur-Yonne
		77305	Montereau-Fault-Yonne
		77311	Montigny-Lencoup
		77313	Montmachoux
		77338	Noisy-Rudignon
		77399	Saint-Ange-le-Viel
		77409	Saint-Germain-Laval
		77439	Salins
		77465	Thoury-Férottes
		77467	La Tombe
		77480	Valence-en-Brie
		77482	Varennnes-sur-Seine
		77516	Ville-Saint-Jacques
		77531	Voulx
		89074	Champigny
		89093	Chaumont
		89332	Saint-Agnan
		89449	Villeblevin
		89460	Villeneuve-la-Guyard
		89467	Villethierry
		89480	Vinneuf
77333	Nemours	77011	Aufferville
		77016	Bagneaux-sur-Loing
		77048	Bourron-Marlotte
		77102	Châtenoy
		77112	Chevrainvilliers

		77156	Darvault
		77168	Égreville
		77178	Faÿ-lès-Nemours
		77202	La Genevraye
		77216	Grez-sur-Loing
		77261	Lorrez-le-Bocage-Préaux
		77302	Montcourt-Fromonville
		77312	Montigny-sur-Loing
		77329	Nanteau-sur-Lunain
		77333	Nemours
		77340	Nonville
		77348	Ormesson
		77353	Paley
		77387	Remauville
		77431	Saint-Pierre-lès-Nemours
		77473	Treuzy-Levelay
		77489	Vaux-sur-Lunain
		77500	Villebéon
		77504	Villemaréchal
		77520	Villiers-sous-Grez
77379	Provins	51473	Saint-Bon
		77020	Bannost-Villegagnon
		77026	Beauchery-Saint-Martin
		77073	Chalautre-la-Petite
		77080	Champcenest
		77090	La Chapelle-Saint-Sulpice
		77109	Chenoise
		77134	Courchamp
		77149	Cucharmoy
		77227	Hermé
		77242	Jutigny
		77246	Léchelle
		77256	Lizines
		77260	Longueville
		77262	Louan-Villegruis-Fontaine
		77275	Les Marêts
		77319	Mortery
		77368	Poigny
		77379	Provins
		77391	Rouilly
		77396	Rupéreau
		77403	Saint-Brice
		77404	Sainte-Colombe
		77414	Saint-Hilliers
		77418	Saint-Loup-de-Naud

		77446	Savins
		77454	Sognolles-en-Montois
		77456	Soisy-Bouy
		77459	Sourdun
		77519	Villiers-Saint-Georges
		77530	Voulton
		77532	Vulaines-lès-Provins
77393	Rozay-en-Brie	77031	Bernay-Vilbert
		77087	La Chapelle-Iger
		77135	Courpalay
		77239	Jouy-le-Châtel
		77264	Lumigny-Nesles-Ormeaux
		77357	Pécy
		77360	Pézarches
		77365	Le Plessis-Feu-Aussoux
		77393	Rozay-en-Brie
		77486	Vaudoy-en-Brie
		77527	Voinsles
7807	Limay	78113	Brueil-en-Vexin
		78202	Drocourt
		78239	Follainville-Dennemont
		78246	Fontenay-Saint-Père
		78267	Gargenville
		78290	Guernes
		78296	Guitrancourt
		78314	Issou
		78317	Jambville
		78327	Juziers
		78329	Lainville-en-Vexin
		78335	Limay
		78416	Montalet-le-Bois
		78460	Oinville-sur-Montcient
		78501	Porcheville
		78536	Sailly
		78567	Saint-Martin-la-Garenne
7818	Trappes	78208	Élancourt
		78621	Trappes
		78644	La Verrière
9102	Athis-Mons	91027	Athis-Mons
		91326	Juvisy-sur-Orge
		91479	Paray-Vieille-Poste
9117	Savigny-sur-Orge	91432	Morangis
		91589	Savigny-sur-Orge
		91689	Wissous
9209	Clichy	92024	Clichy

9301	Aubervilliers	93001	Aubervilliers
9312	Montreuil-1	93064	Rosny-sous-Bois
9320	Tremblay-en-France	93015	Coubron
		93047	Montfermeil
		93073	Tremblay-en-France
		93074	Vaujours
9395	Bobigny	93008	Bobigny
9396	Drancy	93029	Drancy
9397	Épinay-sur-Seine	93031	Épinay-sur-Seine
9399	Saint-Denis	93066	Saint-Denis
9410	Haÿ-les-Roses	94034	Fresnes
		94038	L' Haÿ-les-Roses
9421	Villeneuve-Saint-Georges	94044	Limeil-Brévannes
		94074	Valenton
9497	Villeneuve-Saint-Georges	94078	Villeneuve-Saint-Georges
9499	Vitry-sur-Seine	94081	Vitry-sur-Seine
9506	Deuil-la-Barre	95197	Deuil-la-Barre
		95288	Groslay
		95427	Montmagny
		95539	Saint-Brice-sous-Forêt
9517	Saint-Ouen-l'Aumône	95039	Auvers-sur-Oise
		95120	Butry-sur-Oise
		95256	Frépillon
		95258	Frouville
		95304	Hédouville
		95308	Hérouville
		95328	Labbeville
		95392	Mériel
		95394	Méry-sur-Oise
		95446	Nesles-la-Vallée
		95572	Saint-Ouen-l'Aumône
		95628	Valmondois
9598	Argenteuil	95018	Argenteuil
95355	Magny-en-Vexin	27026	Authenvernes
		27152	Château-sur-Epte
		60293	Hadancourt-le-Haut-Clocher
		60412	Montagny-en-Vexin
		60420	Montjavoult
		60487	Parnes
		60614	Serans
		95011	Ambleville
		95024	Arthies
		95046	Bantheleu
		95054	Le Bellay-en-Vexin
		95101	Bray-et-Lû

		95119	Buhy
		95139	La Chapelle-en-Vexin
		95141	Charmont
		95150	Chaussy
		95157	Chérence
		95166	Cléry-en-Vexin
		95270	Genainville
		95295	Guiry-en-Vexin
		95309	Hodent
		95355	Magny-en-Vexin
		95379	Maudétour-en-Vexin
		95429	Montreuil-sur-Epte
		95459	Nucourt
		95462	Omerville
		95541	Saint-Clair-sur-Epte
		95554	Saint-Gervais
		95676	Villers-en-Arthies
		95690	Wy-dit-Joli-Village

Annexe 3 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France

classés en « zones très dotées »

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
75111	Paris 11e Arrondissement	75111	Paris 11e Arrondissement
75115	Paris 15e Arrondissement	75115	Paris 15e Arrondissement
77037	Bois-le-Roi	77037	Bois-le-Roi
		77096	Chartrettes
		77188	Fontaine-le-Port
7816	Saint-Germain-en-Laye	78007	Aigremont
		78133	Chambourcy
		78224	L' Étang-la-Ville
		78251	Fourqueux
		78367	Mareil-Marly
		78481	Le Pecq
		78551	Saint-Germain-en-Laye
78220	Les Essarts-le-Roi	78030	Auffargis
		78220	Les Essarts-le-Roi
		78334	Lévis-Saint-Nom
9201	Antony	92002	Antony
9216	Levallois-Perret	92044	Levallois-Perret
9220	Nanterre-2	92073	Suresnes
9296	Boulogne-Billancourt	92012	Boulogne-Billancourt
9298	Courbevoie	92026	Courbevoie
9405	Charenton-le-Pont	94018	Charenton-le-Pont
		94042	Joinville-le-Pont
		94069	Saint-Maurice
9501	Argenteuil-1	95555	Saint-Gratien
		95582	Sannois
9508	Ermont	95203	Eaubonne
		95219	Ermont

**Annexe 4 Liste des bassins de vie/ pseudo-cantons d'Ile-de-France
classés en « zones sur dotées »**

Code Bassin de vie/Pseudo-Cantons	Nom du Bassin de vie/Canton-ville	Code Commune	Nom de la commune
75101	Paris 1er Arrondissement	75101	Paris 1er Arrondissement
75102	Paris 2e Arrondissement	75102	Paris 2e Arrondissement
75107	Paris 7e Arrondissement	75107	Paris 7e Arrondissement
75108	Paris 8e Arrondissement	75108	Paris 8e Arrondissement
75109	Paris 9e Arrondissement	75109	Paris 9e Arrondissement
75112	Paris 12e Arrondissement	75112	Paris 12e Arrondissement
75114	Paris 14e Arrondissement	75114	Paris 14e Arrondissement
78420	Montfort-l'Amaury	78366	Mareil-le-Guyon
		78389	Méré
		78398	Les Mesnuls
		78420	Montfort-l'Amaury
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	78125	La Celle-les-Bordes
		78164	Clairefontaine-en-Yvelines
		78349	Longvilliers
		78499	Ponthévrard
		78522	Rochefort-en-Yvelines
		78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines
		78601	Sonchamp
9423	Vincennes	94067	Saint-Mandé
9494	Créteil	94028	Créteil
9496	Saint-Maur-des-Fossés	94068	Saint-Maur-des-Fossés
9498	Vincennes	94080	Vincennes

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-026

Arrêté CACCMK 2018-2122 relatif au contrat type
régional d'aide à la création de cabinet des
masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en
offre de soins de kinésithérapie

**Arrêté n° DOS / 2018-2122
relatif au contrat type régional d'aide à la création de cabinet des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional en faveur de l'aide à la création de cabinet des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.1 et à l'annexe 5 de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE A LA CREATION DE CABINET DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES DANS LES ZONES DEFICITAIRES EN OFFRE DE SOINS DE KINESITHERAPIE

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2122 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional d'aide à la création de cabinet des masseurs-kinésithérapeutes en zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.1 et à l'annexe 5 de la convention nationale modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la détermination des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :

Département :

Adresse :

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé (dénommée ci-après l'ARS) de :

Ile-de-France

35 rue de la Gare

Millénaire 2

75935 Paris Cedex 19

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, le masseur-kinésithérapeute :

Nom, Prénom

Inscrit au tableau de l'ordre du conseil départemental de :

Numéro RPPS :

Numéro AM :

Adresse professionnelle :

un contrat d'aide à la création de cabinet des masseurs kinésithérapeutes dans les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou des difficultés d'accès aux soins de kinésithérapie.

Article 1 Champ du contrat

Article 1.1. Objet du contrat d'aide à la création de cabinet

Ce contrat vise à favoriser la création et la reprise de cabinet de masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés dans les [zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins], par le versement d'une aide financière permettant de gérer l'investissement lié à la création d'un cabinet de kinésithérapie.

Article 1.2. Bénéficiaires du contrat d'aide à la création de cabinet

Le présent contrat est proposé aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés qui créent ou reprennent un cabinet dans une zone sous dotée ou très sous dotée prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins définie comme étant « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Le masseur-kinésithérapeute ayant exercé auparavant dans le cadre d'un contrat d'aide à l'installation (CAIMK) ou d'aide au maintien (CAMMK), peut adhérer à ce contrat dès lors qu'il crée un cabinet libéral de kinésithérapie.

Si le masseur-kinésithérapeute a adhéré au contrat d'aide à l'installation (CAIMK) et bénéficié des aides forfaitaires, les sommes correspondantes seront déduites du montant de l'aide versée au titre du contrat d'aide à la création de cabinet.

Le masseur-kinésithérapeute qui crée ou reprend un cabinet dans une zone sous dotée ou très sous dotée, dans l'année précédant la demande d'adhésion au contrat, peut adhérer à cette option conventionnelle.

Si plusieurs masseurs-kinésithérapeutes créent une activité de groupe, dans l'année précédant la demande d'adhésion au présent contrat, le CACCMK peut être conclu par chacun d'entre eux. Dans ce cas, les obligations du contrat demeurent individuelles et le non-respect de celles-ci par l'un des membres du groupe n'affectent pas ses autres membres. Les aides sont elles aussi versées à titre individuel.

Ces bénéficiaires peuvent exercer dans le cadre suivant :

- l'exercice individuel d'un masseur-kinésithérapeute libéral conventionné, recourant à un masseur-kinésithérapeute remplaçant afin d'assurer la continuité des soins ;
- l'exercice en groupe, qui s'entend comme le regroupement d'au moins deux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés dans les mêmes locaux, installés dans une zone « très sous dotée » ou dans une zone « sous dotée » et liés entre eux par :
 - un contrat de société civile professionnelle (SCP) ou de société d'exercice libéral (SEL) ;
 - par tout autre contrat de société dès lors que ce contrat a été validé par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes ;
- l'exercice pluri-professionnel :
 - cabinet pluri-professionnel ;
 - maison de santé pluri-professionnelle ;
 - ou toute autre forme d'exercice pluri-professionnel reconnue réglementairement dès lors que l'ensemble des professionnels concernés exerce dans les mêmes locaux.

Un masseur-kinésithérapeute, déjà installé dans la zone dans les trois ans précédant sa demande d'adhésion, ne peut souscrire au contrat d'aide à la création de cabinet, à l'exception des collaborateurs et assistants libéraux.

Le masseur-kinésithérapeute ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce contrat, celui-ci étant conclu intuitu personae. Ce contrat n'est pas cumulable avec les contrats d'aide à l'installation (CAIMK), de maintien de l'activité (CAMMK) ou le contrat incitatif masseur-kinésithérapeute (CIMK).

Il peut néanmoins être signataire et bénéficiaire, à l'expiration du présent contrat (CACCMK), du contrat d'aide au maintien de l'activité (CAMMK) en zone déficitaire.

Article 2. Engagements des parties dans le contrat d'aide à la création de cabinet

Article 2.1. Engagements du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute s'engage à :

- créer ou reprendre un cabinet et exercer une activité libérale conventionnée dans les zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins pour toute la durée du contrat, soit 5 ans ;
- réaliser un minimum de 2 000 actes la première année et 3 000 actes les années suivantes, dont 50% d'actes auprès de patients résidant en zone « très sous dotée » ou « sous dotée ».
- remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides à l'équipement informatique du cabinet professionnel prévues à l'article 4.9 de la convention nationale.

A titre optionnel, le masseur-kinésithérapeute peut également s'engager à exercer les fonctions de maître de stage prévues à l'article L.4381-1 du code de la santé publique à accueillir en stage des étudiants en kinésithérapie.

Article 2.2. Engagements de l'assurance maladie et de l'agence régionale de santé

En contrepartie des engagements du masseur-kinésithérapeute définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser au masseur-kinésithérapeute une aide à la création de cabinet d'un montant de 49 000 euros pour le masseur-kinésithérapeute réalisant un minimum de 3000 actes par an dont 50% auprès de patients résidant en zones « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Pour le masseur-kinésithérapeute réalisant entre 1 500 actes et 3 000 actes par an, le montant de l'aide est proratisé sur la base de 100% pour 3 000 actes par an. Pour la 1ère année, le montant de l'aide est proratisée entre 1 000 et 2 000 actes sur la base de 100% pour 2 000 actes.

Cette aide est versée en cinq fois. Les deux premières années du contrat l'assurance maladie verse au masseur-kinésithérapeute 20 000 euros et les trois dernières années l'assurance maladie verse 3 000 euros par an.

Pour la 1ère année, le versement de l'aide a lieu à la signature du contrat. Les versements suivants ont lieu au titre de chaque année avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Le masseur-kinésithérapeute adhérent au présent contrat bénéficie également d'une rémunération complémentaire de 150 euros par mois pour l'accueil d'un étudiant stagiaire à temps plein, dans les conditions légales et réglementaires, pendant la durée du stage de fin d'étude.

Modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide à la création de cabinet dans certaines zones identifiées comme particulièrement fragiles.

L'Agence régionale de santé peut décider d'adapter l'aide à la création de cabinet pour les masseurs-kinésithérapeutes adhérent au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en masseurs-kinésithérapeutes parmi les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et des difficultés d'accès aux soins telle que prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette majoration ne peut excéder 20% du montant des aides forfaitaires prévues au présent article.

L'Agence régionale de santé peut moduler la majoration en fonction de la zone d'installation du masseur-kinésithérapeute. L'aide forfaitaire versée au titre d'un contrat conclu en zone « très sous dotée » ne peut être inférieure à celle accordée en zone « sous dotée ».

Cette modulation peut être accordée au maximum dans 20% des zones « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Pour les masseurs-kinésithérapeutes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat :

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire à la création de cabinet est de 9800 € pour les masseurs-kinésithérapeutes réalisant un minimum de 3 000 actes dont 50% auprès de patients résidant en zone « sous dotée » ou « très sous dotée »,
- Pour le masseur-kinésithérapeute réalisant entre 1 500 actes et 3 000 actes par an, le montant de la majoration de l'aide est proratisé sur la base de 100% pour 3 000 actes par an.
- Pour la 1ère année, le montant de la majoration de l'aide est proratisé entre 1 000 et 2 000 actes sur la base de 100% pour 2 000 actes. »
- La majoration de l'aide est versée en cinq fois soit 1 960 € par an. Ce montant est proratisé selon les conditions définies ci-dessus.

Le directeur de l'Agence régionale de santé publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3. Durée du contrat d'aide à la création de cabinet

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq ans à compter de sa signature par l'ensemble des parties, sans possibilité de renouvellement.

Article 4. Résiliation du contrat d'aide à l'installation

Article 4.1. Rupture d'adhésion à l'initiative du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute peut décider de résilier son adhésion au contrat avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation. La caisse d'assurance maladie informera l'Agence régionale de santé de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède à la récupération des sommes indûment versées au titre de l'aide à l'installation au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation demandée par le masseur-kinésithérapeute.

La somme proratisée à récupérer est calculée sur la base de la valeur totale de l'aide versée pour l'ensemble du contrat

Article 4.2. Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

a) Ouverture de la procédure de résiliation l'option conventionnelle

En cas de non-respect par le masseur-kinésithérapeute de tout ou partie de ses engagements, le directeur de la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle. La caisse d'assurance maladie informera de manière concomitante l'Agence régionale de santé et les membres de la CPD de cette décision.

Le masseur-kinésithérapeute dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations.

En l'absence d'observations du masseur-kinésithérapeute dans le délai imparti, la caisse notifie au masseur-kinésithérapeute sa décision de résilier le contrat et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

b) Avis de la commission paritaire départementale

Si le masseur-kinésithérapeute présente ses observations à la caisse, le directeur de la CPAM saisit la CPD pour avis et informe le masseur-kinésithérapeute de cette saisine. Il transmet à la CPD les éléments du dossier de la procédure.

La CPD rend alors un avis dans un délai de 30 jours. Elle peut demander des compléments d'information et à entendre le masseur-kinésithérapeute. Le masseur-kinésithérapeute peut également être entendu à sa demande ou à celle de la CPD.

A défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé rendu.

Au regard de cet avis, le directeur de la CPAM notifie au masseur-kinésithérapeute concerné sa décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant l'avis.

La décision est motivée et notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

La CPD est tenue informée de la décision du directeur de la CPAM sur le dossier.

c) Procédure en cas de contradiction entre l'avis de la CPD et du Directeur de la CPAM

Quand le projet de décision du directeur de la CPAM est différent de l'avis rendu par la CPD, la CPN est saisie de ce projet sous 15 jours par la CPAM. Le masseur-kinésithérapeute et la CPD sont tenus informés de cette saisine.

La CPN dispose alors d'un délai de 30 jours pour rendre un avis, par un vote aux deux tiers des voix des membres de la commission. En l'absence d'avis rendu par la CPN dans ce délai, un avis conforme à la décision du directeur de la CPAM est réputé rendu.

Si la CPN rend un avis conforme au projet de décision du directeur de la CPAM, elle le transmet au directeur de la CPAM dans un délai d'un mois à compter de la saisine.

Si la CPN rend un avis différent du projet de décision du directeur de la CPAM, le secrétariat de la CPN sollicite pour avis dans les 15 jours le directeur général de l'UNCAM. Le directeur général de l'UNCAM dispose alors de 30 jours pour rendre un avis. Le secrétariat de la CPN transmet ensuite, dans les 15 jours suivant cet avis, au directeur de la CPAM l'avis de la CPN et du directeur général de l'UNCAM.

Le directeur de la CPAM notifie alors au masseur-kinésithérapeute, par lettre recommandée avec accusé de réception, la décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant la transmission du ou des avis. Il en adresse une copie aux membres de la CPD.

En cas de résiliation de l'option conventionnelle, la caisse récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

Article 5. Conséquences d'une modification des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins

En cas de modification par l'ARS des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins prévus au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice du masseur-kinésithérapeute adhérent de la liste des zones précitées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par le masseur-kinésithérapeute ou la caisse d'assurance maladie.

Le masseur-kinésithérapeute
Nom Prénom

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France
Nom Prénom

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-028

Arrêté CAIMK 2018-2123 relatif au contrat type régional d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie

**Arrêté n° DOS / 2018-2123
relatif au contrat type régional d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes
dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.2 et à l'annexe 6 de la convention nationale modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE A L'INSTALLATION DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES DANS LES ZONES DEFICITAIRES EN OFFRE DE SOINS DE KINESITHERAPIE

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2123 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional en faveur de l'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes en zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.2 et à l'annexe 6 de la convention nationale modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :

Département :

Adresse :

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé (dénommée ci-après l'ARS) de :

Île-de-France

35 rue de la Gare

Millénaire 2

75935 Paris Cedex 19

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, le masseur-kinésithérapeute :

Nom, Prénom

Inscrit au tableau de l'ordre du conseil départemental de :

Numéro RPPS :

Numéro AM :

Adresse professionnelle :

un contrat d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou des difficultés d'accès aux soins de kinésithérapie.

Article 1. Champ du contrat d'aide à l'installation

Article 1.1. Objet du contrat d'aide à l'installation

Le contrat d'aide à l'installation vise à accompagner et à faciliter l'installation des masseurs-kinésithérapeutes libéraux, dans un cabinet existant dans la zone déficitaire en offre de soins de masso-kinésithérapie, par le versement d'une aide financière permettant de gérer cette période d'investissement générée par le début d'activité en exercice libéral.

Article 1.2. Bénéficiaires du contrat d'aide à l'installation

Le présent contrat est proposé aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés qui s'installent ou sont installées depuis moins d'un an à la date d'adhésion et exercent en libéral dans une zone prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définie par l'Agence régionale de santé et caractérisée par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins comme étant « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Ces bénéficiaires peuvent exercer dans le cadre suivant :

- L'exercice en groupe, qui s'entend comme le regroupement d'au moins deux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés dans les mêmes locaux, installés dans une zone « très sous dotée » ou dans une zone « sous dotée » et liés entre eux par :
 - un contrat de société civile professionnelle (SCP) ou de société d'exercice libéral (SEL) ;
 - un contrat de collaborateur libéral ;
 - un contrat d'assistant libéral ;
 - par tout autre contrat de société dès lors que ce contrat a été validé par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes ;
- l'exercice pluri-professionnel :
 - cabinet pluri-professionnel ;
 - maison de santé pluri-professionnelle ;
 - ou toute autre forme d'exercice pluri-professionnel reconnue réglementairement dès lors que l'ensemble des professionnels concernés exerce dans les mêmes locaux.

Le masseur-kinésithérapeute ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce contrat, celui-ci étant conclu intuitu personae. Ce contrat n'est pas cumulable avec le contrat de maintien de l'activité (CAMMK), avec le contrat d'aide à la création de cabinet (CACCMK), ni avec le contrat incitatif masseur-kinésithérapeute (CIMK).

Le masseur-kinésithérapeute peut néanmoins être signataire et bénéficiaire, à l'expiration du présent contrat (CAIMK), du contrat de maintien de l'activité (CAMMK) en zone déficitaire.

Article 2. Engagements des parties dans le contrat d'aide à l'installation

Article 2.1. Engagements du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute s'engage à :

- venir exercer son activité libérale conventionnée dans les zones prévues au 1° de l'article L.1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins, soit en zone « sous dotée » ou « très sous dotée », pour toute la durée du contrat, soit 5 ans ;
- réaliser un minimum de 2 000 actes la première année et de 3 000 actes les années suivantes, dont 50% d'actes auprès de patients résidant en zone « très sous dotée » ou « sous dotée ».
- remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides à l'équipement informatique du cabinet professionnel prévues à l'article 4.9 de la convention nationale.

A titre optionnel, le masseur-kinésithérapeute peut également s'engager à exercer les fonctions de maître de stage prévues à l'article L.4381-1 du code de la santé publique à accueillir en stage des étudiants en kinésithérapie.

Article 2.2. Engagements de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En contrepartie des engagements du masseur-kinésithérapeute définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser au masseur-kinésithérapeute une aide à l'installation d'un montant de 34 000 euros pour le masseur-kinésithérapeute réalisant un minimum de 3000 actes par an dont 50% auprès de patients résidant en zones « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Pour le masseur-kinésithérapeute réalisant entre 1 500 actes et 3 000 actes par an, le montant de l'aide est proratisé sur la base de 100% pour 3 000 actes par an. Pour la 1^{ère} année, le montant de l'aide est proratisée entre 1 000 et 2 000 actes sur la base de 100% pour 2 000 actes par an.

Cette aide est versée en cinq fois. Les deux premières années du contrat l'assurance maladie verse au masseur-kinésithérapeute 12 500 euros et les trois dernières années l'assurance maladie verse 3 000 euros par an.

Pour la 1^{ère} année, le versement de l'aide a lieu à la signature du contrat. Les versements suivants ont lieu au titre de chaque année avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Le masseur-kinésithérapeute adhérant au présent contrat bénéficie également d'une rémunération complémentaire de 150 euros par mois pour l'accueil d'un étudiant stagiaire à temps plein, dans les conditions légales et réglementaires, pendant la durée du stage de fin d'étude.

Modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide à l'installation dans certaines zones identifiées comme particulièrement fragiles.

L'Agence régionale de santé peut décider d'adapter l'aide à l'installation pour les masseurs-kinésithérapeutes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en masseurs-kinésithérapeutes parmi les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et des difficultés d'accès aux soins telle que prévue au 1^o de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette majoration ne peut excéder 20% du montant des aides forfaitaires prévues au présent article.

L'Agence régionale de santé peut moduler la majoration en fonction de la zone d'installation du masseur-kinésithérapeute. L'aide forfaitaire versée au titre d'un contrat conclu en zone très sous dotée ne peut être inférieure à celle accordée en zone sous dotée.

Cette modulation peut être accordée au maximum dans 20% des zones « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Pour les masseurs-kinésithérapeutes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat :

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire à l'installation est de 6800 €. pour les masseurs-kinésithérapeutes réalisant un minimum de 3 000 actes dont 50% auprès de patients résidant en zone « sous dotée » ou « très sous dotée »,
- Pour les masseurs-kinésithérapeutes réalisant entre 1 500 actes et 3 000 actes par an, le montant de la majoration de l'aide est proratisé sur la base de 100% pour 3 000 actes par an.
- Pour la 1^{ère} année, le montant de la majoration de l'aide est proratisé entre 1 000 et 2 000 actes sur la base de 100% pour 2 000 actes.
- La majoration de l'aide est versée en cinq fois soit 1 360 € par an. Ce montant est proratisé selon les conditions définies ci-dessus.

Le directeur de l'Agence régionale de santé publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3. Durée du contrat d'aide à l'installation

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq ans à compter de sa signature par l'ensemble des parties, sans possibilité de renouvellement.

Article 4. Résiliation du contrat d'aide à l'installation

Article 4.1. Rupture d'adhésion à l'initiative du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute peut décider de résilier son adhésion au contrat avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation. La caisse d'assurance maladie informera l'Agence régionale de santé de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède à la récupération des sommes indûment versées au titre de l'aide à l'installation au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation demandée par le masseur-kinésithérapeute.

La somme proratisée à récupérer est calculée sur la base de la valeur totale de l'aide versée pour l'ensemble du contrat.

Article 4.2. Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

a) Ouverture de la procédure de résiliation l'option conventionnelle

En cas de non-respect par le masseur-kinésithérapeute de tout ou partie de ses engagements, le directeur de la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle. La caisse d'assurance maladie informera de manière concomitante l'Agence régionale de santé et les membres de la CPD de cette décision.

Le masseur-kinésithérapeute dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations.

En l'absence d'observations du masseur-kinésithérapeute dans le délai imparti, la caisse notifie au masseur-kinésithérapeute sa décision de résilier le contrat et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

b) Avis de la commission paritaire départementale

Si le masseur-kinésithérapeute présente ses observations à la caisse, le directeur de la CPAM saisit la CPD pour avis et informe le masseur-kinésithérapeute de cette saisine. Il transmet à la CPD les éléments du dossier de la procédure.

La CPD rend alors un avis dans un délai de 30 jours. Elle peut demander des compléments d'information et à entendre le masseur-kinésithérapeute. Le masseur-kinésithérapeute peut également être entendu à sa demande ou à celle de la CPD.

A défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé rendu.

Au regard de cet avis, le directeur de la CPAM notifie au masseur-kinésithérapeute concerné sa décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant l'avis.

La décision est motivée et notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

La CPD est tenue informée de la décision du directeur de la CPAM sur le dossier.

c) Procédure en cas de contradiction entre l'avis de la CPD et du Directeur de la CPAM

Quand le projet de décision du directeur de la CPAM est différent de l'avis rendu par la CPD, la CPN est saisie de ce projet sous 15 jours par la CPAM. Le masseur-kinésithérapeute et la CPD sont tenus informés de cette saisine.

La CPN dispose alors d'un délai de 30 jours pour rendre un avis, par un vote aux deux tiers des voix des membres de la commission. En l'absence d'avis rendu par la CPN dans ce délai, un avis conforme à la décision du directeur de la CPAM est réputé rendu.

Si la CPN rend un avis conforme au projet de décision du directeur de la CPAM, elle le transmet au directeur de la CPAM dans un délai d'un mois à compter de la saisine.

Si la CPN rend un avis différent du projet de décision du directeur de la CPAM, le secrétariat de la CPN sollicite pour avis dans les 15 jours le directeur général de l'UNCAM. Le directeur général de l'UNCAM dispose alors de 30 jours pour rendre un avis. Le secrétariat de la CPN transmet ensuite, dans les 15 jours suivant cet avis, au directeur de la CPAM l'avis de la CPN et du directeur général de l'UNCAM.

Le directeur de la CPAM notifie alors au masseur-kinésithérapeute, par lettre recommandée avec accusé de réception, la décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant la transmission du ou des avis. Il en adresse une copie aux membres de la CPD.

En cas de résiliation de l'option conventionnelle, la caisse récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

Article 5. Conséquences d'une modification des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins

En cas de modification par l'ARS des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins prévus au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice du masseur-kinésithérapeute adhérent de la liste des zones précitées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par le masseur-kinésithérapeute ou la caisse d'assurance maladie.

Le masseur-kinésithérapeute
Nom Prénom

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France
Nom Prénom

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-029

Arrêté CAMMK 2018-2124 relatif au contrat type régional
d'aide au maintien d'activité des
masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en
offre de soins de kinésithérapie

**Arrêté n° DOS / 2018-2124
relatif au contrat type régional d'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional en faveur de l'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires en offre de soins de kinésithérapie sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.3 et à l'annexe 7 de la convention nationale modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE AU MAINTIEN DE L'ACTIVITE DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES DANS LES ZONES DEFICITAIRES EN OFFRE DE SOINS DE KINESITHERAPIE

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 2007 portant approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes et reconduite le 10 mai 2017 ;
- Vu l'avis publié au journal officiel le du 8 février 2018 relatif à l'avenant n° 5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2124 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional en faveur de l'aide au maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes en zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 1.3.3 et à l'annexe 7 de la convention nationale modifiée par l'avenant 5 approuvé par l'avis du 8 février 2018
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS/2018-2125 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou par des difficultés d'accès aux soins prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :

Département :

Adresse :

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé (dénommée ci-après l'ARS) de :

Ile-de-France

35 rue de la Gare

Millénaire 2

75935 Paris Cedex 19

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, le masseur-kinésithérapeute :

Nom, Prénom

Inscrit au tableau de l'ordre du conseil départemental de :

Numéro RPPS :

Numéro AM :

Adresse professionnelle :

un contrat d'aide au maintien de l'activité des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins ou des difficultés d'accès aux soins de kinésithérapie.

Article 1. Champ du contrat d'aide au maintien d'activité

Article 1.1. Objet du contrat d'aide au maintien d'activité

Ce contrat vise à favoriser le maintien d'activité des masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés dans les zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'Agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins comme étant « sous dotées » ou « très sous dotées », par le versement annuel d'une aide financière permettant de réaliser des investissements, de se former et contribuer ainsi à améliorer la qualité des soins de kinésithérapie.

Article 1.2. Bénéficiaires du contrat d'aide au maintien d'activité

Le présent contrat est proposé aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés qui maintiennent un exercice libéral dans une zone prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins définies comme étant « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Ces bénéficiaires peuvent exercer dans le cadre suivant :

- L'exercice individuel d'un masseur-kinésithérapeute libéral conventionné, recourant à un masseur-kinésithérapeute remplaçant afin d'assurer la continuité des soins ;
- L'exercice en groupe, qui s'entend comme le regroupement d'au moins deux masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés dans les mêmes locaux, installés dans une zone « très sous dotée » ou dans une zone « sous dotée » et liés entre eux par :
 - o un contrat de société civile professionnelle (SCP) ou de société d'exercice libéral (SEL) ;
 - o un contrat de collaborateur libéral ;
 - o un contrat d'assistant libéral ;
 - o par tout autre contrat de société dès lors que ce contrat a été validé par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes ;
- l'exercice pluri-professionnel
 - o cabinet pluri-professionnel ;
 - o maison de santé pluri-professionnelle ;
 - o ou toute autre forme d'exercice pluri-professionnel reconnue réglementairement dès lors que l'ensemble des professionnels concernés exerce dans les mêmes locaux.

Ce contrat n'est pas cumulable avec le contrat d'aide à l'installation (CAIMK), avec le contrat d'aide à la création de cabinet (CACCMK) ou un contrat incitatif masseur-kinésithérapeute (CIMK).

Article 2. Engagements des parties dans le contrat d'aide au maintien d'activité

Article 2.1. Engagements du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute s'engage à :

- maintenir son activité libérale conventionnée dans les zones prévues au 1° de l'article L.1434-4 du code de santé publique définies par l'agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins, soit en zone « sous dotée » ou « très sous dotée »] pour toute la durée du contrat, soit 3 ans ;
- réaliser 50% d'actes auprès de patients résidant en zone « très sous dotée » ou « sous dotée ».
- remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides forfaitaires à la modernisation du cabinet professionnel, prévue à l'article 4.9 de la convention nationale.

A titre optionnel, le masseur-kinésithérapeute peut également s'engager à exercer les fonctions de maître de stage prévues à l'article L.4381-1 du code de la santé publique à accueillir en stage des étudiants en kinésithérapie.

Article 2.2. Engagements de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En contrepartie des engagements du masseur-kinésithérapeute définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser au masseur-kinésithérapeute chaque année du contrat une aide au maintien d'activité d'un montant de 3 000 euros.

Le masseur-kinésithérapeute adhérant au présent contrat bénéficie également d'une rémunération complémentaire de 150 euros par mois pour l'accueil d'un étudiant stagiaire à temps plein, dans les conditions légales et réglementaires, pendant la durée du stage de fin d'étude.

Le montant dû au masseur-kinésithérapeute est calculé au terme de chaque année civile, le cas échéant au prorata de la date d'adhésion du masseur-kinésithérapeute au contrat. Les versements suivants ont lieu au titre de chaque année avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Modulation régionale par l'Agence Régionale de Santé du montant de l'aide au maintien d'activité dans certaines zones identifiées comme particulièrement fragiles.

L'Agence régionale de santé peut décider d'adapter l'aide au maintien en activité pour les masseurs-kinésithérapeutes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en masseurs-kinésithérapeutes parmi les zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et des difficultés d'accès aux soins telle que prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique. Cette modulation peut être accordée au maximum dans 20% des zones « sous dotées » ou « très sous dotées ».

Cette majoration ne peut excéder 20% du montant des aides forfaitaires prévues au présent article.

L'Agence régionale de santé peut moduler la majoration en fonction de la zone d'installation du masseur-kinésithérapeute. L'aide forfaitaire versée au titre d'un contrat conclu en zone très sous dotée ne peut être inférieure à celle accordée en zone sous dotée.

Pour les masseurs-kinésithérapeutes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat :

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire au maintien de l'activité est de 600 €
- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire au maintien dû au masseur-kinésithérapeute est calculé au terme de chaque année civile, le cas échéant au prorata de la date d'adhésion du masseur-kinésithérapeute au contrat. Les versements suivants ont lieu au titre de chaque année avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Le directeur de l'Agence régionale de santé publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3. Durée du contrat d'aide au maintien d'activité

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter de sa signature par l'ensemble des parties, renouvelable tacitement.

Article 4. Résiliation du contrat d'aide au maintien d'activité

Article 4.1. Rupture d'adhésion à l'initiative du masseur-kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute peut décider de résilier son adhésion au contrat avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation. La caisse d'assurance maladie informera l'Agence régionale de santé de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède au versement partiel de l'aide dont le montant est calculé au prorata temporis de la durée effective du contrat au cours de ladite année.

Article 4.2. Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie et de l'agence régionale de santé

a) Ouverture de la procédure de résiliation l'option conventionnelle

En cas de non-respect par le masseur-kinésithérapeute de tout ou partie de ses engagements, le directeur de la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle. La caisse d'assurance maladie informera de manière concomitante l'Agence régionale de santé et les membres de la CPD de cette décision.

Le masseur-kinésithérapeute dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations.

En l'absence d'observations du masseur-kinésithérapeute dans le délai imparti, la caisse notifie au masseur-kinésithérapeute sa décision de résilier le contrat et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

b) Avis de la commission paritaire départementale

Si le masseur-kinésithérapeute présente ses observations à la caisse, le directeur de la CPAM saisit la CPD pour avis et informe le masseur-kinésithérapeute de cette saisine. Il transmet à la CPD les éléments du dossier de la procédure.

La CPD rend alors un avis dans un délai de 30 jours. Elle peut demander des compléments d'information et à entendre le masseur-kinésithérapeute. Le masseur-kinésithérapeute peut également être entendu à sa demande ou à celle de la CPD.

A défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé rendu.

Au regard de cet avis, le directeur de la CPAM notifie au masseur-kinésithérapeute concerné sa décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant l'avis.

La décision est motivée et notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

La CPD est tenue informée de la décision du directeur de la CPAM sur le dossier.

c) Procédure en cas de contradiction entre l'avis de la CPD et du Directeur de la CPAM

Quand le projet de décision du directeur de la CPAM est différent de l'avis rendu par la CPD, la CPN est saisie de ce projet sous 15 jours par la CPAM. Le masseur-kinésithérapeute et la CPD sont tenus informés de cette saisine.

La CPN dispose alors d'un délai de 30 jours pour rendre un avis, par un vote aux deux tiers des voix des membres de la commission. En l'absence d'avis rendu par la CPN dans ce délai, un avis conforme à la décision du directeur de la CPAM est réputé rendu.

Si la CPN rend un avis conforme au projet de décision du directeur de la CPAM, elle le transmet au directeur de la CPAM dans un délai d'un mois à compter de la saisine.

Si la CPN rend un avis différent du projet de décision du directeur de la CPAM, le secrétariat de la CPN sollicite pour avis dans les 15 jours le directeur général de l'UNCAM. Le directeur général de l'UNCAM dispose alors de 30 jours pour rendre un avis. Le secrétariat de la CPN transmet ensuite, dans les 15 jours suivant cet avis, au directeur de la CPAM l'avis de la CPN et du directeur général de l'UNCAM.

Le directeur de la CPAM notifie alors au masseur-kinésithérapeute, par lettre recommandée avec accusé de réception, la décision de maintien ou de résiliation de l'option conventionnelle dans un délai de 15 jours suivant la transmission du ou des avis. Il en adresse une copie aux membres de la CPD.

Article 5. Conséquences d'une modification des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins

En cas de modification par l'ARS des zones caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins prévus au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice du masseur-kinésithérapeute adhérent de la liste des zones précitées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par le masseur-kinésithérapeute ou la caisse d'assurance maladie.

Le masseur-kinésithérapeute
Nom Prénom

La caisse d'assurance maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé
Nom Prénom

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-032

Arrêté CAMO 2018-1897 relatif au contrat type régional
d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très
sous dotées

**Arrêté n° DOS / 2018-1897
relatif au contrat type régional d'aide au maintien des orthophonistes dans
les zones très sous dotées**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

Le contrat type régional en faveur de l'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.3 et à l'annexe 5 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE AU MAINTIEN DES ORTHOPHONISTES DANS LES ZONES TRES SOUS DOTEES

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS / 2018-1897 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional en faveur de l'aide au maintien des orthophonistes en zones très sous dotées pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.3 et à l'annexe 5 de l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2535 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2126 du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :

Département :

Adresse :

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé Île-de-France (dénommée ci-après l'ARS)

35 rue de la Gare

Millénaire 2

75935 Paris Cedex 19

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, l'orthophoniste :

Nom, Prénom

Numéro ADELI :

Numéro AM :

Adresse professionnelle :

un contrat d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous-dotées.

Article 1 Champ du contrat de maintien

Article .1.1 Objet du contrat de maintien

Le contrat a pour objet de favoriser le maintien des orthophonistes libéraux en zones « très sous dotées » par la mise en place d'une aide forfaitaire.

Cette option vise à inciter les orthophonistes libéraux à maintenir leur exercice en zone « très sous dotée » individuellement ou dans le cadre d'un exercice regroupé (cabinet de groupe ou en maisons de santé pluri-professionnelle).

Article .1.2 Bénéficiaires du contrat de maintien

Ce contrat est proposé aux orthophonistes libéraux conventionnés installés dans une zone « très sous dotée » telle que définie au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

L'adhésion à l'option est individuelle. Par conséquent, chaque orthophoniste d'un cabinet de groupe devra accomplir à titre personnel les démarches d'adhésion.

Dans le cas d'un exercice en groupe, il joint à l'acte d'adhésion une copie du contrat de groupe.

Pour un même orthophoniste, le contrat de maintien n'est pas cumulable ni avec le contrat de transition défini à l'article 3.2.1.4 de la convention nationale des orthophonistes, ni avec le contrat d'aide à l'installation défini à l'article 3.2.1.1 de la convention nationale, ni avec le contrat d'aide à la première installation défini à l'article 3.2.1.2 de la convention nationale.

Article 2 Engagements des parties dans le contrat de maintien

Article 2.1 Engagements de l'orthophoniste

L'orthophoniste s'engage :

- à remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides à l'équipement informatique du cabinet professionnel prévu à l'article 29 de la convention nationale ;
- à exercer pendant une durée minimale de trois ans dans la zone « très sous dotée » à compter de la date d'adhésion ;
- à justifier d'une activité libérale conventionnée réalisée à 50% de son activité dans la zone « très sous dotée » en ayant un honoraire moyen annuel de plus de 5 000 € sur la zone ;
- en cas d'exercice individuel, à recourir autant que possible à des orthophonistes remplaçants, assurant la continuité des soins en son absence.

Engagement optionnel

A titre optionnel, l'orthophoniste s'engage à exercer les fonctions de maître de stage prévues à l'article D.4341-7 du code de la santé publique et à accueillir en stage un étudiant en orthophonie

Article 2.2 Engagements de l'assurance maladie et de l'agence régionale de santé

L'orthophoniste bénéficie d'une aide forfaitaire de 1500 euros par an. Elle est versée au titre de chaque année avant le 30 avril de l'année civile suivante.

L'orthophoniste adhérent au présent contrat bénéficie également d'une rémunération complémentaire d'un montant de 150 euros par mois (pendant la durée du stage) s'il s'est engagé, à titre optionnel, à accueillir un étudiant stagiaire à temps plein pendant la durée de son stage de fin d'études dans les conditions précisées aux articles D.4341-7 et suivants du code de la santé publique. Ce montant est proratisé en cas d'accueil à temps partiel d'un stagiaire.

Le versement des aides est conditionné au respect des engagements prévus au contrat.

En cas d'adhésion au cours d'une année civile, le respect des engagements est apprécié à compter du premier jour du mois suivant la date d'adhésion.

Par exception, une modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide au maintien dans les zones très sous dotées est possible.

L'Agence régionale de santé peut accorder une majoration de cette aide forfaitaire au maintien et de l'aide optionnelle pour l'accueil de stagiaire pour les orthophonistes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en offre de soins en orthophonie parmi les zones très sous dotées telle que prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette modulation bénéficie au maximum à 20% des zones « très sous dotées ».

Cette majoration ne peut excéder 20% de l'aide forfaitaire au maintien et de l'aide pour l'accueil de stagiaires.

Pour les orthophonistes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat :

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire au maintien est de 300 euros par an.
- Le montant de la majoration de l'aide optionnelle pour l'accueil des stagiaires à temps plein est de 30 euros par mois (pendant la durée du stage) Ce montant est proratisé en cas d'accueil à temps partiel d'un stagiaire.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3 Durée du contrat de maintien

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter de sa signature, renouvelable par tacite reconduction.

Article 4 Résiliation du contrat de maintien

Article 4.1 Rupture d'adhésion à l'initiative de l'orthophoniste

L'orthophoniste peut à tout moment décider de résilier son adhésion au contrat et ce, avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède à la récupération des sommes indûment versées au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation demandée par l'orthophoniste

Article 4.2 Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie

En cas d'absence de respect par l'orthophoniste de tout ou partie de ses engagements (orthophoniste ne répondant plus aux critères d'éligibilité au contrat définis à l'article 1.2 du contrat ou ne respectant plus ses engagements définis à l'article 2.1), la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle.

L'orthophoniste dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations écrites à la caisse.

A l'issue de ce délai, la caisse peut notifier à l'orthophoniste la fin de son adhésion et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

Article 5 Conséquence d'une modification des zones très sous-dotées

En cas de modification par l'ARS des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice de l'orthophoniste adhérent de la liste des zones très sous dotées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par l'orthophoniste.

L'orthophoniste
Nom Prénom

La caisse d'assurance maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France
Nom Prénom

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-031

Arrêté CAPIO 2018-1896 - Arrêté relatif au contrat type
régional d'aide à la première installation des
orthophonistes dans les zones très sous dotées

**Arrêté n° DOS / 2018-1896
relatif au contrat type régional d'aide à la première installation des orthophonistes dans
les zones très sous dotées**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional en faveur de l'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.2 et à l'annexe 4 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL D'AIDE A LA PREMIERE INSTALLATION DES ORTHOPHONISTES DANS LES ZONES TRES SOUS DOTEES

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n° 16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, signée le 31 octobre 1996 du 26 octobre 2017;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS / 2018-1896 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional en faveur de l'aide à la première installation des orthophonistes en zones très sous dotées pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.2 et à l'annexe 4 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2535 du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France n° DOS / 2018-2126 du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :
Département :
Adresse :
représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé Île-de-France (dénommée ci-après l'ARS)
35 rue de la Gare
Millénaire 2
75935 Paris Cedex 19
représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, l'orthophoniste :
Nom, Prénom
Numéro ADELI :
Numéro AM :
Adresse professionnelle :

un contrat d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées.

Article 1 Champ du contrat d'aide à la première installation

Article 1.1 Objet du contrat d'aide à la première installation

Le contrat a pour objet de favoriser l'installation des orthophonistes libéraux débutant leur exercice professionnel en zones « très sous dotées », par la mise en place d'une aide forfaitaire visant à les accompagner dans cette période de fort investissement généré par leur installation à titre libéral dans ces zones (locaux, équipements, charges diverses etc....).

Cette option vise à inciter les orthophonistes libéraux à s'installer en zone « très sous dotée » individuellement ou dans le cadre d'un exercice regroupé (cabinet de groupe ou en maisons de santé pluri-professionnelle).

Article 1.2 Bénéficiaires du contrat d'aide à la première installation

Ce contrat est proposé aux orthophonistes libéraux s'installant dans une zone « très sous dotée » telle que définie en application du 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique et sollicitant pour la première fois leur conventionnement avec l'assurance maladie.

L'adhésion à l'option est individuelle. Par conséquent, chaque orthophoniste d'un cabinet de groupe devra accomplir à titre personnel les démarches d'adhésion.

Dans le cas d'un exercice en groupe, il joint à l'acte d'adhésion une copie du contrat de groupe. Pour un même orthophoniste, le contrat d'aide à la première installation n'est cumulable ni avec le contrat de transition défini à l'article 3.2.1.4 de la convention nationale des orthophonistes, ni avec le contrat d'aide au maintien défini à l'article 3.2.1.3 de la convention nationale, ni avec le contrat d'aide à l'installation défini à l'article 3.2.1.1 de la convention nationale.

Un orthophoniste ne peut bénéficier qu'une seule fois du contrat d'aide à la première installation.

Article 2 Engagements des parties dans le contrat d'aide à la première installation

Article 2.1 Engagements de l'orthophoniste

L'orthophoniste s'engage :

- à remplir les conditions lui permettant de percevoir les aides à l'équipement informatique du cabinet professionnel prévu à l'article 29 de la convention nationale des orthophonistes ;
- à exercer pendant une durée minimale de cinq ans dans la zone « très sous dotée » à compter de la date d'adhésion ;
- à justifier d'une activité libérale conventionnée réalisée à 50% de son activité dans la zone « très sous dotée » en ayant un honoraire moyen annuel de plus de 5 000 € sur la zone ;
- en cas d'exercice individuel, à recourir autant que possible à des orthophonistes remplaçants, assurant la continuité des soins en son absence.

Article 2.2 Engagements de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En contrepartie des engagements de l'orthophoniste définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser :

- une participation forfaitaire à l'équipement du cabinet ou autres investissements professionnels (véhicule...) et au titre de la prise en charge des cotisations sociales du risque allocations familiales de 30 000 euros.

Cette aide est versée de la manière suivante :

- 12 750 euros versés à la date de signature du contrat
- 12 750 euros versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.
- et ensuite les trois années suivantes 1500 euros par année versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Le versement des aides est conditionné au respect des engagements prévus au contrat.

En cas d'adhésion au cours d'une année civile, le respect des engagements est apprécié à compter du premier jour du mois suivant la date d'adhésion.

Par exception, une modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide à la première installation dans les zones très sous dotées est possible .

L'Agence régionale de santé peut accorder une majoration de cette aide forfaitaire à la première installation pour les orthophonistes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'Agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en offre de soins en orthophonie parmi les zones très sous dotées telle que prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette modulation bénéficie au maximum à 20% des zones « très sous dotées ».

Cette majoration ne peut excéder 20% de l'aide forfaitaire à l'installation.

Pour les orthophonistes faisant l'objet d'une majoration de l'aide, le montant de l'aide forfaitaire tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat.

- Le montant de la majoration de l'aide forfaitaire à la première installation est de 6 000 euros.

Cette aide est versée de la manière suivante :

- 2 550 euros versés à la date de signature du contrat
- 2 550 euros versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.
- et ensuite les trois années suivantes 300 euros par année versés avant le 30 avril de l'année civile suivante.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3 Durée du contrat d'aide à la première installation

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq ans à compter de sa signature, sans possibilité de renouvellement.

Article 4 Résiliation du contrat d'aide à la première installation

Article 4.1 Rupture d'adhésion à l'initiative de l'orthophoniste

L'orthophoniste peut à tout moment décider de résilier son adhésion au contrat et ce, avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie, du ressort du cabinet principal du professionnel, de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation.

Dans ce cas, la caisse d'assurance maladie du ressort du cabinet principal du professionnel procède à la récupération des sommes indûment versées au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation demandée par l'orthophoniste.

Article 4.2 Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie

En cas d'absence de respect par l'orthophoniste de tout ou partie de ses engagements (orthophoniste ne répondant plus aux critères d'éligibilité au contrat définis à l'article 1.2 du contrat ou ne respectant plus ses engagements définis à l'article 2.1, la caisse l'informe par lettre recommandée avec accusé de réception de son intention de résilier l'option conventionnelle.

L'orthophoniste dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations écrites à la caisse.

A l'issue de ce délai, la caisse peut notifier à l'orthophoniste la fin de son adhésion et récupère les sommes indûment versées au titre de l'option conventionnelle au prorata de la durée restant à courir dans le contrat au moment de la résiliation.

Article 5 Conséquence d'une modification des zones très sous dotées

En cas de modification par l'ARS des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice de l'orthophoniste adhérent de la liste des zones très sous dotées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par l'orthophoniste.

L'orthophoniste
Nom Prénom

La caisse d'assurance maladie
Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France
Nom Prénom

ARS Ile de France

IDF-2018-12-27-030

Arrêté CTO 2018-1898 - relatif au contrat type régional de
transition des orthophonistes dans
les zones très sous dotées

**Arrêté n° DOS / 2018-1898
relatif au contrat type régional de transition des orthophonistes dans
les zones très sous dotées**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France,

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017 ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes ;

ARRETE

ARTICLE 1

Le contrat type régional de transition des orthophonistes dans les zones très sous dotées sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.4 et à l'annexe 6 de l'avenant n° 16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017.

ARTICLE 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 3

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

CONTRAT TYPE REGIONAL DE TRANSITION POUR LES ORTHOPHONISTES

- Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1434-4 ;
- Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-9 et L. 162-14-4 ;
- Vu l'avis relatif à l'avenant n° 16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, signée le 31 octobre 1996 du 26 octobre 2017;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé n° DOS / 2018-1898 du 27 décembre 2018 relatif à l'adoption du contrat type régional de transition des orthophonistes pour soutenir les orthophonistes installés au sein des zones très sous dotées préparant leur cessation d'exercice et prêts à accompagner pendant cette période de fin d'activité un orthophoniste nouvellement installé dans leur cabinet pris sur la base du contrat type national prévu à l'article 3.2.1.4 et à l'annexe 6 de l'avenant n°16 à la convention nationale des orthophonistes organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, conclu le 30 août 2017;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du 27 décembre 2018 relatif à la définition des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique ;
- Vu l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France du n° DOS / 2018-2126 du 27 décembre 2018 relatif aux modulations possibles par l'Agence régionale de santé dans les contrats d'aide à l'installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide à la première installation des orthophonistes dans les zones très sous dotées, d'aide au maintien des orthophonistes dans les zones très sous dotées, de transition pour les orthophonistes.

Il est conclu entre, d'une part la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dénommée ci-après CPAM) de :

Département :

Adresse :

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

l'Agence régionale de santé Île-de-France (dénommée ci-après l'ARS)

35 rue de la Gare

Millénaire 2

75935 Paris Cedex 19

représentée par : (nom, prénom/fonction/coordonnées)

Et, d'autre part, l'orthophoniste :

Nom, Prénom

Numéro ADELI :

Numéro AM :

Adresse professionnelle :

un contrat de transition pour les orthophonistes pour soutenir les orthophonistes installés au sein des zones très sous dotées préparant leur cessation d'exercice et prêts à accompagner pendant cette période de fin d'activité un orthophoniste nouvellement installé dans leur cabinet.

Article 1 Champ du contrat de transition

Article .1.1 Objet du contrat de transition

Ce contrat vise à soutenir les orthophonistes installés au sein des zones très sous dotées définies par l'Agence régionale de santé préparant leur cessation d'exercice et prêts à accompagner pendant cette période de fin d'activité un orthophoniste nouvellement installé dans leur cabinet.

L'objet est de valoriser les orthophonistes qui s'engagent à accompagner leurs confrères nouvellement installés au sein de leur cabinet, lesquels seront amenés à prendre leur succession à moyen terme.

Cet accompagnement se traduit notamment par un soutien dans l'organisation, la gestion du cabinet médical et la connaissance de l'organisation des soins sur le territoire.

Article .1.2 Bénéficiaires du contrat de transition

Le présent contrat est réservé aux orthophonistes remplissant les conditions cumulatives suivantes : installés dans une zone très sous dotées définies au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique définies par l'Agence régionale de santé et caractérisées par une insuffisance de l'offre de soins et par des difficultés d'accès aux soins,

- exerçant une activité libérale conventionnée,
- âgés de 60 ans et plus,
- accueillant au sein de leur cabinet (en tant qu'associé, collaborateur libéral...) un orthophoniste qui s'installe dans la zone précitée (ou un orthophoniste nouvellement installé dans la zone depuis moins d'un an) âgé de moins de 50 ans et exerçant en exercice libéral conventionné.

Un orthophoniste ne peut signer simultanément deux contrats avec deux ARS ou avec deux caisses différentes.

Pour un même orthophoniste, le contrat de transition n'est pas cumulable ni avec le contrat d'aide à l'installation défini à l'article 3.2.1.1 de la convention nationale des orthophonistes, ni avec le contrat d'aide à la première installation défini à l'article 3.2.1.2 de la convention nationale, ni avec le contrat d'aide au maintien défini au 3.2.1.3 de la convention nationale.

Article 2 Engagements des parties dans le contrat de transition

Article 2.1 Engagements de l'orthophoniste

L'orthophoniste s'engage à accompagner son confrère nouvel installé dans son cabinet pendant une durée d'un an dans toutes les démarches liées à l'installation en exercice libéral et à la gestion du cabinet.

L'orthophoniste s'engage à informer la caisse d'assurance maladie et l'Agence régionale de santé en cas de cessation de son activité et/ou en cas de départ du cabinet de son confrère nouvel installé.

Article 2.2 Engagements de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

En contrepartie des engagements définis à l'article 2.1, l'assurance maladie s'engage à verser à l'orthophoniste une aide à l'activité correspondant à 10 % des honoraires tirés de son activité conventionnée clinique et technique (hors dépassements d'honoraires et rémunérations forfaitaires), dans la limite d'un plafond de 10 000 euros par an.

Le montant dû à l'orthophoniste est calculé au terme de chaque année civile, le cas échéant au prorata de la date d'adhésion de l'orthophoniste au contrat. Le versement des sommes dues est effectué avant le 30 avril suivant l'année de référence.

Par exception, une modulation régionale par l'Agence régionale de santé du montant de l'aide à l'activité dans certaines zones identifiées comme particulièrement fragiles est possible.

L'ARS peut accorder une majoration de l'aide à l'activité pour les orthophonistes adhérant au présent contrat exerçant dans des zones identifiées par l'agence régionale de santé comme particulièrement déficitaires en orthophonistes parmi les zones très sous dotées prévue au 1° de l'article L. 1434-4 du code de santé publique.

Cette modulation bénéficie au maximum à 20% des zones « très sous dotées ».

Cette majoration ne peut excéder 20% du montant de l'aide à l'activité prévue dans le présent article.

Pour les orthophonistes faisant l'objet d'une majoration de l'aide à l'activité, le niveau de l'aide à l'activité tenant compte de la majoration est précisé dans le contrat.

- Le montant de la majoration de l'aide à l'activité correspondant à 2 % des honoraires tirés de son activité conventionnée clinique et technique (hors dépassements d'honoraires et rémunérations forfaitaires), est fixé dans la limite d'un plafond de 2 000 euros par an au prorata de la date d'adhésion du contrat.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France publie par arrêté la liste des territoires éligibles à cette modulation.

Article 3 Durée du contrat de transition

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de sa signature.

Le contrat peut faire l'objet d'un renouvellement pour une durée maximale d'un an en cas de prolongation de l'activité de l'orthophoniste adhérant au-delà de la durée du contrat initial dans la limite de la date de cessation d'activité de l'orthophoniste bénéficiaire.

Article 4 Résiliation du contrat de transition

Article 4.1 Rupture d'adhésion à l'initiative de l'orthophoniste

L'orthophoniste peut décider de résilier son adhésion au contrat avant le terme de celui-ci. Cette résiliation prend effet à la date de réception par la caisse d'assurance maladie de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'informant de cette résiliation.

Dans ce cas, le calcul des sommes dues au titre de l'année au cours de laquelle intervient cette résiliation est effectuée au prorata temporis de la durée effective du contrat au cours de ladite année.

Article 4.2 Rupture d'adhésion à l'initiative de la caisse d'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé

Dans le cas où l'orthophoniste ne respecte pas ses engagements contractuels (orthophoniste ne répondant plus aux critères d'éligibilité au contrat définis à l'article 1.2 du contrat ou n'effectuant plus l'accompagnement dans les conditions définies à l'article 2.1), la caisse l'en informe par lettre recommandée avec accusé de réception lui détaillant les éléments constatés et le détail des étapes de la procédure définie ci-après.

L'orthophoniste dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du courrier pour faire connaître ses observations écrites à la caisse.

A l'issue de ce délai, la caisse peut notifier à l'orthophoniste la fin de son adhésion au contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, le calcul des sommes dues au titre de l'année au cours de laquelle intervient cette résiliation est effectuée au prorata temporis de la durée effective du contrat au cours de ladite année.

Article 5 Conséquence d'une modification des zones très sous dotées

En cas de modification par l'ARS des zones très sous dotées prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique entraînant la sortie du lieu d'exercice de l'orthophoniste adhérent de la liste des zones très sous dotées, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf demande de résiliation par l'orthophoniste.

L'orthophoniste

Nom Prénom

La caisse d'assurance maladie

Nom Prénom

L'Agence régionale de santé Ile-de-France

Nom Prénom

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris

IDF-2018-12-21-020

Arrêté du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté
n°IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 portant
composition nominative du Conseil économique, social et
environnemental d'Ile-de-France (CESER)

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 4134-2, R. 4134-1 et R.4134-3 à R.4134-6 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-04-002 du 4 décembre 2017 relatif à la composition générique du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° IDF-2017-12-22-005 du 22 décembre 2017 relatif à la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;
- VU** le courrier du 17 décembre 2018 par lequel l'Union régionale CGT Ile-de-France fait part des désignations de Mme Manuela HAENEL et M. Hakim NAILI en remplacement de Mme Martine COURJAUD et M. Julien LAMBERT, au sein du deuxième collège du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- SUR** la proposition du directeur de cabinet ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté du 22 décembre 2017 susvisé est modifié comme suit:

II – Deuxième collège : représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives

Il est constaté les désignations par l'Union régionale de la CGT Ile-de-France de :

- **Mme Manuela HAENEL**, en remplacement de Mme Martine COURJAUD.
- **M. Hakim NAILI**, en remplacement de M. Julien LAMBERT.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions du II de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 décembre 2017 susmentionné sont inchangées.

ARTICLE 3 : Le directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of sharp, connected peaks and valleys, resembling a stylized 'M' or a jagged line.

Michel CADOT